

Abonnements par la poste :

Table with subscription rates for Canada and the United States, including daily and weekly editions.

LE QUOTIDIEN

Rédaction et administration : 43, RUE SAINT-VINCENT MONTREAL. TELEPHONE: Main 7460

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

LA PRESSE ET LES OEUVRES

Anglo-saxonisme — Dilettantisme français — Chaque chose à sa place

Le danger dominant qui menace la culture française en Amérique, le péril qui demeure et croît chaque jour, c'est l'anglo-saxonisme.

L'autre danger, celui du dilettantisme français, paraît moindre, parce qu'il n'atteint pas la masse.

Le dilettantisme intellectuel, la pléthore d'idées incohérentes, la surproduction d'oeuvres littéraires et scientifiques, vides de toute préoccupation morale.

Que nous devons, comme tous les peuples de langue française, recourir au riche trésor de la culture française afin d'alimenter nos intelligences, personne ne le conteste.

De ce travail de culture sélective, le Devoir a fait sa large part. Chaque semaine, il signale à ses lecteurs quelque mouvement ou d'intéressantes productions de la pensée française.

On ne s'y trompe pas, du reste; ce n'est pas en se saturant de littérature française que notre peuple se sauvera de l'anglicisation.

Pour combattre ces deux tendances, si marquées chez nous, en dépit de leur apparente opposition, il faut travailler énergiquement à rétablir et développer dans l'âme canadienne les vertus contraires: l'humilité, qui n'est pas la bassesse, et la fierté, qui n'est ni l'orgueil ni la vanité.

On ne réfléchit pas assez à l'importance des vertus chrétiennes, au seul point de vue de la supériorité intellectuelle.

Cette noble et quasi surnaturelle origine de notre civilisation, ne l'oublions jamais, restons-lui fidèles à tout risque et à tout prix.

M. Laurier me disait, un jour, que les Canadiens-français se battraient plus volontiers pour leur langue que pour leur foi.

A ce seul point de vue, les hommes de culture vraiment supérieure, ceux qui, au fond de leur conscience, ne séparent pas les fonctions de l'intelligence des suprêmes intérêts de l'âme, devraient apporter à la presse catholique et nationale un appui plus actif et plus efficace que celui qu'ils lui ont accordé jusqu'ici.

Henri BOURASSA.

BILLET DU SOIR

LE MOIS DES MORTS

Novembre, c'est le mois des morts, c'est-à-dire des grandes pensées, des réflexions graves, et de la sainte nostalgie du Ciel, dont nous vivons dans l'âme comme des réminiscences d'y avoir déjà vécu: novembre, c'est le mois des morts, des deuil profonds, et de l'immatériel l'émité qui survit toujours aux éternités aimées; novembre, c'est le mois des morts, c'est-à-dire, enfin, des colloques mystérieux qu'ont les vivants avec les trépassés, des invisibles caresses où nous sentons en nous-mêmes, comme les caresses d'autres âmes.

Le cœur de tout homme est un cimetière tout constellé de croix noires dont chacun porte l'inscription d'un cher absent. Pourtant, qu'il est petit le nombre de ceux qui parcourent les avenues de leur cœur! Hélas! comme il arrive pour les cimetières de la terre, l'oubli, couche opaque et moite, recouvre peu à peu et si complètement les aimés que Dieu a enlevés à la terre, que nous ne savons plus leur donner un moment, une pensée, un souvenir, une prière.

Hélas! combien se soucient d'ordonner et d'embaumer ce cimetière trépassé de ces fleurs, si peu coûteuses pour nous, et si précieuses pour nos morts? Oh! les affaires, pensive qui enlace de ses vieilles serres toutes nos facultés, toutes nos énergies!

La Communion des Saints ne serait-elle donc qu'une formule, et le lien que Dieu a mis entre nos morts et nous, et qui trouve sa raison profonde dans l'impuissance, pour les trépassés, de mériter pour eux-mêmes, ce lien ne nous dicte-t-il pas le plus clair des devoirs, le plus doux en même temps, puisqu'il a pour mobile la reconnaissance?

O morts, dormez toujours dans votre bière, solide bien moins cruelle que celle que vous fait dans le cœur de l'homme, une ingratitude inexplicable; ô morts aimés, ne perdez cependant pas toute espérance, car l'Eglise de Christ impie l'homme, certain temps de chaque année, à repasser dans son cœur les souvenirs de ceux qu'il a aimés et qui se sont envolés de la terre sans s'en rendre compte, à parcourir les avenues de ce cimetière intérieur où vous attendez ses "ave", qui nous libéreront, et nous mèneront en possession du bonheur céleste, pour l'éternité.

Georges LATOUR.

PEUT-ON BLÂMER LA LOI ?

IL EST INJUSTE DE TENIR RESPONSABLE DU REGIME ACTUEL LA LOI DE PROHIBITION QUI N'A JAMAIS ETE LOYALEMENT APLIQUEE.

M. Sempé a fait hier matin, du haut de son tribunal, la déclaration suivante: "C'est vraiment malheureux, mais nous constatons que, depuis la mise en vigueur de la loi de prohibition, les gens boivent beaucoup plus que sous l'ancien régime. Les jeunes gens surtout ne se font pas scrupule d'aller s'enivrer dans les boîtes. ASSUREMENT L'ANCIEN REGIME DES LICENCES VALAIT BEAUCOUP MIEUX QUE CELUI DE LA PROHIBITION."

Les recorders sont excellentement placés pour juger du niveau de la moralité publique. M. Sempé sait ce dont il parle: nous sommes de plus en plus en état d'affirmer que son opinion est en tous points partagée par son collègue, M. Geoffroy.

Cela provient-il d'un vice de la législation que l'on a fait adopter? Non, cette loi valait encore mieux, sans nul doute, que la prohibition absolue ou que le régime qu'elle devait remplacer.

Elle ne viole pas la liberté individuelle; elle ne charge pas le Coût d'opérer des réformes qui doivent être exécutées par la conscience de chacun. Dans son esprit, elle se rapproche plus de la véritable tempérance que la loi de prohibition absolue qui usurpe ce titre grâce à une équivoque; elle devait aussi avoir une excellente valeur éducative, enseigner l'usage de la bière et du vin, des boissons modérément alcoolisées, et les substituer aux boissons abrutissantes et meurtrières.

Pourquoi a-t-elle si totalement manqué pour le grand nombre, conduits à la chasse par les coups de bâtons de l'opinion publique, ils votèrent sans sincérité. Ils n'eurent point un seul moment l'intention de faire respecter la loi, et l'un de ses principaux auteurs, à qui nous faisons observer qu'elle était à la fois trop sévère et trop indulgente — trop sévère, parce qu'elle proscrivait l'importation de vins buvables, et trop indulgente, parce qu'elle n'allait pas jusqu'à la prohibition hermétique, mais tolérait la piquette — nous répondait: "Laissez passer le referendum; vous boirez après le vote que vous voudrez."

On voit, en effet, des vins que l'on veut ou que l'on peut payer. C'est un premier accord à la loi qui était prévu par ses auteurs. Ce n'est pas sans doute le pire car une loi qui eût permis uniquement la piquette, eût poussé ceux qui se le pouvaient procurer à l'usage des boissons qui contiennent l'alcool en doses massives et eût manqué son but. Nous citons cet exemple, à seule fin d'établir que dans l'esprit de ceux qui ont élaboré la loi, apparaissait avant sa ratification l'intention manifeste de la violer.

Elle n'a pas été violée que dans une de ses clauses, mais dans toutes, ou plutôt, pour conserver l'expression que nous employons, plus haut, et qui est aussi plus juste, elle n'a jamais été appliquée, de sorte qu'il est impossible de savoir ce qu'elle pourrait rendre.

On tente un effort apparemment sérieux pour la mettre en vigueur quelques semaines avant la session, fin, sans doute, de pallier l'effet des attaques que ne manquera pas de porter contre le gouvernement une opposition numériquement très faible mais consciencieuse, courageuse et opiniâtre.

BLOC-NOTES

Dégringolade

Si la commission fédérale du commerce avait fait à son gré, nous paierions encore le sucre 21 sous la livre, quand, depuis quelques jours, il se vend, prix de gros, de 13 à 14 sous, et, dans le détail, peut s'acheter à 17, 10 et même moins de 15 sous.

On voit, en effet, des vins que l'on veut ou que l'on peut payer. C'est un premier accord à la loi qui était prévu par ses auteurs. Ce n'est pas sans doute le pire car une loi qui eût permis uniquement la piquette, eût poussé ceux qui se le pouvaient procurer à l'usage des boissons qui contiennent l'alcool en doses massives et eût manqué son but.

On tente un effort apparemment sérieux pour la mettre en vigueur quelques semaines avant la session, fin, sans doute, de pallier l'effet des attaques que ne manquera pas de porter contre le gouvernement une opposition numériquement très faible mais consciencieuse, courageuse et opiniâtre.

Le ministère a tout intérêt à faire taire ces vilains bruits. Il a pour disposition les moyens à sa disposition. L'efficacité de son service de police sera le garant de sa sincérité.

En attendant, le public qui peut être justement alarmé des ravages causés par l'alcoolisme sous une loi soi-disant de prohibition, "surtout chez les jeunes gens", disait hier, le recorder Sempé, doit être vigilant. La vigilance sera stimulante pour le gouvernement.

L'un des présidents d'une société de tempérance annonce qu'il est prêt à agir. Sans doute sa société a été trompée dans le passé par certains de ses employés, elle a reçu là un dur coup; mais il est temps qu'elle ressuscite et qu'elle reprenne sa fonction. Jamais le besoin n'a été plus urgent qu'aujourd'hui de cette vigilance active, d'une organisation centrale qui pourra classer et utiliser les cas de contrevenances que le public lui signalera.

Lors de la prochaine session, on peut compter que le chef de l'opposition, à qui les rumeurs que nous signalons plus haut, n'ont pas pu ne pas parvenir, réclamera des éclaircissements et, sans doute, une enquête. Il faut, en effet, tirer toute cette affaire au net. Il aura d'autant plus de chance d'obtenir des résultats que l'opinion publique sera plus éveillée. Il est temps qu'elle secoue son apathie et qu'elle se rende compte du danger plus terrible que sous le régime des licences, dont nous sommes menacés. Des paroles comme celles du recorder Sempé devraient faire réfléchir tous ceux qui exercent une autorité quelconque, qui ont charge d'âmes.

L'ancien régime, dit-il, valait mieux que celui de la prohibition. L'ancien régime était, jusqu'à un certain point, celui qui, législativement, nous sommes désormais en pleine légalité: la loi est méprisée, violée avec un cynisme incompréhensible. De plus les buvettes clandestines ou tolérées, les distributeurs de boissons autorisées ou non, vendent en une foule de cas non seulement de l'alcool dilué, ce qui serait un simple vol, un moindre mal, mais de véritables poisons, ce qui est un crime.

Louis DUPIRE.

M. Bourassa au Monument National

Jeudi, le 18 novembre, à 8 h. p.m., le Comité général de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce tiendra sa soirée annuelle. Le conférencier sera M. Henri Bourassa, qui traitera une des questions sociales les plus intéressantes de notre époque: La Presse et les Oeuvres. Des musiciens de marque sont inscrits au programme.

Les billets sont en vente à Ed. Archambault, 312, St-Sainte-Catherine; à la Pharmacie Boutin, 326, Boulevard Décaré; à la Pharmacie Robert, 1185, Saint-Denis, et aux bureaux de l'Association, 1083, Rachel est.

Les billets s'enlèvent très rapidement; prière de les retirer sans plus tarder.

L'on fera bien d'échanger ses billets le plus tôt possible aux dépôts ci-haut mentionnés.

CHRONIQUE D'OTTAWA

LES RESSOURCES NATURELLES DU PAYS

Ottawa, 8 — Les commissaires royaux, qui ont conduit dans les dominions une enquête sur la possibilité d'établir le commerce impérial ont exposé plusieurs articles au Canada. Cette colonie les a surpris par le développement de son système de communications, fluviales et l'étendue de ses réseaux de chemins de fer, par la richesse de ses ressources minières et forestières qui lui donnent certainement le premier rang parmi les dominions autonomes de l'Empire.

Le Canada produit d'abord plus d'articles manufacturés que les autres dominions. Il a ainsi besoin de moins de produits importés de l'étranger et spécialement de la Grande-Bretagne. Et si nos manufactures ont besoin de matières premières, elles ne peuvent les trouver en Angleterre, mais aux Etats-Unis ou dans les autres pays britanniques. Nous exportons peu de coton, de cuir et de viande — ceci était écrit avant la guerre, — tout le Grand-Bretagne a surtout besoin. Ces conditions jusqu'ici ont favorisé notre commerce avec les Etats-Unis tandis qu'elles étaient nuisibles à notre commerce avec l'Angleterre.

En français ? Le 28 octobre dernier, le ministre des Douanes et du Revenu de l'intérieur écrivait à un marchand canadien-français d'Ottawa, qu'il n'y avait pas encore de formules françaises pour l'octroi de patentes de marchands, mais qu'il y en avait à l'impression. La semaine dernière, il n'y en avait pas encore à Montréal, comme nous l'avons signalé. Y en a-t-il maintenant? Ce serait le temps, si le ministre veut être de bonne foi. C'est curieux comme il ne manque jamais de formules anglaises, s'il n'y a pas toutes les formules françaises. Si toutes les formules étaient bilingues, pareil embarras n'existerait jamais.

Notre commerce extérieur avec les autres dominions augmente graduellement chaque année. Terre-Neuve a besoin de notre blé, de notre farine, de nos articles manufacturés et de notre charbon tandis qu'elle nous envoie les produits de ses pêcheries. Dans les dominions du sud, nous envoyons des instruments agricoles et des machines, des véhicules, des camions, du blé et de la farine. Le gouvernement canadien a contribué à cette augmentation dans une large part en accordant des subside à eux, compagnies de transport à condition qu'elles fournissent aux exportateurs canadiens une partie de leurs coûts à des prix réduits; en nommant des commissaires de commerce et en accordant des tarifs préférentiels. Cependant ce commerce est encore dans l'enfance et n'a pas pris les développements qu'il aura dans quelques années. Notre nouveau traité avec les Antilles ouvre aussi un nouveau débouché à notre commerce.

Un autre fait intéressant, c'est qu'en 1916, le capital anglais placé au Canada se montait à \$2,914,000,000 tandis que le capital américain atteignait à peine le chiffre de \$978,000,000. Mais le capital anglais arrive ici sous la forme de marchandises étrangères. Les banquiers et les manufacturiers américains, au contraire, lorsqu'ils consentent un prêt, exigent que les machineries et les matériaux qui seront employés devant être achetés aux Etats-Unis. C'est ainsi qu'avec moins de capital engagé, les Etats-Unis retiennent autant de bénéfices que l'Angleterre.

Sous le rapport de l'émigration, le Canada a fait plus que les autres colonies pour procurer des fermiers à bon marché aux étrangers qui veulent cultiver. Mais les colons ne sont pas toujours au contact des méthodes de culture canadiennes.

Il n'est pas prévaloir de cela, dans cinq ou six mois, dans un ou deux ans, si la France et l'Angleterre continuent de ne pas s'entendre, pour interdire l'accès du pays aux journaux français de Paris et d'ailleurs qui déprécient à Londres ou à Ottawa? Nous voulons lire, en fait de politique internationale ou impériale, ce qu'il nous plaît de lire et vouloir nous en emparer serait un abus de pouvoir criant.

Le Canada est aussi devenu durant ces dernières années un des pays qui produit le plus de papier dans le monde, mais il est malheureux que la grande quantité de exportations se dirige vers des marchés étrangers. En 1915, nos exportations aux Etats-Unis du papier pour \$12,879,204 et de bois à pulpe pour environ \$7,000,000 tandis que nous n'exportons en Angleterre que pour \$594,453 de papier et pour \$800 de bois de pulpe. La principale cause de cette situation est le prix du transport. Le tarif est moins élevé pour transporter le bois de pulpe ou le papier de la Norvège à l'Angleterre que du Canada à la France; et le tarif du fret est moins élevé des Etats-Unis au Canada que du Canada à la Grande-Bretagne. Le coût de production est aussi moins élevé dans les pays scandinaves que chez nous parce que la main-d'œuvre est moins chère là-bas.

Après un inventaire aussi flatteur de nos ressources naturelles, il n'est pas étonnant de voir notre pays soulevé à une propagande impérialiste spéciale.

Léo-Paul DESROSIERS.

BLOC-NOTES

Dégringolade

Si la commission fédérale du commerce avait fait à son gré, nous paierions encore le sucre 21 sous la livre, quand, depuis quelques jours, il se vend, prix de gros, de 13 à 14 sous, et, dans le détail, peut s'acheter à 17, 10 et même moins de 15 sous.

On voit, en effet, des vins que l'on veut ou que l'on peut payer. C'est un premier accord à la loi qui était prévu par ses auteurs. Ce n'est pas sans doute le pire car une loi qui eût permis uniquement la piquette, eût poussé ceux qui se le pouvaient procurer à l'usage des boissons qui contiennent l'alcool en doses massives et eût manqué son but.

On tente un effort apparemment sérieux pour la mettre en vigueur quelques semaines avant la session, fin, sans doute, de pallier l'effet des attaques que ne manquera pas de porter contre le gouvernement une opposition numériquement très faible mais consciencieuse, courageuse et opiniâtre.

Le ministère a tout intérêt à faire taire ces vilains bruits. Il a pour disposition les moyens à sa disposition. L'efficacité de son service de police sera le garant de sa sincérité.

En attendant, le public qui peut être justement alarmé des ravages causés par l'alcoolisme sous une loi soi-disant de prohibition, "surtout chez les jeunes gens", disait hier, le recorder Sempé, doit être vigilant. La vigilance sera stimulante pour le gouvernement.

L'un des présidents d'une société de tempérance annonce qu'il est prêt à agir. Sans doute sa société a été trompée dans le passé par certains de ses employés, elle a reçu là un dur coup; mais il est temps qu'elle ressuscite et qu'elle reprenne sa fonction. Jamais le besoin n'a été plus urgent qu'aujourd'hui de cette vigilance active, d'une organisation centrale qui pourra classer et utiliser les cas de contrevenances que le public lui signalera.

Lors de la prochaine session, on peut compter que le chef de l'opposition, à qui les rumeurs que nous signalons plus haut, n'ont pas pu ne pas parvenir, réclamera des éclaircissements et, sans doute, une enquête. Il faut, en effet, tirer toute cette affaire au net. Il aura d'autant plus de chance d'obtenir des résultats que l'opinion publique sera plus éveillée. Il est temps qu'elle secoue son apathie et qu'elle se rende compte du danger plus terrible que sous le régime des licences, dont nous sommes menacés. Des paroles comme celles du recorder Sempé devraient faire réfléchir tous ceux qui exercent une autorité quelconque, qui ont charge d'âmes.

L'ancien régime, dit-il, valait mieux que celui de la prohibition. L'ancien régime était, jusqu'à un certain point, celui qui, législativement, nous sommes désormais en pleine légalité: la loi est méprisée, violée avec un cynisme incompréhensible. De plus les buvettes clandestines ou tolérées, les distributeurs de boissons autorisées ou non, vendent en une foule de cas non seulement de l'alcool dilué, ce qui serait un simple vol, un moindre mal, mais de véritables poisons, ce qui est un crime.

Louis DUPIRE.

M. Bourassa au Monument National

Jeudi, le 18 novembre, à 8 h. p.m., le Comité général de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce tiendra sa soirée annuelle. Le conférencier sera M. Henri Bourassa, qui traitera une des questions sociales les plus intéressantes de notre époque: La Presse et les Oeuvres. Des musiciens de marque sont inscrits au programme.

Les billets sont en vente à Ed. Archambault, 312, St-Sainte-Catherine; à la Pharmacie Boutin, 326, Boulevard Décaré; à la Pharmacie Robert, 1185, Saint-Denis, et aux bureaux de l'Association, 1083, Rachel est.

Les billets s'enlèvent très rapidement; prière de les retirer sans plus tarder.

L'on fera bien d'échanger ses billets le plus tôt possible aux dépôts ci-haut mentionnés.

Pourquoi

Un journal irlandais de Québec, le Irish Gleaner, affirme dans sa dernière livraison que le gouvernement, à Ottawa, est en train de prendre des mesures pour interdire l'entrée au pays de journaux irlandais ou pro-irlandais publiés à l'étranger. Ce serait un retour à la censure officielle, telle que nous l'avons vue pendant la guerre, à l'endroit où nous empêchait de lire telle ou telle publication, parce qu'elle ne faisait pas de propagande en faveur de l'Angleterre et qu'elle exposait les faits et les interprétait comme elle les comprenait. Pareil état de choses, qui fut un abus pendant la guerre, en ferait un encore plus grand, maintenant que la paix est signée. Le régime du gouvernement par arrêté ministériel doit être fini. Si M. Meighen veut le reprendre et s'il veut rétablir la censure, cela ne contribuera pas à le rendre plus populaire. Si l'on empêche, demain, les journaux pro-irlandais

L'anniversaire de la paix

Sherbrooke, 9. (D.N.C.) — Jeudi prochain, anniversaire de l'armistice qui mit fin aux hostilités de la Grande Guerre, il y aura une manifestation à Sherbrooke.

Un énoncé sera érigé au square Portland, devant lequel défileront les enfants des écoles de la ville et les membres des sociétés qui acceptent l'invitation. On déposera des fleurs sur le monument. Cette cérémonie aura lieu à deux heures et demi de l'après-midi; elle sera suivie par un concert de chansons, en l'honneur de l'armistice, et suivie du chant de l'hymne national.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

SUR UNE PUBLICATION

Montréal, le 5 nov. 1920. M. le Rédacteur, "Le Devoir", Montréal.

On a critiqué ces jours derniers dans un billet du soir, le geste de cette compagnie de transport, qui, il y a quelque temps, s'est permis d'éditer pour le bénéfice de nos concitoyens de langue anglaise et des nombreux touristes américains qui fréquentent notre province, un recueil de plus jolies chansons canadiennes, accompagné d'une intéressante préface de M. Marius Barbeau, d'Ottawa, un des Canadiens les mieux versés en matière de folk-lore.

Celui qui se plaint ainsi du poëte de nos vieux chants du terroir, doit être entouré d'horizons très bornés, si l'on en juge par le ton de sa jérémiade et par les lamentations qu'il fait entendre; comme si l'action de ceux qui se sont pris d'admiration pour ces chansons, nous les avait rotées à jamais, en en faisant faire, après tant d'autres, une édition nouvelle. Il est étrange, il me semble, qu'on aille faire un crime de la publication de ce recueil, par quelqu'un de langue anglaise, surtout quand le geste n'a pour motif que le désir de contribuer à faire mieux connaître parmi les étrangers, des choses admirables et elles-mêmes.

S'il y a inconvenance à vouloir propager au dehors le goût de nos vieux chants, qui sont considérés à juste titre comme les chefs-d'œuvre du folk-lore d'Amérique, pourquoi alors ne pas taxer d'intrus les professeurs de nos institutions d'éducation, qui se permettent d'enseigner la littérature anglaise et ce qu'elle renferme de beau?

Ce serait en vérité pousser la mauvaise volonté et la mesquinerie un peu loin, que de prétendre empêcher les étrangers de connaître et de louer ce que nous avons de mieux chez nous, dans quelque sphère que ce soit. Il n'y avait rien de plus simple que de composer, à l'occasion de cette occurrence, matière à susciter une querelle d'clocher à des gens imbus de la meilleure foi du monde.

On semble encore blâmer le titre du recueil, de même que la préface écrite en anglais. Oublie-t-on que ce recueil a été publié pour des gens de langue anglaise et non pour nous qui connaissons ces chansons, leur origine, et qui n'avons pas besoin de nous les faire expliquer? Quant aux illustrations, qui sont du meilleur goût, elles peignent des scènes de la vie normande, bretonne, angevine ou poitevine, à l'époque où ces chansons furent composées et bien avant qu'elles aient été apportées en Amérique par nos ancêtres. Où seraient, par exemple, comme dit l'auteur du billet, "nos types, nos paysages et nos coutumes" dans les chansons "des Prisons de Nantes", "Sur le Pont de Nantes", "Sur le Pont d'Avignon", "La Fille du Roi d'Espagne", etc?

Je suis certain que celui qui a écrit cet article, reconnaîtra, s'il se donne la peine d'y songer sérieusement, le ridicule de ses reproches, ou du moins le mauvais goût de la note discordante qu'il a touchée, au milieu du concert d'éloges à l'adresse de ce petit recueil de chansons.

Vous remerciant, M. le Rédacteur, pour l'hospitalité de vos colonnes, je vous prie de me croire, Votre bien dévoué, X.

JAN KUBELIK

Il y a bien une douzaine d'années que je n'avais entendu Jan Kubelik et j'en avais gardé un souvenir un peu vague, dans lequel seule saillait une virtuosité étourdissante et froide, de quelque chose comme Godowski au piano. Je ne puis donc facilement préciser en quoi il m'a légèrement désappointé hier soir. Est-ce parce que j'attendais trop des ans que se sont écoulés ou parce que l'artiste en est resté au même point ou qu'il s'est même détérioré? Tous jours est-il qu'il m'a paru dur et comme gêné dans son mécanisme. Les années de guerre à laquelle il a peut-être pris part ont bien pu rouiller ses doigts; cela m'a fait l'effet d'un recommencement. Quant à la sonorité qu'il tire de son instrument, elle est toujours d'une pureté qui fait songer à la neige blanche, chose si belle à admirer mais impassible.

Son programme débutait par un Concerto de lui-même en trois mouvements, d'une facture très moderne, apparentée par ses harmonies à l'école tchèque, plutôt qu'à toute autre et aux détails trop fouillés pour que la forme s'en dégage bien nette. C'est plutôt une oeuvre de technique que d'inspiration. Le Concerto en Ré de Paganini, dont nous n'avons eu qu'un mouvement, et qui fut joué avec un goût et une précision, n'a plus que sa difficulté de mécanisme qui son l'excuse de sa conception périmée.

Les deux seules oeuvres vraiment intéressantes du programme étaient la *Humaine* et le *Rondo Capriccioso* de Saint-Saëns que Kubelik a joué avec une maîtrise un peu lourde et des nuances de mouvement qu'ils ne comportent pas toujours.

Le violoniste était accompagné par M. Pierre Augières d'une façon très artistique, encore que sa discrétion dans le Concerto de Kubelik accusât souvent trop de scrupule. Comme soliste, M. Augières a joué la *Ballade* en Fa de Chopin de façon à montrer qu'il est un superbe pianiste de concert. Cette *Ballade* est en certains passages d'une exécution périlleuse et Chopin lui-même n'aimait pas à la jouer, parce que, avouait-il, elle ne vaut pas le travail qu'il faut y mettre. C'est peut-être pour cela qu'on la rencontre si peu souvent aux programmes des pianistes et la façon dont M. Augières l'a jouée, encore que les sonorités du piano Chickering ne soient pas très propices aux passages purement chantants de Chopin, montre qu'il peut prendre place parmi les grands artistes du piano. Devant l'insistance bien méritée de l'auditoire, M. Augières a donné deux rappels dont la facture moderne et exigeant un mécanisme très perlé a trouvé une admirable expression dans l'instrument.

Fréd. PELLETIER.

Prix d'action intellectuelle

La soirée de couronnement des Prix d'action intellectuelle aura lieu à la salle Saint-Sulpice, le jeudi 18 novembre. Elle groupera l'élite intellectuelle de notre ville. Préfets, religieux, sénateurs, députés, littérateurs, professeurs d'Université, femmes de lettres se rencontreront pour applaudir les jeunes lauréats des Prix d'action intellectuelle.

Les dix généreux donateurs rehausseront de leur présence l'éclat de cette fête. Chacun d'eux remettra lui-même à l'heureux vainqueur le prix de \$100, donné pour le développement des lettres canadiennes.

Billets en vente chez Edmond Archambault, 312 rue Sainte-Catherine et à la librairie Granger Frères, rue Notre-Dame.

Prix de critique d'art et de critique littéraire (Prix Biéque).

Le jury de ce bureau est composé de M. l'abbé Hector Filiatrault, P.S.S.; M. l'abbé Olivier Maurault, P.S.S.; M. Arthur Letondal, M. J.-B. Lagacé, M. Arthur Laurendeau. (Communiqué.)

"Dollard"

"Dollard" le drame historique de Hervé Gagnier sera créé au Monument National, le 11 novembre, jour de cette fête. Un journalier écrivait, samedi dernier, ce qui suit au sujet de l'auteur de "Dollard": "Notre confrère, M. Hervé Gagnier, est un des derniers en date qui aient écrit. Travailler consciencieusement, fin observateur, avec un joli brin de plume à son crayon" de journaliste, M. Gagnier a mis à la scène "Dollard", un drame destiné à glorifier une fois de plus et, nous n'en doutons pas de plus vivante façon, l'un des plus héroïques faits d'armes accomplis par nos ancêtres. Il reste des billets chez Ed. Archambault et à la "Canadian Graphophone & Piano Co." (Communiqué.)

Une pluie rouge

Rome, 9. (S.P.A.) — Dans la nuit de samedi, une pluie d'une couleur écarlate a tombé en abondance dans la région de Monte Carlo et de Menton; un fort vent du sud-ouest a accompagné le phénomène. Les savants expliquent cette étrange couleur de la pluie du fait que l'atmosphère était saturée de sable du Sahara.

Les exportations de l'Allemagne

Londres, 9. (S.P.A.) — Au cours des derniers dix mois de l'année, l'Allemagne a exporté en Angleterre des produits manufacturés pour une valeur de 17,000,000 de livres sterling (près de 880,000,000 de dollars) contre une valeur de 49,000,000 (2,200,000,000) pour la même période en 1919. C'est la réponse du gouvernement à une demande d'un député aux Communes.

M. L.-A. Taschereau à Sainte-Agathe

Sainte-Agathe des Monts, 9. — (D.N.C.) — On nous annonce pour vendredi prochain le passage de M. Taschereau, premier ministre de la province. Il sera accompagné de M. L.-O. David, secrétaire provincial.

AU REFORM CLUB

LES IDÉES DE M. CAMERON

IL DECLARE SAMEDI QUE L'UNIVERSITE MCGILL DEVRAIT ETRE L'UNIVERSITE NATIONALE. — ON DEVRAIT Y DONNER UN COURS DE CHIMIE PLUS ELABORE. — UNE POLITIQUE CANADIENNE.

M. A.-K. Cameron, qui était l'hôte d'honneur au lunch du Reform Club, samedi dernier, avait pris pour sujet de sa causerie: "Le peuple et les universités". Après avoir résumé en quelques mots la conférence qu'il a faite l'an dernier sur le même sujet, M. Cameron s'est borné à l'établissement d'un programme, qui, dans son opinion, justifierait le peuple canadien d'encourager fortement la campagne de souscription en faveur de l'Université McGill, et dont l'objectif vaudrait être fixé à \$5,000,000. Mais, a-t-il ajouté, M. Currie, devrait fournir à la population du Canada et particulièrement à celle de la province de Québec, dont il demande l'appui, un programme de réforme et de progrès.

Le conférencier a ensuite émis l'idée de faire de McGill, une université nationale où seraient formés les représentants de toute les races et de toutes les croyances dans un élément de civisme, mais particulièrement selon les principes qui amèneront l'unité, la bonne entente et la coopération.

"Aucune autre université en Canada, a-t-il ajouté, n'aurait autant de facilité que McGill, dans la réalisation de ce projet, et ce devrait être le but de cette institution, puisque le Canada est appelé à devenir une nation dont les principes doivent être positifs, définis et bien compris.

"L'on devrait aussi y établir une chaire spéciale, afin que les élèves puissent acquérir de plus amples notions de commerce international. Il est nécessaire pour notre pays de développer de plus en plus son commerce avec l'étranger, et pour parvenir à ce but, il faut inculquer chez notre jeune génération la compréhension de la finance."

L'orateur a aussi parlé du cours de science et a dit que le cours de chimie surtout devrait être plus élaboré! "L'on ne peut nier, a-t-il déclaré, que l'avenir de nos industries dépend considérablement de cette science, et la nation qui aura le plus grand nombre de chimistes prospérera beaucoup plus rapidement et s'élèvera bien au-dessus de ses rivaux."

Il a terminé par ces mots: "L'université McGill se doit de devenir bientôt la plus importante institution de ce genre en Canada, par l'enseignement des principes de la politique canadienne, et au lieu de ne pas s'intéresser à la vie canadienne, elle devrait inculquer à ses élèves nos vieilles traditions, leur faire comprendre les nécessités de demain, et c'est ainsi que nos jeunes gens deviendront des hommes, et de plus les hommes les plus éminents du Canada."

Avant de terminer sa causerie, M. Cameron n'a pu s'empêcher de parler un peu de la politique, et de faire une charge à fond de train contre M. Meighen, qui au cours d'un récent discours prononcé à Sumnerland, C.A., a accusé M. King d'avoir quitté le pays, pour accepter un poste bien rémunérateur, alors que la nation avait le plus besoin de lui.

Personne, a dit M. Cameron, n'a le droit de reprocher à un autre d'avoir manqué à son devoir avant d'avoir fait le sien. Quiconque ambitionne d'obtenir un poste élevé dans la vie publique ne devrait pas s'abaisser à attaquer ses adversaires dans leur vie privée. Ce n'est pas que j'ai plus d'intérêt qu'un autre à défendre M. King, mais je considère qu'il ne méritait pas l'accusation portée contre lui par M. Meighen."

Cette charge a paru plaire aux membres du club, car le conférencier a été longuement applaudi.

Un vote de remerciements a ensuite été proposé et M. L.-B. Cordeau, président du club, a ajouté quelques mots.

VIENT DE PARAÎTRE

"La prochaine guerre impériale"

"EN SERONS-NOUS?" Par M. Henri Bourassa. La nouvelle brochure de M. Bourassa: "La prochaine guerre impériale. En serons-nous? (Trente-deux pages, grand format), vient de paraître. Elle comprend les cinq articles sur la propagande impériale, publiés par M. Henri Bourassa au lendemain du discours de sir Auckland Geddes, à Ottawa, et une partie nouvelle, complètement inédite et d'ampleur aussi considérable, sur l'impérialisme anglais et son rôle moral. Dans cette dernière partie, l'auteur cite et commente l'opinion de Louis Veuillot, de Donoso Cortés et d'Emile Fauriel, l'ancien ministre des Affaires étrangères de France, sur la politique impériale. La prochaine guerre impériale se vend quinze sous l'exemplaire, plus deux sous pour le port. A la douzaine, une piastre et demie, plus les frais de port, soit 12 sous. Par quantités de cinquante et plus, sur le pied de dix sous l'exemplaire, frais de port en plus. Aucune commande ne sera remplie à moins d'être accompagnée du paiement par chèque accepté au pair, mandat poste ou bon-poste. Un trocusera aussi cette brochure dans les principales librairies. Adresser les commandes à l'Administration du "Devoir", 43, rue Saint-Vincent, Montréal.

Pour soixante sous, franco, on peut se procurer, au Devoir, quatre brochures d'un intérêt particulier, au moment où se repose la question de l'impérialisme militaire: "L'inter-entente américaine (1917); La Mission Jellicoe (1919); et La Prochaine guerre impériale. (Communiqué.)

Un bel anniversaire

Les paroissiens de Sainte-Anne de Précieux-Sang de Woonsocket, R.I., se préparent activement, depuis quelques jours, à célébrer avec une grande solennité le cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale de leur dévoué et distingué curé, Mgr Charles Dauray. C'est en effet le 23 novembre 1870 que le jeune lévite qui devait fournir une si longue et si fructueuse carrière recevait les ordres sacrés. Ses chères ouailles n'ont pas voulu laisser passer cet anniversaire mémorable sans témoigner à leur pasteur les sentiments de reconnaissance et de vénération qu'ils lui portent, de concert avec ses nombreux admirateurs de toutes les parties de l'Amérique française. Les fêtes qui se préparent pour le 23 courant promettent donc d'obtenir un grand et vil succès. Par une pensée généreuse, on profitera de l'occasion pour mettre en branle un grand mouvement de propagande en faveur de la fondation d'une Ecole de Hautes Etudes commerciales et industrielles, où les jeunes gens de Woonsocket et de la Nouvelle-Angleterre en général recevraient un complément de formation devenu indispensable de nos jours. L'entreprise est courageuse en ce qu'elle nécessitera l'emploi de capitaux considérables, mais la générosité bien connue de nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre ne permet pas d'éprouver aucune inquiétude à ce sujet. C'est par centaines de milliers, on pourrait presque dire par millions de dollars, qu'elle s'est manifestée en des occasions diverses, depuis quelques années, et les temples somptueux, les maisons d'éducation de premier ordre qu'ils ont élevés, en sont les éloquentes témoins. Il ne fait donc aucun doute que la future Ecole des Hautes Etudes, à Woonsocket, s'élèvera bientôt comme un nouveau monument de la foi agissante des Franco-Américains, ainsi que de leur attachement indéfectible à la foi catholique, au sang français, attachement qui n'exclut pas une allégeance entière et loyale au drapeau étoilé. Nous offrons à l'avance nos vœux les plus respectueux au vénérable jubilaire et nos souhaits de succès illimités aux organisateurs des belles manifestations du 23 novembre prochain.

La campagne antivénérienne

Le Dr A.-H. Desloges, directeur de la campagne antivénérienne, ouvrira la campagne d'éducation sur le mal vénérien par une série de conférences illustrées de projections cinématographiques. La première de ces conférences, exclusivement destinée aux prêtres, aux ordres religieux, aux instituteurs religieux et laïques, et aux hommes de profession, aura lieu à la salle des Chevaliers de Colomb, 354 rue Sherbrooke, le mercredi 10 novembre prochain, à huit heures du soir. Le comité et le directeur espèrent que l'on se rendra nombreux à cette conférence. L'entrée est gratuite.

D'autres conférences seront aussi données, dont l'une spécialement destinée aux médecins et aux étudiants. Suivront ensuite des conférences aux associations mutuelles, de bienfaisance, aux différentes organisations ouvrières, et au public en général. On est prié de noter qu'aucune invitation spéciale, autre que par la voix des journaux, ne sera faite.

Réunion des retraités

C'est dimanche prochain, 14 novembre, qu'aura lieu, dans les salles de l'Union Catholique, rue Bleury, la réunion mensuelle des retraités de la Villa Saint-Martin. 8 h. 30, messe; à 9 h. 30, déjeuner; à 10 h., conférence par le R. P. Dugré, S.J., sur les oeuvres catholiques de relèvement moral et social à Montréal.

Tous les anciens retraités sont instamment priés de se rendre à cette réunion. Tous les hommes qui le désiraient — retraités ou non — peuvent assister à la conférence de 10 heures. — (Communiqué.)

"Au coeur de l'histoire"

Nous signalons à l'attention de nos lecteurs un livre qui vient de paraître: "Au coeur de l'histoire". Evocations et récits tirés de la chronique et de l'histoire de la Nouvelle-France.

L'auteur, M. L.-R. de Lorimier, pour ne pas déflorer son sujet, a gardé le langage du temps; mais loin d'en diminuer ainsi l'intérêt, son talent présente ces évocations du passé sous une forme inédite qui leur donne tout un charme d'actualité. On sent l'âme du pays vibrer à chaque page; cette âme toujours jeune, toujours captivante, puisque chacun y retrouve un peu de la sienne.

Les âges les plus divers auront plaisir à parcourir ces récits joliment contés. Les uns y puiseront des aperçus nouveaux sur la vie économique et sociale du début de la colonie; d'autres estimeront, dans l'écrivain, ce souci de la vérité des faits qui fournit les meilleurs documents; d'autres encore jouiront de ces descriptions prises sur le vif, qui leur révéleront les sources vitales et les prospères de la nation canadienne. "Au coeur de l'histoire" a été édité au "Devoir" et est en vente dans les bonnes librairies.

Retraite des employés de tramways

La troisième retraite annuelle des Employés de tramways aura lieu à la Villa Saint-Martin, du jeudi soir, 11 novembre, au lundi matin suivant. Ceux qui désirent y prendre part sont priés d'envoyer leurs noms à M. Georges Jetté, 383 rue Sainte-Marguerite, Montréal, ou au R. P. Archambault, Villa Saint-Martin, Abord-A-Plouffe.

Ce soir, Jean Riddez

Ce soir, à 8 h. 30, au Monument National; concert Jean Riddez. Billets chez Archambault, chez Willis et ce soir au guichet du Monument. (Communiqué.)



Pourquoi Attendre qu'il y ait Foule pour Faire vos Emplettes de Noel?

\*10% d'Escompte à ceux qui se hâteront d'acheter

Pourquoi ne pas choisir vos cadeaux aujourd'hui, alors que les assortiments sont complets et que le choix peut se faire avec soin et réflexion?

Nous sommes toujours enchantés de vous servir, mais aux approches de Noël nous ne pouvons donner à tous l'attention individuelle possible aujourd'hui.

Pour vous engager à faire vos achats de bonne heure, nous donnerons un escompte de 10% sur les achats faits avant le 1er décembre à n'importe quel rayon.

Mappin & Webb CANADA LIMITED

353 rue Ste-Catherine ouest, Montréal.

BOLCHEVISTES ET CATHOLIQUES

DECLARATIONS DE M. L'ABBE VIDAL, CURE DE SAINT-LOUIS DES FRANÇAIS, A MOSCOU.

L'abbé Vidal, curé de Saint-Louis des Français à Moscou, faisait partie d'un convoi de rapatriés de France. L'Echo de Paris a voulu apprendre de sa bouche même quelle était l'attitude des commissaires du peuple vis-à-vis du catholicisme.

Voici ce qu'il dit: "La paroisse connue jadis des Français, à Moscou, que je dirigeais, offre un exemple que je crois unique dans la catholicité: son curé est élu par l'assemblée des fidèles de nationalité française, en résidence à Moscou. La nomination du prêtre ainsi désigné par ce mode de suffrage est ensuite présentée à l'évêque catholique polonais de Mohilew. C'est dans ces conditions que simple curé d'une petite paroisse de l'arrondissement de Papiers, je fus choisi, il y a bientôt neuf ans, pour occuper un poste où je me croyais assuré d'une calme existence. La Providence en a décidé autrement; avec mes compatriotes, j'ai subi les privations habituelles qu'on subit tous les étrangers et même tous les Russes (exception faite des commissaires du peuple qui ne manquent ni de nécessaire, ni du superflu). Vous voyez que je n'en suis pas mort. Les privations ne furent vraiment terribles que pour les malades, les enfants, les vieillards.

—En tant que prêtre catholique, avez-vous été l'objet de persécution ou de vexations spéciales? —Nullement. Les bolcheviks ont été très cruels vis-à-vis du clergé du rite orthodoxe, qu'ils considéraient sans doute comme favorables au régime tsariste. Ils ont parfois aussi persécuté le clergé catholique polonais parce que catholique; ainsi au moment de la première avance polonaise, ils ont emprisonné l'archevêque et l'évêque catholiques de Mohilew. Mais Djenniezki, le terrible commissaire dont la cruauté est célèbre dans toute la Russie, les a fait remettre en liberté. Nous avons pensé que de son éducation catholique dont il a tant oublié les enseignements cependant, il lui était resté quelque pitié pour les pasteurs de sa religion.

Quant à ma paroisse, les bolcheviks se sont contentés de confisquer tous les biens culturels, nous laissant simplement la jouissance de l'église, des ornements et des vases sacrés. Une seule fois, ils ont perquisitionné chez nous, pensant y trouver des armes, et cet acte a été accompagné d'un véritable sacrilège, car, déçus par leurs recherches infructueuses, ils ont déplacé une pierre de l'autel. En dehors de cette opération, ils nous ont laissés tranquillement accomplir les cérémonies du culte.

—Y a-t-il encore beaucoup de Français à Moscou et à Petrograd? —Non, je crois que tous ceux qui y résidaient sont en France ou bien sur le chemin de la patrie. Je serais moins affirmatif en ce qui concerne ceux qui vivent isolés au milieu de la Russie et qui ignorent probablement qu'ils peuvent être rapatriés.

—Croyez-vous à la durée du régime bolchevik? —Pour qui connaît la mentalité du peuple russe, la réponse est malaisée. Je dirai hardiment non, si les Polonais refusaient de faire la paix avec les Soviets, car alors Wrangel...

En tout cas, l'hiver sera terrible en Russie, et la faim, l'atrocité faim pourrait faire sortir les masses de leur anathème... (L'Echo de Paris).

Nouveau collège

Sherbrooke, 9. — (D.N.C.) — Son Eminence le cardinal Bégin, accompagné de M. Cyr.-F. Délaage, surintendant de l'Instruction Publique, et de M. C.-J. Magnan, inspecteur général des Ecoles catholiques, était hier au Lac-Noir où il a présidé à la bénédiction d'un collège dirigé par les Frères des Ecoles chrétiennes.

La superbe maison d'éducation qui vient d'être solennellement inaugurée a coûté la somme de \$75,000 et témoigne éloquentement de l'impulsion active imprimée à la cause de l'éducation dans la province de Québec. La cérémonie a été réunie autour de Son Eminence toutes les personnalités les plus distinguées de la région.

Sir Arthur Currie à Sherbrooke

Sherbrooke, 9. — (D.N.C.) — Le général sir Arthur Currie adressera la parole à une assemblée qui aura lieu ce soir à huit heures à la Salle des Arts, dans l'intérêt de l'Université McGill. L'histoire et le progrès de cette université seront illustrés au moyen du cinématographe.

Les carabiniers de Sherbrooke

Sherbrooke, 9. — (D.N.C.) — Notre régiment canadien français, les Carabiniers de Sherbrooke, dont le commandant est le colonel Emile Rioux, C.R., et dont les cadres d'officiers sont maintenant remplis,

THE PRIMUS LE MEILLEUR THÉ Riche et agréable au goût, excellent stimulant. L. CHAPUT, FILS & CIE, LIMITEE - - - MONTREAL

PARAITRA LE 10 L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE 1921 25 SOUS FRANCO L'Action française, Montréal.

BRINS D'HERBE par MONIQUE En vente au "Devoir", chez Granger et chez Déom PRIX 75 SOUS

commence dès cette semaine à faire le recrutement des jeunes gens. On formera les classes de sous-officiers dans le cours de l'hiver et si les projets élaborés réussissent, le régiment sera au grand complet le printemps prochain.

Les élections sénatoriales en France Paris, 5. — (S.P.A.) — Le Cabinet a choisi le 9 de janvier comme date de la tenue des élections sénatoriales en France.

Décès à Montréal CHARETTE, Albert, 32 ans, 198 Deltale, DESPARIS, Emmanuel, 74 ans, 191 Cabot, DINELE, Camille, 84 ans, 590A Beaudry, DALEF, Hector, 18 ans, 557 Malocheville, DELCOURT, Honoré, 34 ans, 1480 Cadieux, BROUIN, Jos., 67 ans, 601 Montclair, DUFOUR, Célestine Chausse, 51 ans, épouse de Jos. Dufort, 188 Létourneux, FERLAND, Sara Gariepy, 34 ans, épouse de Albert Ferland, 2 Brian, FOREST, Wilfrid, 31 ans, 270 4ème avenue, Viauville, GAGNON, Laura Landry, 36 ans, épouse de Jos. Napoléon Gagnon, 1906 Chateaubriand, GAGNACHE, Emile, 30 ans, 252 Laurier Est, GAREAU, Elizabeth, 63 ans, St-Jean de Dieu, HAMÉL, William, 67 ans, 1835 Lafontaine, HAMELIN-LAGANIERE, Théophile, 63 ans, 90 avenue Laval, LAROCHE, Emma Allard, 63 ans, épouse de Horatius Laroche, 511 Ste-Adèle, PAQUETTE, Jos., 45 ans, 382 Cadieux, PRÉNOYEAU, Louisa Frenette, 43 ans, épouse de David Prénoveau, 535 Plessis, ROY, Aimé, 21 ans, 109 Island, THIBAUT, Edouard, 55 ans, 402 Lartigue.

Il y a dix ans

(du Devoir, 9 novembre 1920.)

Deux opinions anglaises par Omer Héroux.

Chez les étudiants en loi par Georges Pelletier.

La Rochelle, billet du soir par Compère Lorient.

Aux élections du congrès américain les démocrates remportent une victoire. Leur majorité est de 43.

A l'opéra, Manon. Le compte-rendu est signé Paul-G. Ouimet.

20% d'escompte sur notre stock entier de VETEMENTS et ARTICLES pour HOMMES S. A. de LORIMIER 54 ouest, RUE NOTRE-DAME.

CALENDRIER
DEMAIN, MERCREDI, 10 NOVEMBRE 1920
SAINT ANDRE AVELLAN
Lever du soleil, 6 heures 57.
Coucher du soleil, 4 heures 57.

— DERNIERE HEURE —

LE DEVOIR

DEMAIN
PLUIE
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum... 50
Minimum... 40

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

LE BUDGET DE LA LIGUE DES NATIONS

Une entrevue de sir Herbert Ames à un journal de Bruxelles.

Bruxelles, 24 octobre, (par courrier) Le Libre-Belgique ce jour publie l'entrevue suivante de sir Herbert Ames...

20. Les dépenses directes, c'est-à-dire celles du secrétariat. Elles sont de 5,800,000 francs or et comprennent les traitements, salaires, frais de transport, dépenses d'une session de l'assemblée, frais de bureau, etc.

30. Les dépenses indirectes, qui sont de 3,500,000 francs or et qui comprennent les dépenses des commissions du bassin de la Sarre, de Dantzig, etc. Il est probable que l'assemblée de Genève modifiera certains des chiffres prévus à ce poste.

40. Le fonds spécial de roulement, qui est de 2,350,000 francs en or.

LE HOTEL INTERNATIONALE DE GENEVE. La Société des Nations a acheté à Genève l'Hotel International pour le prix de 5,500,000 francs, payables en cinq ans par des versements semestriels.

LA QUOTE-PART DES ETATS. Les Etats sont rangés, quant à la quote-part, en sept catégories. 1ère classe : Angleterre, France, Italie, Japon, Canada, Australie, Afrique du Sud, Indes britanniques, Chine, Pologne.

2e classe. — Espagne, Brésil, Tcheco-Slovaquie, Pays Bas, Roumanie, Suède, Suisse.

3e classe. — Danemark, Norvège, Portugal, Etat serbo-croate-slovene.

4e classe. — République Argentine, Chili, Colombie, Grèce, Pérou.

5e classe. — Bolivie, Cuba, Guatemala, Haïti, Nouvelle-Zélande, Panama, Paraguay, Perse, Salvador, Siam, Uruguay, Venezuela.

6e classe. — Libéria, Hedjaz.

LE BUDGET DE 1921. comprennent les frais généraux et les frais du bureau international du travail. Les premiers s'élèvent à 13,650,000 francs or ; les seconds à 7,000,000, soit au total 20,650,000 francs or.

LES FRAIS GENERAUX. sont divisés en quatre catégories établies comme suit : 1o. Le compte capital, qui est de 2,000,000 de francs or ;

L'AQUEDUC DE RAWDON

M. HENRY LORD SE PRESENTE DEVANT LA COMMISSION DES UTILITES PUBLIQUES CE MATIN POUR DEMANDER L'AUGMENTATION DES TAUX DE SON AQUEDUC. — LA RUE POINCARÉ.

La Commission des Utilités publiques composée du colonel F. W. Hibbard et de M. F. C. Laberge a entendu, ce matin, la requête de M. Henry Lord de la municipalité de St-Patrick de Rawdon dans le comté de Joliette. Ce dernier demande l'augmentation des taux du service de l'aqueduc de Rawdon dont il est propriétaire. Cet aqueduc lui a été légué par son père. Il allègue que les revenus de l'aqueduc sont insuffisants pour couvrir les dépenses que nécessitent l'entretien et la réparation.

L'aqueduc de M. Lord fournit l'eau à la plus grande partie des citoyens de Rawdon.

M. Henry Lord, le requérant, a rendu témoignage. Il a déclaré que les taxes payées par les abonnés à son aqueduc étaient actuellement insuffisantes pour recouvrer les dépenses encourues pour l'entretien de ce service d'approvisionnement d'eau.

M. Arthur Brissette, notaire et secrétaire-trésorier de la municipalité de Rawdon a comparu. Il a déclaré qu'il était un des abonnés de M. Lord et qu'il payait \$20.50 par année pour le service d'aqueduc que lui fournit le requérant. Il a ajouté que la somme de \$10.00 par année pour ce service serait raisonnable.

M. Pelletier qui représente les citoyens de Rawdon a produit des copies des règlements qui établissent les conditions dans lesquelles les aqueducs de Saint-Félix de Valois, de Saint-Jacques et de Saint-Ambroise, municipalités du comté de Joliette.

M. Emery Ladouceur c.r. de Joliette, représente M. Lord dans cette enquête. L'enquête se continue.

M. Jarry au nom de la Cité de Montréal s'est présenté devant les commissaires pour demander l'expropriation de la rue Poincaré pour qu'on puisse y faire passer une voie de tramways.

La Cour l'admet à caution

Le juge Coderre a fait droit à la requête présentée hier avant-midi demandant l'admission à caution de Flora Harris qui était détenue à Sainte-Dorée depuis le 25 octobre pour avoir tenu une maison de désordre. Elle a obtenu un bref de certification du juge Bruneau contre le recorder Semple. La requérante prétend qu'elle a été jugée et condamnée illégalement. Elle alléguait que la Cour du recorder avait excédé sa juridiction. Le bref de certification est rapportable dans les six jours et a été accordé vendredi dernier. En attendant que le tribunal ait disposé de cette cause, Flora Harris avait demandé d'être admise à caution. L'avocat de la ville s'est fortement opposé à cette demande. Le juge Bruneau a pris la requête en délibéré hier avant-midi et hier après-midi il a admis la requérante à caution. Elle a fourni un cautionnement de \$1,000.

Le comité des cent

Washington, 9. — (S.P.A.) — Le Comité des Cent s'est choisi deux membres qui feront partie de la commission d'enquête qui commença à recueillir le 17 novembre, ici, des témoignages sur les événements qui se déroulent en Irlande. Les nouveaux enquêteurs sont Raymond P. Mohr, de Chicago, et Alexander P. Moore, propriétaire du "Leader", de Pittsburgh. La commission déclare que d'autres témoins ont été assignés, y compris Luke S. Hart, de Saint-Louis, membre de la Cour suprême des Chevaliers de Colomb; Thomas C. Fogarty, de New-York; de retour d'un voyage en Irlande; et le capitaine E. L. MacNaghten, protestant de l'Irlande.

Succès d'un des nôtres

Québec, 9. — (D.N.C.) — Le Dr Charles Dumont, de cette ville, s'est classé premier des 37 candidats à l'épreuve fédérale de médecine aux Etats-Unis. Ce succès donne droit à notre jeune médecin de pratiquer dans toute l'Amérique et les colonies Britanniques.

Les obsèques de M. Châteauevert

Québec, 9. — (D.N.C.) — Ce matin, au milieu d'un grand concours de parents et amis, ont eu lieu les funérailles de feu M. V. Châteauevert, de la maison J.-B. Renaud. C'est le Rév. Père Waddell, S.C.J. qui a chanté le service et S. G. Mgr Roy a chanté le Libéra. Les très hauts dignitaires de la ville assistaient aux funérailles de M. Châteauevert.

Arrivée à Vancouver

Vancouver, 9. — (S.P.C.) — L'"Empress of Russia" est arrivé d'Orient hier soir. On remarquait à bord le sénateur T.-C. Webster, de Montréal, K.C.L.L., attaché commercial de l'ambassade chinoise à Washington et le lieutenant-aviateur Nestor, qui a pris part à l'envolée Rome-Yokohama et qui s'en retourne en Italie.

LES EXIGENCES DE L'ITALIE

AVANT DE NEGOCIER AVEC LA YUGOSLAVIE POUR DELIMITER LA FRONTIERE, L'ITALIE EXIGE QUE LES LPEZ JULIENNES LU APPARTIENNENT ET QUE FUME SOIT LIBRE.

Rapallo, Italie, 9. — (S.P.A.) — Avant de fixer la frontière à établir entre elle et la Yougoslavie, l'Italie entend que les Alpes juliennes lui appartiennent et que Fiume soit entièrement libre. En outre les pourparlers avec les délégués yougoslaves à Villa Spolona hier, le comte Storza, ministre des Affaires Etrangères en Italie, a déclaré que ces points fondamentaux doivent d'abord être acceptés et qu'autrement il serait inutile de discuter le sort de la Dalmatie, car l'honneur des deux nations ne le permettrait pas. Le ministre de la guerre Bonomi, qui a été l'orteur suivant, a démontré que l'Italie, stratégiquement parlant, a besoin de la frontière qu'elle réclame, non pas cependant qu'elle anticipe une agression de la part de la Yougoslavie.

M. Vesnich, premier ministre de la Yougoslavie, a insisté sur le fait que son pays est dans l'impossibilité de céder à l'Italie les territoires où domine la population d'origine slave. M. Trumbitch, ministre des Affaires Etrangères, a parlé en italien et a voulu porter la discussion sur un autre terrain en se demandant si l'Italie a des droits sur toute la péninsule de l'Istrie. Le comte Storza est intervenu en rappelant à son collègue que cette discussion serait d'une parfaite inutilité. Il nous faudra admettre le principe que l'Italie doit avoir une frontière qu'elle puisse défendre sans trop de difficultés, autrement vaut mieux couper court aux pourparlers", a ajouté M. Vesnich.

EMETTES A MILAN

Milan, Italie, 9. — (S.P.A.) — Carlo Rossi, avocat éminent, et propriétaire du journal le Secolo, a été tué ici, hier soir, au cours d'une manifestation où policiers et socialistes en sont venus aux mains. Plusieurs autres personnes ont été blessées. Un peu plus tard, un des manifestants a essayé de décrocher le drapeau national du balcon de l'édifice de l'association libérale, d'autres s'y sont opposés, et finalement un homme est resté sur le carreau et quelques autres personnes en ont été quittes pour quelques blessures.

A TURIN

Turin, Italie, 9. — (S.P.A.) — Durant une bagarre entre socialistes et libéraux ici, dans la soirée d'hier, des coups de feu ont été tirés infligeant des blessures à quelques personnes.

LE PROCÈS DU DR LALANNE

IL EST COMMENCÉ CE MATIN AUX ASSISES.

La Cour d'assises ne s'est ouverte qu'à 11 h. 30, ce matin. Ce retard a été occasionné par des témoins qui manquaient à la défense du Dr P.-E. Lalanne qu'a préparée Me Albin Germain, avocat de l'accusé. On se rappelle que le Dr Lalanne est accusé d'avoir opéré illégalement une fille de 14 ans, démodée dernièrement des suites de cette opération, à l'hôpital Victoria. Le Dr Lalanne, lors de sa comparution en Cour d'enquête, avait été laissé en liberté avec un cautionnement de \$10,000. Mais, il y a à peu près deux semaines, ce cautionnement ayant été retiré, l'accusé a été incarcéré, et est actuellement prisonnier à Bordeaux.

Depuis la nomination des douze jurés, on a procédé immédiatement. Le premier témoin a été le sténographe officiel de la Cour, John-D. Lennox. Il a pris par trois fois la déposition "ante mortem" de la victime, à l'hôpital Victoria. La déposition a été lue aux jurés ; elle accuse formellement le Dr Lalanne comme ayant fait lui-même l'opération qui a causé la mort. Cette déposition, prise à 10 h. 20 du matin, le 20 septembre, a été suivie d'une autre, identique, à 5 h. 30 le même jour. Lors de cette seconde déposition, l'accusé n'était pas présent. La défense s'est opposée à la lecture. Mais la Cour l'a permise sur la demande de Me Walsh.

Le Dr Alphonse D. Tessier a été questionné ensuite par Me Walsh. Il a déclaré que Gabby Gross était allée chez lui. Avant refusé de pratiquer l'opération il l'a renvoyée chez le Dr Lalanne. Il a reçu la fille deux jours avant son départ pour l'hôpital, en présence de l'accusé et de la mère, mais comme interprète, la mère ne parlant à peu près que le juif, et l'accusé que le français.

Le deuxième témoin est le Dr John Fraser. Celui-ci déclare que la fille est morte d'un empoisonnement de sang. Son témoignage s'est borné à cette affirmation.

Et la séance de ce matin s'est adjournée à cet après-midi.

Obregon a trop de travail

Mexico, 9 (S. P. A.) — Le général Obregon fait savoir qu'il ne lui sera pas possible de rencontrer le président-élu des Etats-Unis sur un point de la frontière, même si les arrangements avaient été conclus à cet effet, car il ne lui reste pas trop de temps pour élaborer son programme législatif d'ici le premier décembre, date de son inauguration comme président du Mexique.

LES DETTES DES AUTRES

LES ADMINISTRATEURS DOIVENT RACHETER LES OBLIGATIONS DE L'ANCIENNE VILLE DE SAINT-HENRI, AU MONTANT DE \$200,000 EMISES EN 1895. — LE POIDS DES CHARGES FIXES. — DIVERS.

La ville paie ses dettes, c'est sûr; mais aussi celles des autres. C'est ainsi qu'à la toute récente assemblée des administrateurs, M. Verville a donné avis d'un projet de règlement autorisant une émission d'obligations au montant de \$200,000 pour le rachat d'obligations de l'ancienne ville Saint-Henri, en date du 12 juillet 1895.

Le fardeau des annexions pèse lourdement sur la métropole ; ce sont les dettes des municipalités voisines qui grèvent le budget de charges d'intérêts et de fonds d'amortissement au montant colossal de \$6,500,000 par année. On réalise maintenant l'erreur des administrations passées.

M. Décaray regrette qu'un pareil obstacle lui soit constamment dressé contre son programme d'administration, lorsqu'il lui faut, chaque année, préparer le budget. Le tiers des revenus est absorbé par les intérêts de la dette.

Le règlement sera soumis à la considération du conseil, à la prochaine séance.

LES AGENTS DE LA CIRCULATION

M. Gaudet, directeur de la sûreté, a donné ordre à tous les agents, préposés à la circulation des voitures dans les rues, de se grouper au poste no 5, rue Chenneville, sous la direction temporaire du sergent Trudeau. Le capitaine qui les dirigera définitivement, sera nommé sous peu.

Jusqu'ici les agents de ce service tout à fait spécial et qui a son importance, étaient disséminés par les postes de police de la ville ; ce qui retardait l'exécution rapide des ordres donnés.

MINUTES DE LA COMMISSION

En vertu d'un arrangement entre la ville de Montréal et la municipalité de la ville Mont-Royal, la commission administrative permet à cette dernière d'incarcérer ses prisonniers dans les cellules du poste No 18, du service de la police, lequel arrangement a été approuvé par le conseil de police et le directeur du service de la Sûreté.

Le commissaire Marcel proposera l'adoption d'un règlement à l'effet d'amender le règlement No 646, pour défendre aux voitures de stationner sur certaines sections des rues Blenny et Sherbrooke.

La ville a vendu pour la somme de \$100 à la compagnie North American Iron and Metal des matériaux de rebut laissés au pont Lassalle.

La commission autorise la vente de deux wagons de poussière de pierre, à MM. Quinlan Robertson et Janin, pour la somme de \$452.43.

La commission autorise l'assistant-trésorier de la ville à signer une émission d'obligations de la commission des écoles catholiques au montant de \$500,000 portant intérêt au taux de 6 pour cent, payable semi-annuellement, émission qui fait partie du pouvoir d'emprunt autorisé par la loi 8, George V, chapitre 37, et dont deux millions ont déjà été émis.

Le docteur J.-B.-A. Quintal, médecin inspecteur des écoles, a donné sa démission que la commission a acceptée à partir du 31 octobre.

À la suite de recommandation de la commission de l'aqueduc, la commission administrative autorise l'engagement temporaire d'un dessinateur spécial pour les travaux de l'aqueduc, au salaire annuel de \$3,000, et vote un crédit de \$1,521 pour l'achat d'une porte-vanne au canal de l'aqueduc.

La commission rejette la demande du Dr A. H. Desloges pour construire une maison à deux étages, en bois, avec couverture de bardeaux d'amiante, cette maison devant faire partie de l'hôpital Notre-Dame, vu que ce genre de construction est prohibé par le règlement 260.

La commission vote un crédit additionnel de \$7,615 pour tenir en activité, jusqu'au 31 décembre, les stations de pompage des égouts des rues Craig et Mill, afin d'empêcher les inondations.

A LA VEILLE DE REPARTIR

LE "CANADIAN RECRUIT" VA BIEN TOT SORTIR DES CHANTIERS DE FRASER-BRACE, OU IL A SUBI DES REPARATIONS DEPUIS SON ECHOUEMENT, L'AN DERNIER.

Le "Canada Recruit", cargo de la flotte marchande du Canada, prendra bientôt la mer. Il est dans les chantiers de Fraser-Brace, depuis le milieu de l'été dernier. On se souvient que ce navire s'est échoué au commencement de décembre dernier près de Tadoussac. Tous les efforts qu'on a fait alors pour le retirer de sa mauvaise position ont été inutiles et on a dû le laisser sur les récifs tout l'hiver. On a réussi à le renflouer l'été dernier. Le "Canadian Recruit" était parti de Montréal au commencement de décembre dernier et faisait son premier voyage transatlantique. Il fut surpris par une tempête de neige dans le bas du fleuve. Après avoir perdu son gouvernail, il fut entraîné par les glaces jusque sur les batteries aux environs de la rivière Saguenay. On a cru, pendant quelque temps, qu'il serait une perte totale. La Fraser-Brace a obtenu le contrat pour les réparations. Celles-ci coûteront \$300,000 aux compagnies d'assurances. Le navire reprendra la mer ces jours-ci.

Le "Canadian Leader", autre navire de la flotte du gouvernement, est actuellement dans les chantiers Vickers et devait être lancé au cours de la saison. Comme il ne reste plus que quelques semaines avant la fermeture de la navigation, il n'est pas probable que le lancement ait lieu cette année. C'est un cargo du même type que le "Canadian Victor" et le "Canadian Commander" qui a été lancé dernièrement.

La compagnie Vickers est aussi à construire deux autres cargos pour le compte du gouvernement norvégien. Ces deux navires ne pourront pas être lancés cet automne, parce que la saison est trop avancée.

Il n'est pas probable, dit-on dans les cercles maritimes, que les compagnies se risquent cette année à faire partir leurs navires au commencement de décembre, à cause du peu de succès qu'on a eu l'année dernière avec le "Canadian Recruit", qui s'est échoué comme on sait et le "Canadian Spinner", qui a été à la dérive pendant plus de six semaines dans le golfe.

LE "MEGANTIC" DANS LE PORT

Ce gros paquebot de la ligne "White Star", comme nous le disions hier, a accosté vers une heure et demie après une traversée très dure. Le navire a rencontré du gros temps mais a pu cependant continuer sa route et n'a pas subi de retard. Le "Meganitic" partira d'ici pour la dernière fois samedi prochain. Il portait à son bord un total de 1,460 passagers. On notait à bord un groupe de 50 servantes anglaises qui s'en vont directement, sous la conduite de Mlle Frances Biden, prendre du service dans la province de la Saskatchewan. Il y avait aussi à bord 110 mineurs de Cornwall qui vont travailler dans les mines du Nord-Ontario.

DEPART DE L'EMPRESS

L'"Empress of Britain", ligne du Pacifique-Canadien, part de Québec demain après-midi, pour son dernier voyage de Québec à Liverpool. Il portera à son bord 75 passagers de première classe, 128 de seconde et 310 de troisième. Notons sur la liste du bord le nom du prince Paratchatra de Siam, commissaire général des chemins de fer dans le royaume de Siam. Il est venu aux Etats-Unis pour y étudier les problèmes ferroviaires. Le prince a fait un très court séjour en Amérique puisqu'il est arrivé le 23 octobre dernier à bord du "Mauretania". Le prince Paratchatra est le demi-frère du roi Rama IV de Siam. Il est général dans l'armée de Siam.

LE FEU DANS LA CALE

San Francisco, Cal., 9. — Le "Newport" "Pac Mail", a fait 150 milles à pleine vitesse pour entrer dans le port le plus rapproché qui était celui de Corinti, Nicaragua. Le paquebot a dû changer de course lorsque l'on s'aperçut d'un incendie qui faisait rage dans la cale.

Pendant plus de quatre-vingts heures les membres de l'équipage ont lutté sans répit contre les flammes. On n'a pas averti les passagers afin d'éviter une panique. Il y avait plusieurs centaines de passagers à bord, dont un grand nombre de femmes et d'enfants.

MOUVEMENTS DES NAVIRES

Pas un seul navire n'a quitté le port hier. Il reste encore vingt-sept transatlantiques à Montréal: Le "Vesuvio", est arrivé à Montréal hier venant de Gènes.

Le "Maria Valeria" est arrivé hier de Trieste.

Le "Scandinavian", ligne du Pacifique, est arrivé hier soir vers 10 heures et demie venant d'Anvers et de Southampton.

Le "Meganitic", ligne White Star, a accosté hier venant de Liverpool. Le "Canadian Adventurer", marine marchande du Canada doit arriver demain de Santiago.

Le "Canadian Miller" part ce soir ou demain matin pour Liverpool.

Vienna, 9 (S. P. A.) — Le parti social-démocrate a décidé hier, de rompre définitivement avec l'Internationale de Moscou et d'expulser de ses rangs les nommés Joseph Frey et Franz Rothe, car l'écueil du parti croit que les organisations moscovites sont dirigées contre les ouvriers.

UNE ÉTROITE SURVEILLANCE

LA HOLLANDE FAIT GARDER SA FRONTIERE DU COTE DE L'ALLEMAGNE POUR EMPECHER LES AGENTS BOLCHEVISTES D'ENTRER. — L'ANCIEN EMPIRE DE GUILLAUME EST LEUR REFUGE.

Rotterdam, 9. — (S.P.A.) — La Hollande a établi un cordon de surveillance du côté de sa frontière qui touche à l'Allemagne afin d'empêcher les agents bolchevistes russes de pénétrer au pays par cette voie. Ainsi des gardes très nombreux vont à ce que les personnes qui veulent franchir la frontière en un sens ou l'autre passent par les postes et les routes connues, car ceux qui essaient de tromper les autorités s'exposent à être canardés. Les précautions prises jusqu'à présent n'avaient pas réussi à enrayer l'immigration soviétique. Tous les jours paraissent en cette ville, de même qu'à Amsterdam des individus que la police aimerait à questionner, mais sitôt que les policiers se mettent à leurs trousses, ils disparaissent. Plus tard, on apprend que les suspects ont été vus en Allemagne et sont en route vers les frontières russes. Ces agents leniniens jouent des tours analogues aux allées et venues des esclaves fugitifs qui se rendaient au Canada en passant par les Etats du Nord aux jours qui ont précédé la guerre civile aux Etats-Unis.

Parmi ceux qui ont déjoué dernièrement les gardiens de la frontière hollandaise se trouve Louis-G. Feynau, délégué américain à la conférence de liquidation bolcheviste internationale, qui s'est tenue à Bruxelles. Dès qu'on a eu appris le but de sa présence, les agents du gouvernement se sont mis à le surveiller de près et l'ont découvert un bon jour à bord d'un navire en route pour l'Angleterre. On a fait des recherches sur le bateau en question, mais Feynau avait disparu. Quelques jours après, on rapportait qu'il se balladait dans les rues de Berlin. On ignore quel trajet il a suivi pour se rendre dans la capitale allemande. On essaie bien de faire de la surveillance à Hambourg et en d'autres cités d'Allemagne, mais d'ordinaire personne ne tombe dans les filets de la police, du fait qu'il y a en Bohême des éléments sympathiques au gouvernement soviétique de la Russie.

On soutient ici que l'Allemagne est devenue un asile assez sûr que la Russie pour les agents bolchevistes. On découvre souvent des agitateurs radicaux dans les régions mineures de la Rhur en Allemagne, tout près de la zone d'occupation des alliés, où ils semblent évoluer à leur aise. Les agents des Soviets emploient des subterfuges pour introduire en Hollande des missionnaires bolchevistes qui une fois rendus là, cherchent à traverser en Amérique. Il paraît qu'il y a de ces individus passant et repassant la frontière à tout moment. La Hollande fait tout son possible pour les pincer. On a eu vent ici que nombre de partisans des Bolcheviki déportés l'an dernier des Etats-Unis comme sujets indésirables projetent d'y retourner. La police affirme qu'un bureau spécial a été ouvert ici chargé de s'occuper de cette classe d'"émigrants".

Chez le coroner

Le coroner MacMahon a présidé deux enquêtes, ce matin. Le premier cas a été celui de M. Louis-P. Saint-Louis, tué accidentellement par une auto au coin des rues Plessis et Sainte-Catherine, à 7 h. 30 dimanche soir. Le chauffeur de l'auto, M. Georges Lamontagne, 226 est. Sherbrooke, a été excusé de tout blâme, par les jurés. Le même verdict a été rendu dans le cas de Mme Mary Hill, 466, Marquette, morte dimanche des suites d'un accident d'auto arrivé jeudi soir dernier, rue Sherbrooke, à Westmount, encore ici, les jurés ont excusé le chauffeur de tout crime.

Au bureau du gouvernement

M. Athanas David, secrétaire provincial était au bureau des ministres provinciaux, ce matin. Il a reçu la visite de plusieurs particuliers.

M. O.-J. Morin, sous-ministre des Affaires municipales était aussi au bureau des ministres et a reçu une délégation de Saint-Clet, au sujet de la question des logements ouvriers.

M. Napoléon Séguin était aussi à son bureau, ce matin.

Convocation

Ce soir, à la salle Tremblay, 1597 est, rue Sainte-Catherine, réunion du Syndicat catholique et national des charpentiers-menuisiers. Les élections des officiers pour le trimestre prochain, auront lieu ce soir, et tous les membres sont priés d'être présents.

Le Syndicat catholique et national des employés de Tramway, se réunira à la salle paroissiale, 1939, rue Sainte-Catherine. Des questions importantes y seront débattues.

L'assemblée du Syndicat catholique et national des Travailleurs en fer, C. O. de Lachine, aura lieu, ce soir, à la salle de la corporation ouvrière catholique de Lachine, 14, 13e avenue, Lachine.

L'assistance maternelle

La réunion annuelle de l'Assistance maternelle a eu lieu hier. Faute d'espace, nous ajournons à plus tard la publication du rapport.

LES BOLCHEVIKI VEULENT PÉNÉTRER EN CRIMÉE

Constantinople, 9. — (S.P.A.) — Les Bolcheviki veulent percer à tout prix les lignes de défense du général Wrangel à l'isthme de Pérékop et pénétrer en Crimée. Ils massent des troupes à l'est pour s'emparer de l'isthme de Tchongor. Cinq divisions d'infanterie font l'assaut de Pérékop et des troupes fraîches secondées par l'artillerie s'élancent de Salkovo et Genitschesk, vers le sud, pour se frayer un passage en Crimée par le nord-est. On dit que les Bolchevistes font un effort suprême afin de finir la campagne avant l'hiver qui pourrait démoraliser leurs soldats. La principale base de Wrangel derrière Pérékop se trouve aux alentours du village de Ioshoon. Or, si la Sivsh ou mer putride gélait, chose qui arrive assez rarement, la défense de la Crimée en serait d'autant plus difficile à faire. Les navires de Wrangel contrôlent la mer d'Azof, fait qui embarrasse un peu les Bolchevistes dans leurs opérations sur la rive orientale de cette mer.

Le prix de l'essence

Saint-Jean, N.B., 9. (S.P.C.) — La commission fédérale du tarif a siégé ici, ce matin, M. W. S. Fisher, au nom des manufacturiers du Nouveau-Brunswick, un travail préconisant le maintien d'une protection suffisante au Canada. Il a débuté en affirmant qu'il est nécessaire d'industrialiser la province pour que les cultivateurs puissent écouler ici leurs produits qui, provenant d'une culture mixte, ne sont pas aussi exportables que les grains de l'Ouest. Il a ajouté que les ressources naturelles offrent de belles perspectives à nombre de citoyens entrepreneurs, mais que le capital leur a toujours fait défaut, et qu'il leur sera encore plus difficile de se le procurer, si les financiers s'aperçoivent qu'on va abdiquer la politique de protection adéquate. En 1905, il n'y avait que 628 industries au Nouveau-Brunswick, mais il y en avait 1363 en 1918. La production des manufactures a triplé durant la même période. Dans le moment, 20,000 personnes gagnent leur subsistance dans les établissements industriels qui paient 7,000,000 de salaires.

Le lord-maire de Londres

Londres, 9. — (S.P.C.) — La parade historique qui marque l'Intronisation des maires de Londres a eu lieu hier, alors que l'archevêque James Rolfe a assumé les fonctions de lord-maire. La cérémonie n'a pas été aussi imposante que d'habitude à cause de la récente grève des mineurs. Néanmoins des milliers de personnes ont processionné. Il y aura banquet ce soir, au Guild Hall et le premier-ministre Lloyd-George portera la parole.

VIENT DE PARAITRE

"La prochaine guerre impériale" "EN SERONS-NOUS?" Par M. Henri Bourassa. La nouvelle brochure de M. Bourassa: "La prochaine guerre impériale. En serons-nous? (Trente-deux pages, grand format), vient de paraître.

Elle comprend les cinq articles sur la propagande impériale, publiés par M. Henri Bourassa au lendemain du discours de sir Auckland Geddes, à Ottawa, et une partie nouvelle, complètement inédite et d'ampleur aussi considérable sur l'impérialisme anglais et son rôle moral. Dans cette dernière partie, l'auteur cite et commente l'opinion de Louis Veillat, de Donoso Cortés et d'Emile Flourens, l'ancien ministre des Affaires étrangères de France, sur la politique anglaise.

La prochaine guerre impériale se vend quinze sous l'exemplaire, plus deux sous pour le port. A la douzaine, une piastre et demie, plus les frais de port, soit 12 sous. Par quantités de cinquante et plus, sur le pied de dix sous l'exemplaire, frais de port en plus.

Aucune commande ne sera remplie à moins d'être accompagnée du paiement par chèque accepté au pair, mandat poste ou bon-poste. On trouvera aussi cette brochure dans les principales librairies. Adresser les commandes à l'Administration du "Devoir", 43, rue Saint-Vincent, Montréal.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI : — Jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 son par mot supplémentaire.

CHOSSES MUNICIPALES

UN INSUCCES DE M. MARTIN

LE MAIRE S'INSURGE CONTRE LA POLITIQUE DES ADMINISTRATEURS. — AURAIENT-ILS AGI ILLEGALEMENT ? — LA MAJORITE DES SEIZE FAITS DEFAUT DIVERSES MOTIONS ADOPTEES.

Les conseillers municipaux n'ont pu rejeter hier les rapports des administrateurs, comme c'était le désir du maire, faute de réunir les seize voix réglementaires.

L'affaire a soulevé un très vif débat. Le maire a violemment pris à partie les commissaires ; s'armant de la clause 338 de la charte, il a menacé de déqualification ceux des échevins qui voteraient pour le rapport, à cause de l'illegalité de la procédure.

Dependant le maire ne s'est pas arrêté au deuxième paragraphe de cette clause qui dit : "Et dans tous les cas, la responsabilité des déchéances édictées par cet article n'aura pas lieu, lorsque la commission aura autorisé, ratifié ou confirmé cette dépense d'argent comme valable et légitime et que son rapport à cet effet soumis au conseil, aura été approuvé par celui-ci ou sera devenu automatiquement en vigueur, tel que prévu ci-dessus".

L'insuccès que ses menaces sont ridicules, puisque le conseil, à la suite du rapport de la commission, a entièrement approuvé la dépense nécessaire pour les pavages des deux rues en question.

M. Brodeur s'est mis de la partie pour appuyer sur l'irrégularité de la procédure, et plusieurs échevins ont concouru dans le même sens ; pour donner un autre aspect de la question, il trouve tout naturel, de son côté que l'on se soit trompé sur les estimés des travaux.

Le vote a donné le résultat suivant sur la motion de rejet de l'échevin Brodeur : Pour le rejet : les échevins Bédard, Brodeur, Carmel, Denis, Desroches, Dixon, Dubéau, Elie, Fillion, O'Connell, Sansregret, Tremblay, VanVliet et le maire ; 14 voix.

Après le vote, M. Brodeur a fait remarquer que si le conseil ne se réunissait qu'à voter des crédits, après que ceux-ci ont été dépensés par la commission administrative, il valait tout aussi bien pour le conseil ne pas exister.

COMPILATION DES REGLEMENTS

M. Creelman a ramené sur le tapis le projet de compilation de règlements actuels de la ville. Ces règlements au nombre de 733 n'existent pour la plupart que sous une forme séparée, en feuillets épars dans les filières de la secrétaire municipale ; la majorité, pour ne pas dire les deux tiers, ont été amendés, changés ou abrogés, de sorte que la consultation en est fort difficile.

L'échevin Creelman a donc renouveau de sa demande de réunir en un volume les 253 règlements qui restent en vigueur, et de les grouper selon une classification logique, ce volume pourrait se vendre ensuite aux intéressés.

Sa motion, ainsi conçue, a été unanimement adoptée : "Proposé par l'échevin Creelman, appuyé par l'échevin Sansregret, "Attendu que la dernière compilation des règlements de la cité de Montréal a été publiée en 1902 et renfermait 274 règlements, qui avaient été édictés entre 1866 et 1902 ; et

"Attendu que, depuis que cette compilation a été faite, le Conseil de ville a édicté 459 règlements additionnels, ce qui fait 733 règlements en tout ; et

"Attendu qu'à peu près les 2-3 des 733 règlements édictés depuis 1866 ont été abrogés ou amendés, ou sont tombés en désuétude ;

"Que ce conseil est d'opinion que, dans l'intérêt public, une compilation de tous les règlements municipaux qui ont été édictés jusqu'ici devrait être faite sans retard, et que la Commission administrative soit chargée d'inclure dans le prochain budget une somme suffisante pour couvrir la dépense que cela nécessitera."

LES MARAICHERS PAYERONT D'AVANTAGE Les administrateurs ont soumis un rapport élevant de 25 sous à 50 sous la location de chaque voiture des cultivateurs de la ville. Les échevins n'ont pu la rejeter, faute de réunir les seize voix réglementaires.

En proposant le rejet du règlement, l'échevin Brodeur représente que les cultivateurs n'avaient pas actuellement assez d'accommodation pour leur imposer de nouvelles charges, et que celles-ci se trouveront en définitive à retomber sur le contribuable, et contribueront ainsi à élever le coût de la vie. Il croit qu'on devrait le plus possible faciliter aux cultivateurs l'accès aux marchés.

IL A MIS FIN A SES MAUX

M. HERMAS CHAMBERLAND, DE CETTE VILLE, DECLARE SE PORTER A MEUVILLE DEPUIS QU'IL PREND DU TAN-LAC. — SES NERFS SONT SOLLÉS COMME L'ACIER, ET IL DIT-IL.

M. Hermas Chamberland, demeurant Montréal rue Saint-André, No 1051, est un élagiste très bien connu. Il a récemment déclaré avoir engraisé de douze livres, grâce au Tanlac, et il nous a donné l'attestation qui suit et qu'on ne lira pas sans intérêt dans toute la Province de Québec :

"Je suis heureux de joindre ma voix à toutes celles qui font entendre les louanges du Tanlac, dit-il, car ce médicament m'a déjà fait engraisser de douze livres et m'a permis de recouvrer la santé. Pendant quatre ans, j'ai souffert de nervosité excessive et de mauvais digestion. Je ne pouvais manger la moindre chose sans avoir dans l'estomac, des gaz en telle quantité, qu'ils me causaient d'effroyables palpitations de cœur. J'avais parfois les plus grandes difficultés à respirer.

"Je n'osais plus manger de la viande. Souvent la tête me faisait tellement mal, que je pensais en devenir fou. J'avais une si vive douleur dans le dos, que je ne pouvais pas me coucher vers la terre. Le moindre bruit me mettait hors de moi, tant ma nervosité était excessive. Mes nuits étaient sans sommeil et si parfois il m'arrivait de dormir un instant, je m'éveillais en proie à un épouvantable cauchemar. Le matin me trouvais plus fatigué que la veille. J'étais parfois si étourdi, que j'avais toutes les peines du monde à monter dans une échelle, ce que pourtant je devais faire dans le cours ordinaire de mon travail.

"Je dois certainement beaucoup au Tanlac, car il m'a mis fin à mes souffrances, alors que rien autre ne pouvait me donner un soulagement appréciable. Il m'a redonné mon appétit d'autant. Je mange comme un ogre et de tout ce qui me plaît. Enfin je mange de la viande tant que j'en veux, sans en ressentir par la suite le moindre inconfort. Je n'ai plus d'étourdissements et je ne suis plus ce que c'est que d'avoir mal dans le dos. Mes nerfs sont solides comme de l'acier et je dors comme une bûche, de ce que je mets au lit. Mon activité physique et intellectuelle est redevenue normale et je me porte, je n'hésite pas à le dire, comme un champion. Je reconnais volontiers que c'est au Tanlac que je dois d'être revenu à la santé."

Le Tanlac est en vente à Montréal, dans les pharmacies de Dr Ledue, dans les pharmacies de MM Quenneville, Guérin et Bélanger, chez MM. Lecours et Lanctôt, pharmaciens, et aux Liggett's Retail Stores ; à Verdun, chez M. Henri-P. Fabien, pharmacien ; à Lachine, chez M. Henri Le Cavalier, pharmacien ; à Longueuil, chez M. J.-A. Huot, et à Saint-Eustache, chez M. Ernest Lahaie, sous la direction personnelle d'un représentant spécial du Tanlac.

hier, M. J.-B. Farthing, qui, en conséquence, deviendra l'an prochain, évêque de l'Université d'Oxford.

M. Farthing, fils de l'évêque protestant de Montréal, appartenait à la faculté des Arts du McGill. A des études tout à fait remarquables, il point des succès marqués aux jeux, conditions de la bourse. Il a fait partie du 66e bataillon et est allé outre-mer.

Mort du sénateur L. W. Shalford

Vancouver, 9 (S. P. C.) — Le sénateur L. W. Shalford, l'un des plus jeunes membres du Sénat, est mort des suites d'une attaque de paralysie, hier matin. Il était âgé de 47 ans.

Natif de la Nouvelle-Ecosse, il a représenté pendant 14 ans la circonscription de Similkameer, en Colombie-Anglaise. Il s'occupait, comme directeur, d'une compagnie d'exploration de mines, en ces dernières années. Une femme et quatre enfants lui survivent.

La mort du sénateur Shalford creuse un huitième vide au Sénat. Actuellement, il y a trois sièges vacants à la Chambre Haute pour la Colombie-Anglaise ; deux autres pour la Saskatchewan ; deux autres pour l'Ontario ; un pour l'Alberta et un pour la Nouvelle-Ecosse.

Le révérend est exonéré

Windsor, 9 (S.P.C.) — L'enquête du coroner sur la mort de Beverly Trumble, qui a été tué d'un coup de revolver par le révérend J.-O. L. Spracklin, inspecteur des permis de boisson, pour le gouvernement, s'est terminée hier, par un verdict d'homicide justifiable.

Une foule considérable a suivi cette enquête et s'est dispersée sans

IL A MIS FIN A SES MAUX

M. HERMAS CHAMBERLAND, DE CETTE VILLE, DECLARE SE PORTER A MEUVILLE DEPUIS QU'IL PREND DU TAN-LAC. — SES NERFS SONT SOLLÉS COMME L'ACIER, ET IL DIT-IL.

M. Hermas Chamberland, demeurant Montréal rue Saint-André, No 1051, est un élagiste très bien connu. Il a récemment déclaré avoir engraisé de douze livres, grâce au Tanlac, et il nous a donné l'attestation qui suit et qu'on ne lira pas sans intérêt dans toute la Province de Québec :

"Je suis heureux de joindre ma voix à toutes celles qui font entendre les louanges du Tanlac, dit-il, car ce médicament m'a déjà fait engraisser de douze livres et m'a permis de recouvrer la santé. Pendant quatre ans, j'ai souffert de nervosité excessive et de mauvais digestion. Je ne pouvais manger la moindre chose sans avoir dans l'estomac, des gaz en telle quantité, qu'ils me causaient d'effroyables palpitations de cœur. J'avais parfois les plus grandes difficultés à respirer.

"Je n'osais plus manger de la viande. Souvent la tête me faisait tellement mal, que je pensais en devenir fou. J'avais une si vive douleur dans le dos, que je ne pouvais pas me coucher vers la terre. Le moindre bruit me mettait hors de moi, tant ma nervosité était excessive. Mes nuits étaient sans sommeil et si parfois il m'arrivait de dormir un instant, je m'éveillais en proie à un épouvantable cauchemar. Le matin me trouvais plus fatigué que la veille. J'étais parfois si étourdi, que j'avais toutes les peines du monde à monter dans une échelle, ce que pourtant je devais faire dans le cours ordinaire de mon travail.

"Je dois certainement beaucoup au Tanlac, car il m'a mis fin à mes souffrances, alors que rien autre ne pouvait me donner un soulagement appréciable. Il m'a redonné mon appétit d'autant. Je mange comme un ogre et de tout ce qui me plaît. Enfin je mange de la viande tant que j'en veux, sans en ressentir par la suite le moindre inconfort. Je n'ai plus d'étourdissements et je ne suis plus ce que c'est que d'avoir mal dans le dos. Mes nerfs sont solides comme de l'acier et je dors comme une bûche, de ce que je mets au lit. Mon activité physique et intellectuelle est redevenue normale et je me porte, je n'hésite pas à le dire, comme un champion. Je reconnais volontiers que c'est au Tanlac que je dois d'être revenu à la santé."

Le Tanlac est en vente à Montréal, dans les pharmacies de Dr Ledue, dans les pharmacies de MM Quenneville, Guérin et Bélanger, chez MM. Lecours et Lanctôt, pharmaciens, et aux Liggett's Retail Stores ; à Verdun, chez M. Henri-P. Fabien, pharmacien ; à Lachine, chez M. Henri Le Cavalier, pharmacien ; à Longueuil, chez M. J.-A. Huot, et à Saint-Eustache, chez M. Ernest Lahaie, sous la direction personnelle d'un représentant spécial du Tanlac.

hier, M. J.-B. Farthing, qui, en conséquence, deviendra l'an prochain, évêque de l'Université d'Oxford.

M. Farthing, fils de l'évêque protestant de Montréal, appartenait à la faculté des Arts du McGill. A des études tout à fait remarquables, il point des succès marqués aux jeux, conditions de la bourse. Il a fait partie du 66e bataillon et est allé outre-mer.

Mort du sénateur L. W. Shalford

Vancouver, 9 (S. P. C.) — Le sénateur L. W. Shalford, l'un des plus jeunes membres du Sénat, est mort des suites d'une attaque de paralysie, hier matin. Il était âgé de 47 ans.

Natif de la Nouvelle-Ecosse, il a représenté pendant 14 ans la circonscription de Similkameer, en Colombie-Anglaise. Il s'occupait, comme directeur, d'une compagnie d'exploration de mines, en ces dernières années. Une femme et quatre enfants lui survivent.

La mort du sénateur Shalford creuse un huitième vide au Sénat. Actuellement, il y a trois sièges vacants à la Chambre Haute pour la Colombie-Anglaise ; deux autres pour la Saskatchewan ; deux autres pour l'Ontario ; un pour l'Alberta et un pour la Nouvelle-Ecosse.

Le révérend est exonéré

Windsor, 9 (S.P.C.) — L'enquête du coroner sur la mort de Beverly Trumble, qui a été tué d'un coup de revolver par le révérend J.-O. L. Spracklin, inspecteur des permis de boisson, pour le gouvernement, s'est terminée hier, par un verdict d'homicide justifiable.

Une foule considérable a suivi cette enquête et s'est dispersée sans

SHILOH 30 GOUTTES CALMENT LA TOUX DEPUIS 1870

BREVETS D'INVENTION EN TOUT PAYS. Demander le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES ARCHITECTE

J. Albert La Rue ARCHITECTE

ASSURANCES ET VITRES

ISIDORE CRÉPEAU Assureur contre l'Incendie, Accidents, Automobiles, Cambriolage, Glaces, etc.

Atlas Assurance Company Limited

Commercial Plate Glass Assurance Company

La Cie CERAMO-VITRAIL Inc.

ASSURANCES

NORMANDIN & DESROSIERS Courtiers en Assurances

AVOCATS ARCHAMBAULT & MARCOTTE

Pariseau, Archambault & Bruchési AVOCATS

CARTIER & CARTIER AVOCATS

MAURICE DUGAS, L.L.L. AVOCAT

Arthur LALONDE AVOCAT, PROCUREUR, ETC.

LAMOTHE, GADBOIS & NANTÉL AVOCATS

Roland Maillet AVOCAT ET PROCUREUR

Jean C. Martineau L.L.L. AVOCAT

PAGER & CLOUTIER AVOCAT

Théodule Rheaume, C. F. AVOCAT

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND AVOCATS

La Cause des Maladies de Coeur Une mauvaise digestion produit des gaz dans l'estomac...

H. E. BOURASSA INGENIEUR MECANICIEN

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

ANATOLE VANIER GUY VANIER VANIER & VANIER

BANQUE D'EPARGNE LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

CHIROPODISTE Maladies des pieds

COMPTABLES BEAUDOIN LIMITEE

L. A. CARON COMPTABLE VERIFICATEUR

P. A. GAGNON COMPTABLE LICENCE

CADRES ET MIROIRS La Cie Wisintalmer & Fils Inc.

COURTIERS EN IMMEUBLES A. JETTE & CIE

DOCTEURS

Dr J.M.E. Prevost

Dr J.-M.-A. VALOIS, Maladies des voies urinaires

Dr R. TESSIER

DENTISTES Dr E.-D. AUGOIN, B.A., M.A.

Dr J.-M.-A. VALOIS, Maladies des voies urinaires

Dr R. TESSIER

DENTISTES Dr E.-D. AUGOIN, B.A., M.A.

Dr J.-M.-A. VALOIS, Maladies des voies urinaires

Dr R. TESSIER

DENTISTES Dr E.-D. AUGOIN, B.A., M.A.

Dr J.-M.-A. VALOIS, Maladies des voies urinaires

Dr R. TESSIER

DENTISTES Dr E.-D. AUGOIN, B.A., M.A.

Dr J.-M.-A. VALOIS, Maladies des voies urinaires

Dr R. TESSIER

DENTISTES Dr E.-D. AUGOIN, B.A., M.A.

Dr J.-M.-A. VALOIS, Maladies des voies urinaires

Pour être tout rempli de la joie de vivre

Celery King le roi des laxatifs toniques.

H. E. BOURASSA INGENIEUR MECANICIEN

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

ANATOLE VANIER GUY VANIER VANIER & VANIER

BANQUE D'EPARGNE LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

CHIROPODISTE Maladies des pieds

COMPTABLES BEAUDOIN LIMITEE

L. A. CARON COMPTABLE VERIFICATEUR

P. A. GAGNON COMPTABLE LICENCE

CADRES ET MIROIRS La Cie Wisintalmer & Fils Inc.

COURTIERS EN IMMEUBLES A. JETTE & CIE

DOCTEURS

Dr J.M.E. Prevost

Dr J.-M.-A. VALOIS, Maladies des voies urinaires

Dr R. TESSIER

DENTISTES Dr E.-D. AUGOIN, B.A., M.A.

Dr J.-M.-A. VALOIS, Maladies des voies urinaires

Dr R. TESSIER

DENTISTES Dr E.-D. AUGOIN, B.A., M.A.

Dr J.-M.-A. VALOIS, Maladies des voies urinaires

Dr R. TESSIER

DENTISTES Dr E.-D. AUGOIN, B.A., M.A.

Dr J.-M.-A. VALOIS, Maladies des voies urinaires

Dr R. TESSIER

DENTISTES Dr E.-D. AUGOIN, B.A., M.A.

Dr J.-M.-A. VALOIS, Maladies des voies urinaires

Dr R. TESSIER

DENTISTES Dr E.-D. AUGOIN, B.A., M.A.

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE DES PEINTRES. Salaire, soixante-quinze sous de l'heure, semaine de quarante heures de travail.

CHAUFFEURS MECHANICIENS demandés. Salaires les cours, jour ou soir. Licence obligatoire, position assurée.

A VENDRE ANTIMONY DOMESTIQUES La chance de votre vie. Nous possédons 100 laperaux noirs, garantis de lignée, avec généalogie, et le meilleur stock du pays.

A VENDRE ferme avicole Landais, St-Jérôme, 17 arpents, avec installation pour hiverner 3,000 poules, avec installation pour élever 10,000 œufs par semaine.

A VENDRE cochenilles Brahma Blanches, St-Jérôme, 17 arpents, avec installation pour hiverner 3,000 poules, avec installation pour élever 10,000 œufs par semaine.

PROPRIETAIRES A VENDRE Alexandre Dupuis (Établi en 1897) COURTIER EN IMMEUBLES

TAILLEUR POUR DAMES E. A. SEGUN, TAILLEUR POUR DAMES

COLLEGE DE BARBIER Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé ?

REPARATIONS MEUBLES de toutes sortes polis et rembourrés ; matelas et laines refaites.

PARAITRA LE 10 L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE 1921

Les accusés avouent leur crime Camden, N.-J., 9 (S. P. A.) — Le procureur-général Wolvorton, du comté de Camden, où un jeune messager de banque du nom de David-S. Paul, a été tué par deux hommes.

Le procureur-général Wolvorton a aussi donné quelques détails sur les confessions des accusés. Ceux-ci une fois arrêtés, ont déclaré à la police ou étant cachés l'argent volé. Une somme de \$4,000 a été retrouvée dans une caisse de livres à la demeure de James et le reste, soit une somme d'environ \$30,000, avait été enterrée dans la cimetière au pied de la tombe de la mère de Schuck.

D'après le procureur-général, les accusés lui auraient dit que l'argent avait été déposé au cimetière environ six jours après le crime. Il existe une certaine corroboration entre les confessions des deux accusés, mais Schuck prétend qu'il a été forcé par James pour faire partie du complot et que celui-ci l'aurait même menacé d'un revolver. Les deux accusés sont mariés et âgés respectivement de 32 et 37 ans.

Cours de législation commerciale

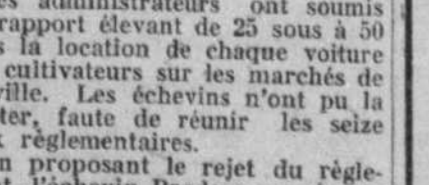
Me Alexandre Gérin-Lajoie, avocat et docteur en droit, continuera ce soir, à 8 h. 15, à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, 185, rue Saint-Denis, un cours public de législation commerciale. Il traitera de l'acte de commerce. L'entrée est gratuite.

Le Pharmacien Recommande

PARCE qu'il en connaît la composition, parce qu'il sait qu'il est fabriqué d'après la formule du Dr Ed. Morin, sous la direction de chimistes compétents, avec du Goudron de hêtre, de l'Huile de Foie de Morue de choix et autres médicaments efficaces pour le soulagement rapide et la guérison certaine de toutes les affections des voies respiratoires.

Employez-le en toute confiance dès les premiers symptômes d'un rhume, il n'y a pas de meilleurs remèdes.

Dr ED. MORIN & CIE, Limitée, QUEBEC, Qué.



Le Pharmacien Recommande

PARCE qu'il en connaît la composition, parce qu'il sait qu'il est fabriqué d'après la formule du Dr Ed. Morin, sous la direction de chimistes compétents, avec du Goudron de hêtre, de l'Huile de Foie de Morue de choix et autres médicaments efficaces pour le soulagement rapide et la guérison certaine de toutes les affections des voies respiratoires.

Employez-le en toute confiance dès les premiers symptômes d'un rhume, il n'y a pas de meilleurs remèdes.

Dr ED. MORIN & CIE, Limitée, QUEBEC, Qué.

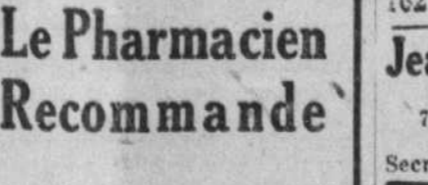


Le Pharmacien Recommande

PARCE qu'il en connaît la composition, parce qu'il sait qu'il est fabriqué d'après la formule du Dr Ed. Morin, sous la direction de chimistes compétents, avec du Goudron de hêtre, de l'Huile de Foie de Morue de choix et autres médicaments efficaces pour le soulagement rapide et la guérison certaine de toutes les affections des voies respiratoires.

Employez-le en toute confiance dès les premiers symptômes d'un rhume, il n'y a pas de meilleurs remèdes.

Dr ED. MORIN & CIE, Limitée, QUEBEC, Qué.



Le Pharmacien Recommande

PARCE qu'il en connaît la composition, parce qu'il sait qu'il est fabriqué d'après la formule du Dr Ed. Morin, sous la direction de chimistes compétents, avec du Goudron de hêtre, de l'Huile de Foie de Morue de choix et autres médicaments efficaces pour le soulagement rapide et la guérison certaine de toutes les affections des voies respiratoires.

Employez-le en toute confiance dès les premiers symptômes d'un rhume, il n'y a pas de meilleurs remèdes.

Dr ED. MORIN & CIE, Limitée, QUEBEC, Qué.

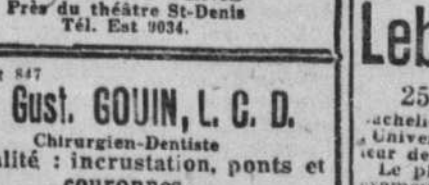


Le Pharmacien Recommande

PARCE qu'il en connaît la composition, parce qu'il sait qu'il est fabriqué d'après la formule du Dr Ed. Morin, sous la direction de chimistes compétents, avec du Goudron de hêtre, de l'Huile de Foie de Morue de choix et autres médicaments efficaces pour le soulagement rapide et la guérison certaine de toutes les affections des voies respiratoires.

Employez-le en toute confiance dès les premiers symptômes d'un rhume, il n'y a pas de meilleurs remèdes.

Dr ED. MORIN & CIE, Limitée, QUEBEC, Qué.



Le Pharmacien Recommande

PARCE qu'il en connaît la composition, parce qu'il sait qu'il est fabriqué d'après la formule du Dr Ed. Morin, sous la direction de chimistes compétents, avec du Goudron de hêtre, de l'Huile de Foie de Morue de choix et autres médicaments efficaces pour le soulagement rapide et la guérison certaine de toutes les affections des voies respiratoires.

Employez-le en toute confiance dès les premiers symptômes d'un rhume, il n'y a pas de meilleurs remèdes.

Dr ED. MORIN & CIE, Limitée, QUEBEC, Qué.





# Page du Foyer

## De Montréal à Québec

La voiture filait sous le soleil du paysage blond. Pour mieux admirer, mon amie Claire et moi nous cessâmes de causer. Et dans mon imagination je m'entendais disant "là-bas": "Si vous voyiez l'automne chez nous, si vous voyiez!" Et je m'entendais décrire cette route, décrire mon grand fleuve si bleu, sous un ciel aussi pur; décrire la ligne continue de forêts rousses, dorées et presque roses qui nous suivait à l'horizon, en se rapprochant parfois; décrire tous les champs nuancés, les détours exquis du chemin qui les traverse, ou son ruban tendu, droit, qui paraissait par bouts s'en aller à l'infini devant nous, sous l'arcade d'une double rangée d'arbres. Je m'entendais raconter l'aspect tranquille, vieilli et souriant de tous les villages de la rive, où les maisons voisinent dans une apparente paix si complète; le calme des rues aux talus remplis en cette saison de feuilles mortes amoncelées, où les petits enfants et les poules piétinent avec le même air heureux. Je m'arrêtais à Berthier rafraîchi par son étroite rivière, où les arbres et les habitations rivalisent d'ancienneté et de hauteur! Quelle grâce dans cette rue d'"en avant" parallèle au calme cours d'eau qui la mire. Oh, vraiment peut-on voir plus de ramures, plus de teintes, et des troncs d'érables ou d'ormes plus riches?

Je m'imaginai nommant nos petites villes aux noms si français et de noblesse certaine, et je m'enroulais dans la fierté de mes paysages comme dans un drapeau glorieux: pensez-

donc: je n'en finirais pas de m'émerveiller à la splendeur de cet automne qui donnait un charme empoignant au moindre pont reflété dans la clarté d'un ruisseau, à la moindre courbe des montagnes qui bientôt commencèrent à se lever devant nous. A la Pointe-du-Lac, le fleuve rappelle la mer; à Trois-Rivières on sent le progrès bien assis dans une ville qui garde cependant le souvenir d'une origine lointaine, et d'un rôle, dans une histoire importante. Et maintenant plus nous approchons Québec, plus les images m'enchantaient; le sol capricieux, la chaîne des Laurentides en robes de feuilles vives, rayonnantes au fond du paysage en amphithéâtre. Au Cap Santé, à Donnacona, ces tournants inattendus du chemin, des tons plus chauds dans les couleurs, et dans des bouquets de saules ou de bouleaux des maisons à toits pointus, en pente prolongée, en pierres des champs, et portant au dessus de l'entrée, avec orgueil, la date de leur naissance: 1775, 1820, etc... Ah! comme leur automne avancé dans l'automne splendide sous le soleil d'octobre m'a touchée et comme je les aimais d'être là, si solides, si bonnes et belles à voir dans leurs simplicités. Chaque cheminée grise et antique, parmi les jeunes descendantes diverses d'âge et de caractère, réveillait en moi un nouvel enthousiasme. Comme je trouvais que c'était beau chez nous, comme j'aimais mon pays et sa sainte terre, et son passé, et son présent et son avenir, moi qui demain allais le quitter...

Michelle Le NORMAND.

## Pensées choisies

Interrogez la mort, elle vous instruit.

L'amour rend léger ce qui est pesant et supporte avec égalité toutes les inégalités de la vie.

Nous sommes supérieurs aux anges parce que nous luttons, nous leur sommes inférieurs parce que nous succombons.

Si tous les hommes étaient justes ils seraient heureux, car ils se rendraient justice à eux-mêmes.

Un bon chrétien est celui qui prie, afin de connaître ses devoirs et d'obtenir de Dieu la force de les remplir.

Louis VEUILLON.



**Gaufres à la course:** Prendre deux chopines de lait doux, une tasse de beurre fondu, six oeufs battus séparément, huit cuillerées à thé de poudre à palisserie, de la farine.

Mélangez le lait et le beurre, puis ajoutez-y suffisamment de farine tamisée pour que la pâte soit assez claire; elle doit, pour être à point, couler aisément dans la cuiller. Ajoutez les jaunes d'oeufs bien battus, puis les blancs. En dernier, avant de faire cuire, jetez-y huit cuillerées à thé de poudre à pâte. Ces gaufres faites avec quatre ou cinq oeufs sont très bonnes, mais elles sont bien supérieures lorsqu'on suit la recette. Pour cuire, on beurre une plaque de tôle, et on jette une cuillerée de café de cette pâte sur la tôle, pour chaque galette.

**Biscuits au petit lait:** Prendre deux tasses de farine tamisée, deux cuillerées à thé de crème de tartre, une cuillerée à thé de soude, une cuillerée à thé de sel, gros comme une noix de saindoux, du lait de beurre en quantité suffisante pour faire une pâte molle pas assez épaiss-

se pour être roulée. Faites votre mélange puis jetez- sur le pétrin bien enduit de farine. Travaillez un peu la pâte afin qu'elle soit lisse, puis coupez vos biscuits de la grosseur requise. Faites cuire dans un four très chaud.

**Brioche d'oranges:** Prendre dix onces de farine, un quartier de sucre, deux onces de beurre, deux onces de saindoux, une cuillerée à thé de poudre à pâte, le zeste d'une orange, une pincée de sel, un oeuf, du lait.

Amalgamez le beurre, le saindoux, et la farine. Ajoutez le sucre, la poudre à pâte et le zeste de l'orange. Faites-en une pâte ferme avec l'oeuf battu et un peu de lait. Cuisez dix minutes à four gai. Aussitôt refroidies, glacez les brioches avec un peu de sucre en poudre humecté de jus d'orange.

**LES LIVRES.**  
Achetez les livres de Michelle Le Normand: *Autour de la maison*, cinquante-cinq sous franco, *Couleur du temps*, soixante-quinze sous, plus cinq sous par le port. En vente au *Devoir*, à l'Action Française, et dans toutes les bonnes librairies.

## Conseils pratiques

**Avant de quitter la maison** pour quelques jours ou plus, fermez le courant électrique dans la maison, pour être Lien certain qu'il ne s'en dépensera pas inutilement, et par prudence.

**Occasions dont il faut profiter.** Certains tissus de belle qualité se vendent à bon compte, à bon marché parce que les couleurs n'en sont pas actuellement en faveur. Avant de choisir dans les couleurs en vogue, demandez vous si, en économisant, vous ne tirerez pas un aussi bon parti de ces couleurs non à la mode. Exemple: du jaune! On trouve du ruban de cette teinte pour presque rien, tandis que les bleus et roses atteignent un prix fabuleux. Pour les enfants, en harmonisant ce ruban à des robes blanches, le jaune ne sera-t-il pas joli, surtout si vos petites filles ont des cheveux blonds et du teint?

Avec de la soie d'une teinte également sans vogue, on peut encore faire des garnitures de maison sans pareille et d'un charme incontestable. En cherchant l'économie on court la chance de trouver la nouveauté et l'original.

## "Scenes d'Afrique"

Le R. P. Joseph Fillion des pères Blancs donnera demain soir une conférence sous les auspices du cercle LaHaye de l'A. C. J. C., dans la salle du cercle Paroissial, 62, boulevard Saint-Joseph-Est. Le père Fillion est bien connu dans les milieux intellectuels de Québec, où il a plus d'une fois suscité les applaudissements de ses auditeurs. Il parlera ici de "Scenes d'Afrique", des moeurs des indigènes et des endroits pittoresques du continent noir.

M. Emile Gour et Mlle Blanche Gonthier bien connus dans les milieux artistiques, de Montréal, exé-

cuteront pour la circonstance un magnifique programme musical. Ils chanteront en duo la "Maison" de Massenet. M. Gour interprétera ensuite un extrait de Werther et Mlle Gonthier la valse "Roméo et Juliette", de Gounod.

Me Francis Fauteux présentera le conférencier et M. Alfred Duranleau, le président d'honneur, adressera la parole. Les billets sont actuellement en vente aux endroits suivants: "Le Devoir", 43 Saint-Vincent; Granger et Frères, Archambault, coin Saint-Denis et Ste-Catherine; pharmacie Lamouette, coin Saint-Laurent et Blvd Saint-Joseph; pharmacie Lanctôt et Brault, coin Laurier et ave du Parc. (Communiqué.)

## Fête patriotique française

Les préparatifs de la grande manifestation patriotique de jeudi prochain, 50e anniversaire de la proclamation de la République et 2e anniversaire de l'armistice, sont aujourd'hui terminés, et les adhésions nombreuses, les concours enthousiastes, qui s'offrent de tous côtés, donnent la certitude du plus complet succès pour cette fête du patriotisme français, qui soulève l'enthousiasme général dans la colonie française de Montréal et chez les amis de la France.

Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, il y aura d'abord une retraite aux flambeaux, musique en tête, partant de l'Union nationale française, avenue Viger, défilera par les rues Saint-Hubert, Craig, Amherst, Sainte-Catherine, boulevard Saint-Laurent, Sherbrooke, jusqu'à la salle des Chevaliers de Colomb, où aura lieu la fête, qui débutera aux accents de l'immortelle "Marseillaise".

M. de Verneuil, gérant du consulat général de France, prononcera un discours. Puis l'on entendra un concert donné par les meilleurs artistes français de Montréal et enfin aura lieu un bal populaire gratuit, auquel sont conviés tous les Français et amis de la France. Aucune invitation personnelle ne sera adressée. (Communiqué.)

## La Société médicale de Montréal

Douzième séance de la Société Médicale de Montréal, session 1920, le mardi 9 novembre, 354, rue Sherbrooke est, chez les Chevaliers de Colomb (Conseil Lafontaine). A part les affaires de routine, le programme comporte: I. Travaux originaux et techniques: (a) La dernière réunion du Bureau des Gouverneurs. (Rapports), M. Alexandre Saint-Pierre; (b) Manifestation étrange d'iodisme, M. A. Léger. II. Conférence: La pharmacologie et la pharmacotechnie dans l'enseignement médical. M. J. E. Lecours, professeur à l'École de Pharmacie. (Communiqué.)

STUDIO DES ROSIERS

**RIEN DE PLUS ENBARRASSANT**

que le choix d'un cadeau. Pourquoi? Parce qu'un cadeau doit être à la fois utile, original, artistique, et il vous faut, pour trouver l'OBJET IDEAL, faire bien des démarches et dépenser bien du temps, à un moment où chacune de vos minutes est précieuse.

Libérez-vous du souci d'avoir à visiter magasin après magasin et d'avoir à choisir entre mille objets, en venant au "STUDIO DES ROSIERS". Choisissez des choses que l'on vous fera voir: bibelot ancien, vase japonais, bibelot-meuble, draperie en velours ou erlonne, abat-jour lampe portative, bouquet, gravures, cadre de style, tables à ouvrage pour dames, en acajou ou en rotin, coussin de fantaisie, soieries japonaises ou autres. EST UN ARTICLE D'IMPORTATION. OU DE PARIS, OU DE LONDRES, OU ENCORE DE TOKIO.

**Armand DesRosiers Ltée**

478 rue St-Denis, près Sherbrooke,  
Tél. Est 4090. Montréal.

# Vente Spéciale de Broderie

## Coupons et Echantillons

15,000 verges de broderie de qualité exceptionnelle à prix très bas.

Jolis dessins sur linon, mousseline et batiste.

Des milliers de verges de bordures et entre-deux dont une petite quantité en délicats dessins de dentelle, mais la majorité en bons dessins solides.

Bordure et entre-deux:  
1 à 2 pouces . . . . .10  
1 à 3 pouces . . . . .15  
2 à 5 pouces . . . . .12½  
1 à 9 pouces . . . . .15

Broderie continue sur linon et mousseline suisse, 24 pouces de largeur. Jolis dessins à jour. Prix de la vente . . . . .55

Des milliers de verges de large entre-deux et volant, 4 à 6 pouces de largeur, une bonne collection de jolis dessins. Prix de la vente, la vergée . . . . .25

Un superbe lot de broderie sur mousseline suisse. Un bon choix de dessins, 9 à 14 pouces de largeur. Quel-

ques entre-deux pour assortir. Prix de la vente, la vergée . . . . .35

Jolie broderie pour robes d'enfants, 22 à 27 pouces de largeur. Dessins de guipure à jours ou opaques sur mousseline et batiste. Prix de la vente, la vergée . . . . .65 et .95

Au rez-de-chaussée.



## Avis du consulat général de France

Le consulat général de France à Montréal a l'honneur de faire savoir qu'à partir du 15 courant, les bureaux seront ouverts au public: de dix heures à quatre heures, (au lieu de 9 heures à midi, et de 2 heures à 5 heures), et le samedi de neuf heures à une heure. (Communiqué.)

## Une explosion dans un yacht

Québec, 9. — (D.N.C.) — Vers huit heures hier soir, le yacht à gazoline "Roméo", sous la direction d'un nommé Loudon, a coulé à la suite d'une explosion. Loudon a eu une jambe cassée mais fut assez heureux pour se sauver. Le yacht était dans le bassin Louise et les pompiers appelés aussitôt n'ont pu sauver le vaisseau. Il n'y a pas eu de perte de vie.

## Faites nettoyer votre manteau de l'an dernier

Les prix des vêtements neufs ne sont pas réglés, mais pourquoi vous inquiéter? Faites nettoyer votre vieux manteau et le rendre comme neuf par notre procédé scientifique. Téléphonnez tout de suite.

## Toilet Laundries Limited

Tel. Up. 7640  
"Nous teignons à perfection"

## Monument National CE SOIR, 9 NOVEMBRE

**Jean Riddez**  
Baryton de l'Opéra et Gilles Plamondon, violoniste. Billets chez Archambault et Willis.

## PARAITRA LE 16 L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE 1921

25 SOUS FRANCO  
L'Action Française, Montréal.

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), Jos. J. Schard, gérant.

Feuilleton du **DEVOIR**

**LISE**  
par Victor Féli

**SUITE**

La messe terminée, les paysans sortent en hâte, formant un flot pressé qui s'écoule par la grande porte ouverte à deux battants. Et, de son pas égal, M. de Saint-Geneviève, suivi de toute la famille, se dirige vers la sacristie où, chaque dimanche, on allait serrer la main du vieux curé.

Le bon prêtre, toujours ravi devant ces beaux jeunes gens et ces charmantes filles, tous ces enfants qu'il avait baptisés, les accueillit de son meilleur sourire et de chaudes poignées de main.

— Alors, vous voilà aussi, Pierre? disait-il au Saint-Cyrien, arrivé de

échangées de nouveau; mais, une minute plus tard, Pierre rentrait en coup de vent dans la sacristie, et se jetant vers le vieux prêtre, lui disait vivement:

— Monsieur le Curé, il me faudrait dix mille francs, que je ne peux demander à mon père... Il a déjà été très sévère sur ce point toute l'année. Ne pourriez-vous me les dé-couvrir chez des amis de la famille? Je rembourserai... sûrement... plus tard!

Le vieux prêtre, atterré, avait joint les mains, et ses bons yeux, au regard d'enfant, parcouraient la physionomie altérée du jeune homme:

— Mon pauvre petit... mon pauvre petit... C'est impossible... Je ne vois personne en état de vous fournir une pareille somme... Il faudrait milleux...

Mais il s'arrêta en hochant la tête.

— Quoi donc, Monsieur le Curé, interrogea le Saint-Cyrien, haletant, pressé qu'il était de rejoindre le groupe dont il s'était échappé habilement.

Le pauvre curé murmurait à mi-voix, comme effrayé:

— Il vaut mieux vous adresser à votre père!

Pierre fit un geste de doute et de colère:

— Papa ne comprend rien aux exigences de la vie actuelle! Et il m'écrit des choses qui m'exaspèrent. Doucement le bon prêtre répliqua:

— Ce n'est tout de même pas lui qui a tort, mon enfant.

Pierre haïssa la tête une seconde, puis il se redressa par un mouvement orgueilleux qui était bien celui de son père, et se plantant devant le vieillard, il interrogea avec hauteur:

— Monsieur le Curé, voyez-vous la possibilité d'assurer l'affaire dont je viens de vous parler?

— Non, mon ami, répondit simplement le curé, et je vous renouvelle mon conseil de ne vous adresser qu'à votre père, mais parlez d'abord à votre soeur, à Mlle Lise, qui est si...

— Oui, oui, je sais...

Et, d'un geste ennuyé, le jeune homme coupa la parole du vieux prêtre et s'esquiva rapidement.

— Pauvre petite Lise, disait mentalement le brave curé, c'est elle encore qui va supporter le poids de la querelle entre le père et le fils... et ce sera terrible!

Pendant ce temps, Pierre avait rejoint les siens autour des voitures, qui étaient revenues se ranger devant l'église. La vieille marquise était déjà remontée au fond de la

calèche, et Lise arrangeait autour d'elle coussins, châles et fichus.

Paul de Cerny, appuyé sur une bicyclette, causait avec ses cousins debout autour de la victoria; Aline, à quelque distance, le considérait avec anxiété.

Les quatre garçons éclataient de rire, à chaque seconde, à un récit que leur faisait à mi-voix leur cousin, la mine basse.

Lorsque Lise revint vers la voiture vers sa grand-mère, Aline s'élança vers elle:

— Vite, vite, Lise, demande à papa d'inviter Paul.

Lise hochait la tête en regardant vers le pauvre garçon tout penaud:

— Tu sais bien que papa ne peut pas supporter ta bicyclette; ni ce costume: sûrement il ne t'invitera pas pour déjeuner.

— Oh! si tu voulais! Il fait tout ce que tu veux; tu as bien de la chance, toi!

Lise fit un mouvement, et ses beaux yeux bleus se fermèrent à demi... Elle se contenta de murmurer:

— Tu sais bien le contraire. Si je faisais ce que je veux, il y a longtemps que vous seriez mariés, Paul et toi.

— Oui, oui, mais essaye encore aujourd'hui, je t'en prie.

Lise hochait les épaules et s'approcha de la victoria, comme pour en vérifier les menus paquets sur les cochers entassés dans le panier d'arrière.

A mi-voix elle interpella son cousin:

— Tu es bien maladroit, mon pauvre Paul. Jamais papa ne t'invitera à déjeuner avec ce costume impossible.

— C'est tout ce que j'ai de plus beau! assura Paul, se contemplant d'un air si piteux que ses cousins éclatèrent d'un rire inextinguible, tandis que les yeux d'Aline, prudemment éloignée, s'embrumaient de larmes.

— Je t'en prie, Lise, continuait le gros garçon, tout suppliant, demande à mon oncle.

— Ce serait inutile! l'horripilé déjà avec ta bicyclette...

— Essaye, essaye...

— Va donc, Lise, va donc, murmuraient à voix étouffée les garçons pâmes de rire.

La jeune fille fit un geste qui signifiait combien elle doutait du succès de son intervention, mais elle revint vers la calèche où Jeanne et Marguerite, déjà installées en face de leur grand-mère, suivaient de l'oeil la manoeuvre du pauvre Paul et partageaient de loin l'hilarité de

leurs frères.

Lise s'arrêta auprès de la calèche et leva son doux regard affectueux sur le marquis, lequel, la montre en mains, dit avec calme:

— Tu as huit minutes, Lise, pour terminer tes préparatifs. Les voitures partiront alors sans le moindre retard.

— Oui, père... mais... je voudrais... enfin... puis-je inviter Paul à nous accompagner?

Le marquis regarda au loin, par-dessus la tête de sa fille, affectant de ne point voir le malheureux garçon, qui s'était rapproché en tapinois, et répondit:

— Je ne veux point à ma table d'un monsieur vêtu en clown.

— Père?

M. de Saint-Geneviève fit de la main un geste sec, bien connu de Lise, par lequel il coupait court à toute discussion, et, pendant que Paul revenait, désolé, vers ses cousins, que deux grosses larmes coulaient sur la figure d'Aline, le marquis avait repris sa montre et disait à Lise:

— Il te reste quatre minutes.

Vivement la jeune fille se hâta vers la victoria où les garçons, peignés cependant devant le chagrin de Paul, émettaient les projets les plus burlesques pour le consoler.

(A suivre.)

COMMERCÉ ET FINANCE

LE MARCHÉ ALIMENTAIRE

NOS EXPORTATIONS DE BEURRE, DE FROMAGE ET D'ŒUFS ONT DIMINUÉ. — NOS EXPÉDITIONS DE BEURRE VERS LA FRANCE. — LES PRIX DU LARD ET LE PRIX DU SUCRE GRANULÉ SONT À LA BAISSE.

Nos exportations de beurre pour la semaine dernière ont été de 7,000 boîtes qui ont été expédiées au Havre. Depuis le premier mai dernier nous avons exporté 10,050 boîtes de beurre contre 55,218 pendant la période correspondante de l'an dernier. D'un autre côté nous avons exporté la semaine dernière 20,873 boîtes de fromage dont 9,331 à bord du "Melita" pour Liverpool, 10,479 à bord du "Scotian" pour Londres, 3,870 à bord du "Trecman" et 1,337 à bord du "Verenia" pour Avonmouth, 2,897 à bord du "Manchester Division" pour Manchester, 1,499 à bord du "Mendip Range" pour Hull. Nos expéditions totales depuis le premier mai se totalisent à 1,280,616 boîtes contre 1,024,393 pendant la période correspondante de l'an dernier. Nous avons enfin exporté la semaine dernière, 9,219 caisses d'œufs de toute qualité. Nos exportations d'œufs depuis le premier mai forment un total de 204,536 caisses contre 313,183 pendant la période correspondante de l'an dernier.

Les prix demeurent pratiquement les mêmes dans tous les compartiments si on fait exception de la baisse de quelques sous dans le lard fumé et dans le prix du sucre qui continue sa baisse.

Produits de l'étable.— Sucre d'étable. . . . . 26 à 28c. Sirop d'étable. . . . . \$1.90 à \$2.20. Farine-Type : Franco à bord (f.o.b.) Montréal. . . . . \$12.50. En lots fractionnés et aux épiciers. . . . . 12.80.

Oeufs.— Oeufs frais choisis. . . . . 67 à 68. Oeufs strictement frais. . . . . 75 à 77c. Second choix. . . . . 59 à 59c.

Beurre.— De buurrerie, pasteurisé. . . . . 52% à 54% c. De buurrerie, premier choix. . . . . 51% à 53% c. De buurrerie, bon choix 51% à 52% c.

Le prix du sucre granulé est maintenant de \$13 à \$15 par 100 livres chez les raffineurs. Fromage.— Bonne qualité. . . . . 23% à 23% c. Fromage coloré. . . . . 28 à 29.

Pommes de terre.— Les ventes de ce produit sont assez fortes, et les prix sont à la hausse ces jours-ci. On demande \$1.75 pour un sac de 80 livres pris au wagon, et \$1.10 pris à l'entrepôt de gros.

Les viandes fumées.— Jambons de 8 à 10 livres, 40 sous; de 10 à 15 livres, 38 à 39 sous; 18 à 25 livres, 37 à 38 sous. Le lard à déjeuner (bacon), fait 50 sous, et le lard désossé, Windsor, se vend à 55 sous.

Cours du change. Cote des devises étrangères de L.-G. Beaubien et Cie, banquiers et agents de change, près la Bourse de Montréal.

BRYANT, ISARD & CO. Notre documentation sur les valeurs de premier ordre est complète et toujours à la disposition de ceux qui ont un placement à faire. 84-90 rue St-Frs-Xavier, Montréal. MAIN 4960.

ÇA ET LÀ

Une dépêche de Toronto mandate que le gouvernement britannique et les banques canadiennes ont conclu un arrangement financier par lequel la Grande-Bretagne s'engage à payer les \$150,000,000 qu'elle doit au Canada, au moyen de paiements mensuels qui se feront dans l'espace d'un an et demi. Le premier paiement a été fait pour la période de six mois, commençant le premier novembre dernier. Les autres paiements mensuels seront faits à raison de \$5,000,000. L'an prochain le gouvernement anglais fera des paiements de \$10,000,000 par mois et la dette sera complètement éteinte en mai 1922. Les paiements, d'après l'arrangement conclu, devront être faits en dollars au Canada. Le gouvernement anglais verra lui-même s'arranger pour faire face au problème du taux de change qui est, comme on le sait, défavorable à l'Angleterre. On ne sait pas encore si la dette sera payée en or.

On annonce ces jours-ci, qu'une compagnie anglaise va bientôt mettre sur le marché canadien, une nouvelle automobile construite en Angleterre. Cette nouvelle machine, la Armstrong Siddeley, est construite par la Armstrong Siddeley Company, à Coventry, Angleterre. Toutes les parties de cette voiture, même les caoutchoucs, sont faits en Angleterre. Les représentants de la compagnie au Canada, seront les directeurs de la Armstrong Whitworth Company of Canada, dont les bureaux sont situés au No 208, rue Saint-Jacques. Cette compagnie anglaise fait des automobiles depuis plusieurs années et est particulièrement réputée pour la construction des moteurs. Pendant les années de la guerre on s'est particulièrement appliqué à faire des moteurs pour les avions. Cette nouvelle machine se vendra \$8,500 au Canada. La limousine coûtera la somme de \$11,000.

L'Angleterre, dit une dépêche de New-York, est à négocier avec les producteurs cubains, pour acheter la récolte de la récolte du sucre 1920, qui n'a pas été vendue. Il reste, dit-on, 300,000 tonnes de sucre à Cuba sur une récolte totale de 3,730,000 de tonnes. La Commission Royale, agissant pour le compte du gouvernement anglais, serait prête, si les arrangements peuvent être conclus, à acheter 150,000 tonnes de sucre provenant de la récolte qui n'a pas été vendue.

Un rapport préliminaire publié ces jours-ci, établit que la récolte du maïs aux États-Unis est de 30,199,125,000 minots pour l'année 1920, soit 7,000,000 de minots de plus que l'an dernier. La production du tabac est aussi beaucoup plus forte que l'an dernier. Elle est cette année de 1,476,444,000 de livres.

Les meniers de Winnipeg, à la suite d'une assemblée qu'ils ont tenue hier, ont consenti une réduction de 80 sous par baril de farine. Cette réduction prend effet immédiatement. Ce fléchissement dans le prix de la farine vient à la suite d'une réduction de 22 sous et demi dans les prix du blé, la semaine dernière.

Un décret officiel publié dernièrement à Paris, établit que les Banques devront désormais payer un intérêt de 3 à 2 pour cent sur tous les dépôts.

BOURSE DE NEW-YORK. Cours fournis par la maison Fortier, Beauvais et Cie, 88 rue Notre-Dame ouest, Montréal.

BOURSE DES MINES. Cours fournis par la maison Fairbanks, Gosselin et Cie, 103 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.

LA MATINÉE À LA BOURSE

LA BAISSE SE CONTINUE EN DÉPIT D'UNE LÉGÈRE REPRISE VERS L'OUVERTURE DE LA SEANCE. — LES ATLANTIC SUGAR DEGRINGOLENT ENCORE DE HUIT POINTS. — LE MARCHÉ DEMORALISÉ. — A WALL STREET.

En dépit d'une légère reprise qui s'est manifestée vers le début des opérations sur la place de Montréal, les cours sont encore demeurés à la baisse. Nous avons inauguré hier la quatrième semaine de mouvement en baisse. Les valeurs, depuis ce temps, se sont contractées sensiblement et, pour quelques-unes au moins, ont touché leur plus bas niveau aujourd'hui et hier. Il faut remonter, dit-on, jusqu'au mois de juillet 1914, soit une journée avant la déclaration de la guerre, pour trouver un marché aussi démoralisé. La dégringolade dans le compartiment des Atlantic Sugar a produit le déclin le plus net dans les valeurs comparativement. Ces valeurs ont perdu plus de 17 points hier et ont encore rétrogradé de huit points aujourd'hui soit 25 points depuis l'ouverture d'hier matin.

Hier après-midi, cependant, les banquiers sont venus à la rescousse et ont déclaré à un comité de courtiers de la Bourse qu'ils seraient en mesure d'accorder plus de crédits pour fins spéculatives. Cette décision n'est cependant pas venue assez tôt hier pour améliorer le marché. On a senti quelque peu l'influence de cette nouvelle et le marché a repris un peu de son tonus. La tendance vers la hausse ne se fit pas attendre cependant et les valeurs, vers l'heure de midi, étaient retombées dans un état de marasme. Les valeurs de pulpe et de papier sont affectées comme toutes les autres stocks sur la liste. On conserve encore de l'espoir cependant et les optimistes disent que la question argent ne sera plus un facteur déprimant dans quelques jours. Cela veut dire une reprise à brève échéance. En attendant la liquidation continue pendant que les baissiers ont beau jeu pour faire leurs opérations.

Le marché de New-York a été irrégulier avec des tendances vers la baisse. Voici les opérations qui ont eu lieu ce matin sur notre place locale: les Atlantic Sugar ouvrent à 48 et dégringolent bientôt à 40.

Les Abitibi, dans le compartiment des papiers, débute à 59, montent à 61 1-2, mais retombent à 59 1-4; les Brompton Paper sont très actives, mais se tassent à 62 après avoir touché 65 à l'ouverture; les Spanish River sont à 85, mais ont touché 90 dans l'avant-midi; les Wayagamac reculent de deux points à 110; les Riordon Paper qui se traitent ex-dividende de 2 1-2 pour cent, perdent encore 5 points à 180; les Quebec Railway suivent la marche des autres valeurs et sont en moins-value à 22; les Montreal Power ne réussissent pas à se maintenir et tombent à 77 1-2; le Canada Cement sont aussi fort achalandés à 56 1-4; les Detroit Railway se maintiennent, en dépit de tout, à 100; les Shawinigan s'ajoutent un point à 102; les Smelters sont faibles à 20, après avoir perdu une fraction; les Steel of Canada débute à 63 et fléchissent à 61 par la suite; les Iron languissent à 48 1-4; les Asbestos Corporation content 86; les B. C. Fishing restent inchangés à 40; 10 parts déssorties de General Electric font 97; les Canada Steamship sont peu considérés à 54 3-8; les Canada Cotton se placent à 80; les Toronto Rails se vendent à 103.

Enregistrements dans le compartiment des valeurs de priorité les Spanish River à 87 1-2, les Canada Steamship Lines à 71 et les Canada Cement à 95.

OPERATIONS DE LA MATINÉE. (Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie).

OPPOSITION ORGANISÉE

LES DIFFÉRENTES PARTIES INTÉRESSÉES VONT FORMER UNE COALITION POUR S'OPPOSER À L'AUGMENTATION DES TAUX DU TELEPHONE. — LES SEANCES COMMENCENT DEMAIN.

La session de la Commission des chemins de fer qui s'ouvrira demain, au Palais de Justice, au sujet de l'augmentation des taux du téléphone, les différents corps publics présenteront un front uni et combattront le projet tant que la compagnie ne pourra fournir des explications justifiant cette augmentation.

À l'assemblée de l'Union des municipalités canadiennes, tenue hier, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. E.-R. Décaré, les représentants du "Board of Trade", qui jusqu'à un certain point favorisaient cette augmentation, ont fini par s'accorder avec les autres corps publics, et se sont déclarés contre toute augmentation.

On s'attend à ce que la lutte contre l'augmentation des taux du téléphone devant la Commission des chemins de fer soit conduite par l'association des manufacturiers canadiens dont M. F.-W. Stewart est le président. Tout un mémoire a été préparé par cette organisation qui le présentera demain à l'ouverture des séances. Le "Board of Trade" sera aussi représenté.

La compagnie Bell a aussi préparé tout un travail motivant sa demande d'augmentation des taux. Assistait à la réunion d'hier: MM. E.-R. Décaré, président de la Commission administrative; les commissaires Ross, Verville et Marcell, C. Laurendeau, avocat consultant de l'Union, F.-G.-A. Filion, représentant de l'Association des marchands-détailliers; Joseph Ethier, président de la Chambre de Commerce; W.-S. Leslie, J.-Stanley Cook, et W.-S. Tesson, du "Board of Trade"; Henri Van et Michel Hirsch, de l'Association des manufacturiers canadiens; J.-J. Fitzgerald, de l'Association des marchands; N.-G. Valiquette, de la "Montreal Publicity Association"; et A.-D. Shibley, secrétaire de l'Union des municipalités canadiennes.

Une habitude. M. Joseph Wilfrid Charrette, boucher, 130, boulevard Saint-Joseph, s'est fait voler un Ford, d'une valeur de \$500, hier soir. M. Charrette remisait sa voiture au garage situé au No 1846, Saint-Dominique, et c'est là que les voleurs la lui ont volée. Vers 3 h. 30, ce matin, deux agents de police ont mis la main sur un suspect. Le détective Gaucher en a attrappé un, Edouard Simard, 558, de Gaspé, mais a dû laisser échapper l'autre. L'autre détective couru après les autres sans pouvoir les rejoindre. C'est la troisième fois que M. Charrette se faisait voler sa machine. À la deuxième fois, l'agent Pelletier avait poursuivi les voleurs jusqu'à ce qu'il eût changé quelques balles, mais sans pouvoir les arrêter. Cette machine était une Chevrolet, et M. Charrette, se trouvant trop malchanceux avec cette machine, l'avait vendue pour se procurer une Ford. Et la Ford elle aussi a été volée. M. Charrette l'a retrouvée ce matin, et il s'attend presque à une quatrième visite des mêmes voleurs. Simard est comparu en Cour de Police, ce matin, devant le juge Cusson, et a nié sa culpabilité. L'enquête a été fixée au 10.

Huit jours. Le détective Donaldson, de la police du port de Montréal, arrêtait hier, un nommé Ryan, Georges, originaire des États-Unis, qui avait volé deux bouteilles de Brandy, d'une valeur de \$8, dans les entrées de la Canada Steamship Lines. On l'a fouillé et on a trouvé dans une de ses poches, une des deux bouteilles. Deux policiers le conduisaient à un autre entrepôt, quand leur prisonnier leur dit: voulez-vous prendre un coup? Comment, en avez-vous encore sur vous? Assurément. Après l'avoir fouillé de nouveau, on a trouvé l'autre bouteille sous sa chemise, dans le dos. Traduit devant le juge Cusson, ce matin, en Cour de police, Ryan a avoué qu'il avait remis les deux bouteilles. Est-ce la première fois que vous comparez en Cour, a demandé le juge?—Oui, votre Honneur, c'est la première fois depuis que je suis au Canada. — Depuis combien de temps êtes-vous au pays? — Une semaine. . . Le juge lui a donné 8 jours de prison.

Le divorce est accordé. Londres, 9. — (S.P.A.) — La duchesse de Marlborough, née Conchessa Vanderbilt, fille de W. K. Vanderbilt, a obtenu son divorce. Elle avait accusé son mari d'abandon et de mauvaise conduite, mais elle n'a pas comparu en Cour. Le procureur du duc a formellement nié les accusations portées contre son client. Deux témoins seulement ont été entendus et le procès n'a duré que 25 minutes. Sir Edward Carson représentait la duchesse et Robert Bayford défendait son ducal époux. Un détective anglais a déclaré avoir épilé le palais Rhenheim, résidence des Marlborough, et avoir suivi le duc lors d'un voyage qu'il a fait à Paris. L'autre témoin était un greffier. Carson a donné pour raison de l'absence de la duchesse qu'elle était indisposée. Le juge Harridge aurait préféré la voir en Cour, pour la confronter avec le duc.

À moins que de nouvelles procédures ne soient intentées par le duc, le décret de divorce accordé aujourd'hui deviendra automatiquement en vigueur dans six mois. Taxes françaises. Pour les neuf premiers mois de l'année 1920, les taxes françaises atteignent un montant de 13,238,000,000 de francs, soit une augmentation de 2,916,000,000, par comparaison avec celles de la période correspondante de 1919 et 1,854,000,000 de francs de plus que les estimés budgétaires.

FAITS DIVERS

AUX ASSISES.

À la cour d'assises, s'est terminée, hier après-midi, l'affaire Camille Fontaine, alias Emile Rolland. Le juge Monet avait accordé à Me Léopold Houle, la permission de plaider "autrefois condamné". Après le plaidoyer de Me Houle, le juge s'est contenté d'expliquer que si le prévenu devait être acquitté parce qu'autrefois condamné, il devrait quand même purger la sentence prononcée en novembre dernier. Le juge Monet, référant aux causes de Labrie et de Goldberg, tout a fait similaires, et où la cour d'appel avait décidé qu'aucun juge de la cour supérieure, et pas même un juge de la cour d'appel ne pouvait infirmer un jugement d'une cour inférieure prononcé dans les limites de la juridiction, a demandé aux jurés de rejeter le plaidoyer "d'autrefois condamné". Les jurés se sont rendus à cette demande sans quitter leurs sièges.

L'ŒUVRE D'UN INCENDIAIRE. Une enquête s'est tenue sur le feu qui a pris dernièrement aux écuries de D. Donnelly, Ltd, 63, Murray. Tous les témoins qui ont été entendus croient que le feu a été mis par un incendiaire.

Le gardien de nuit venait de terminer sa tournée, quand le feu s'est déclaré, et le cadran qu'il portait et où il inscrivait l'heure où il passait aux différents endroits de l'édifice était en ordre. Il n'y avait pas un quart d'heure qu'il avait visité les étables quand le feu a été aperçu, et la porte extérieure qu'il avait fermée à clef se trouvait ouverte alors. De plus le feu a pris à trois endroits différents, en même temps et dans des conditions telles qu'il est impossible qu'il se soit mis aux trois endroits par communication. De plus, c'est la quatrième fois en quatre ans que le feu prend à ces étables, et chaque fois dans des circonstances mystérieuses. Depuis une dizaine de jours, plusieurs incendies se sont déclarés dans le voisinage, et l'on est porté à croire que quelqu'un, soit par folie ou intention criminelle, est l'auteur de tous ces incendies.

TROIS JEUNES VOLEURS. Des voleurs ont pénétré dans le domicile de M. Alexandre Binette, 197, Saint-Martin, hier après-midi. Mme Binette venait de s'absenter, laissant ses trois enfants endormis quand trois voleurs sont entrés et se sont emparés de plusieurs complets et de nombre d'articles de bijouterie. Quand la femme est revenue, au bout de dix minutes, elle a été surprise de trouver la porte ouverte, et par mesure de prudence, elle est allée demander du secours. Pendant ce temps, les trois jeunes voleurs se sont enfuis. Une jeune fille les a vus sortir de la maison et en a donné une description à la police.

INCENDIE RUE ONTARIO. Hier soir, le feu a pris à un édifice de trois étages qui comprend les trois numéros 683A, 685 et 687 est, de la rue Ontario. Une manufacture de gants et deux magasins de chaussures ont été endommagés par cet incendie. L'Union Glove Work, et les magasins de M. Alfred Longpré et de M. A. Binette. Le feu avait fait des progrès assez considérables avant d'être découvert. Le chef Chevalier a été le premier à répondre à l'appel. Il y a eu deux alarmes de sonnées, et les pompiers ont mis une demi-heure environ à éteindre les flammes.

TOURISTE VOLEE. Une touriste, Mme Ida Fox, d'Arlington, Mass., était en visite à Montréal, la semaine dernière, et samedi, pendant qu'elle visitait des boutiques, rue Sainte-Catherine, on lui avait volé sa limousine qu'elle avait laissée, rue Union. Hier, le policier de Tétraultville a retrouvé la machine, rue Lebrun, Tétraultville. Le réservoir à essence était vide et toutes les garnitures manquaient.

ACHETEZ au PAIR L'OBLIGATION 6% à 10 ans de nov. 1920 des Ecoles Catholiques de Montréal. Sécurité, rendement, longue échéance: tous les avantages. Les valeurs de cette nature se revendent à prime avant longtemps. On souscrit chez nous et chez les notaires vos correspondants.

Versailles Vidicaire Boulais. Bureau-chef: Montréal. Immeuble Versailles.

Royal Canadian Academy of Arts. Le cours gratuit de dessin d'après le modèle vivant commencera jeudi, le onze novembre, à 7 heures 45, dans les salles de dessin de l'Art Association, 679-ouest, rue Sherbrooke, entrée latérale. Les jeunes gens désirant suivre ces cours devront soumettre à l'approbation du comité quatre dessins d'après l'antique ou d'après nature, et les laisser à l'Art Association, adressés à: R. C. A. Life Class, et donner leur nom et leur adresse.

ACCIDENT DE VOITURE.

M. Georges Martin, 44 ans, de Mont-Rolland, Qué., s'est fracturé la jambe droite, vers 6 h. 30, hier matin, à Mont-Rolland, en tombant d'une voiture pendant que le cheval était à la course. Hier soir, il arrivait par un train du Pacifique Canadien à l'hôpital Notre-Dame.

On conte que M. Martin s'en allait aux usines de Rolland quand son cheval a pris peur. La voiture a tourné sans dessus dessous, et l'occupant a été précipité dans un fossé.

A L'HOPITAL. M. John Kowalski, 44 ans, 64, avenue Verdun, s'est fracturé la jambe et a reçu de graves blessures à la tête en tombant d'un wagonnet dans la cour du Pacifique Canadien, à la Côte-Saint-Paul. Au moment de l'accident, Kowalski était seul et ce n'est que quelque temps après qu'un autre employé l'a relevé et l'a fait transporter à l'hôpital Western pour le faire soigner.

L'APRÈS GUERRE EN ALLEMAGNE. LA VIE DES ANCIENS OFFICIERS N'EST PAS ROSE. Berlin, 9. — (S.P.A.) — Un grand nombre des cinquante mille officiers allemands licenciés depuis la signature de l'armistice, ont pris place dans la grande armée des "sans-travail" qui parcourt actuellement les rues. Quelques-uns se sont employés à des travaux forcés, et les autres essaient avec leur petite pension militaire de faire face aux exigences de la vie chère. Les officiers qui, avant leur enrôlement, faisaient partie de l'aristocratie, se trouvent maintenant dans la même situation que les autres, et n'ont pour tout revenu, que leur maigre pension militaire. Ils ont pour la plupart vendu leurs propriétés et il n'est pas rare d'en rencontrer qui mettent leurs maisons en vente pour payer les notes de l'épicière. Ceux qui se sont donnés aux travaux forcés, travaillent souvent une demi-journée pour le prix d'une livre de viande, et toute une journée pour une livre de beurre. Quelques-uns d'entre eux, n'avaient pas l'argent nécessaire pour s'acheter des habits civils et sont obligés de travailler avec leurs uniformes de soldat, tout usés. Les femmes et les soeurs de ceux-ci ont cherché de l'emploi dans des boutiques où elles gagnent 350 marks par mois, le prix ordinaire d'un repas dans un grand hôtel. La veuve d'un colonel tué au front est obligée de faire vivre ses quatre enfants avec une allocation de 700 marks par mois. Les soldats ont été durement frappés et plus particulièrement les blessés. On peut les voir jour et nuit, parcourant les rues, leur casquette à la main, demandant l'aumône ou bien vendant des allumettes. Ils portent en partie leurs uniformes, et quelques-uns même, pour exciter la pitié découvrent leurs blessures. Un parti d'Américains qui passent dans une rue, un soir, ont aperçu un ancien soldat étendu sur le trottoir, inconscient. Après l'avoir examiné, un médecin a déclaré qu'il souffrait d'inanition. Leurs visiteurs ont appris quelques instants plus tard, que trop orgueilleux pour demander la charité, ce

soldat avait préféré se laisser mourir de faim. Une souscription a été faite parmi les membres du parti et le fruit en a été remis au moribond qui a remercié les donateurs avec effusion.

Conventum à Lachine. Toutes les anciennes élèves du Pensionnat de Lachine sont cordialement invitées à leur réunion annuelle du 21 novembre. La messe aura lieu à 10 h. Sermon par M. l'abbé Perrier.

UN PRÉVENTIF CONTRE LE RHUME

Avez-vous déjà ressenti, au sortir d'un théâtre, d'une église ou d'une pièce surchauffée, l'air froid de la nuit, vous prenant immédiatement à la gorge et aux voies respiratoires, que vous allez contracter un rhume? C'est le moment idéal de prendre Peps. Deux ou trois pastilles absorbées immédiatement constitueront un préventif infailible. L'aggravation d'un rhume comporte des souffrances et des frais inutiles. Protégez-vous en gardant toujours une boîte de Peps sous la main. C'est aussi le meilleur remède contre la toux, le mal de gorge et la bronchite. Chez tous les marchands, 50c la boîte.

PEPS For COUGHS & CHILLS.

Conférence de l'Action Française. Série 1920-21. Notre littérature NOS HISTORIENS par Henri d'Arles (en six conférences). Salle Saint-Sulpice, tous les deuxièmes jeudis du mois. Sièges réservés: \$2.50, \$2.00 et \$1.50. Remise de 50 p.c. aux abonnés de l'Action Française de 1921. Billets en vente à l'Action Française, Ch. 45 La-Sauvagerie, Montréal.

Le Placement du Jour. Obligations 6% — à 5 ans. Province de Québec. Remboursables le 1er juin 1925. Coupures: \$100, \$500 et \$1,000. Prix: le pair (100%) et intérêts courus.

Beausoleil, Limitée. Bons et Obligations. 112, rue St-Jacques. Montréal 100.

SPECULATION! Que vous soyez spéculateur ou que vous ne vous intéressiez que de loin aux choses de Bourse, notre "NOTE AMERICAINE" vous sera toujours de quelque utilité, soit dans le placement de vos disponibilités, soit dans votre appréciation de la situation financière, — domestique ou internationale. Nous serions heureux de vous l'adresser GRATIS chaque jour.

FAIRBANKS, GOSSELIN & CO. Agents de Change à la Bourse de Montréal. 103-ouest, rue Notre-Dame. TELEPHONE MAIN 4090, communiquant avec tous les services.

PLACEMENTS DE NOVEMBRE. Table with columns: Valeurs, Échéance, Prix, Rendement.

CANADIAN BONDS COMPANY. (Cie Obligations Canadiennes) 180 RUE ST-JACQUES, MONTREAL. Tél. Main 4563.

# La Vie Sportive

## DISSOLUTION DES LIGUES MAJEURES AMERICAINES

### Une nouvelle organisation de douze clubs fera face aux ligues Nationale et Américaine. — Le juge Landis sera probablement président. — Salaire de \$50,000 par année.

(Dépêche de la Presse Associée). Chicago, 8. — Les ligues majeures de baseball viennent d'être dissoutes et une nouvelle ligue, composée de huit clubs de la Ligue Nationale et trois de la Ligue Américaine, qui se sont ligués avec eux pour réorganiser le jeu national américain, vient d'être fondée.

Le douzième club sera choisi plus tard, a-t-on annoncé.

Le juge Landis, s'il accepte a position, sera le dictateur suprême de toutes les ligues qui se joindront au projet.

On a déclaré que le Juge recevra un salaire de \$50,000 par année.

Les deuxième et troisième membres du tribunal suprême seront nommés un peu plus tard, c'est-à-dire aussitôt que le juge Landis aura rendu sa réponse, et l'un d'eux sera aussitôt choisi par les ligues mineures.

Des représentants de la nouvelle Ligue sont partis ce soir pour Kansas City, où la National Association, des Ligues Mineures, doit se réunir en assemblée demain. La nouvelle proposition leur sera présentée.

Les Ligues Mineures serviraient pendant six ans, tandis que le juge Landis signerait un contrat de sept ans. Ces déclarations furent faites après l'assemblée des propriétaires de clubs.

L'organisation de la nouvelle Ligue s'est produite après que les cinq clubs de la Ligue Américaine eurent refusé de répondre à l'ultimatum émis par les onze autres clubs. L'ultimatum leur donnait une heure pour se joindre à la nouvelle association.

Après avoir organisé la nouvelle ligue les magnats du baseball procéderaient en vertu du projet Lasker, qui veut que le baseball soit contrôlé par un tribunal civil.

Le juge Landis fut avisé de sa nomination par un comité composé de cinq membres, et il leur a dit qu'il étudierait le projet et qu'il leur rendrait une réponse d'ici quelques jours.

Les projets de la nouvelle ligue et du nouveau corps dirigeant contiennent plusieurs clauses au sujet des ligues mineures; à qui on assure qu'elles ne seront pas oubliées dans l'administration du jeu national et que leur territoire ne sera pas touché dans le choix du douzième club qui fera partie de la nouvelle association.

Cette assemblée eut lieu après une journée de délibération et les deux factions qui veulent s'occuper de la réorganisation du baseball ne dé-

Brault. . . . .	159 145 165— 409
Boisseau. . . .	161 142 156— 459
Francoeur. . . .	178 169 113— 460
Totaux. . . . .	730 752 718— 2200

Laporte, Martin gagnant deux parties.

### LES ÉLECTEURS AU BOUCANIER

L'élection des officiers du club de raquetteurs Le Boucanier pour la saison 1920-21 a eu lieu dimanche après-midi, au milieu d'une nombreuse assemblée. Un bon nombre d'anciens membres ont assisté à cette séance et ont été très édifiés des progrès accomplis par cette organisation.

M. Aldéric Charbonneau, un des fondateurs du club, a présidé l'assemblée.

Après les rapports du président, du secrétaire et du trésorier, les membres ont fait le choix de leurs officiers. Le club s'est assuré encore cette année une puissante organisation et ses succès futurs sont assurés. Il y a eu changement complet dans le bureau exécutif. L'élection qui a le plus excité l'intérêt des membres fut celle du président. Le président sortant de charge avait exprimé la détermination de ne plus diriger les affaires du club. Quatre membres furent mis en nomination, mais tous déclinaient l'honneur. Devant cet embarras, l'assemblée fit une puissante pression au président Tremblay qui accepta de diriger le club pour un cinquième terme.

M. Irene L'aurin, M.P.P., Noël Leclair, le capitaine Nap. Dandieu et H.-C. Harding ont été nommés patrons du club. M. Adolphe Meunier a été nommé président honoraire.

Voici le résultat des élections: Président, Adhémair Tremblay; vice-président, Ovide Menard; 2e vice-président, Eugène Rousseau; secrétaire-archiviste, Léo Lapierre; trésorier, Jos. Morissette; gérant, Raoul Navert; directeurs: Alphonse Surprenant, Emile Parquette, Omer Levas, Conrad Barbeau; capitaine, John Cassieri; lieutenant, Raoul Charlebois; porte-drapeau, John Tremblay.

Membre à vie du comité, Aldéric Charbonneau.

Le Boucanier s'est donné une mascotte, c'est la gentille petite Lauréna Lapierre qui a obtenu cet honneur.

### Le Saint-Henri amateur

C'est samedi le 13 novembre qu'aura lieu à la Palestre du National, rue Cherrier, les plus grands événements sportifs de la saison. Ce sera un eucure donné par les clubs de baseball St-Henri Amateur, champion amateur pour 1920 et en même temps celui du club Saint-Denis qui eut un si beau succès cette saison. Ce eucure sera donné sous la présidence honoraire de MM. les échevins Bédard et Carmel. Plus de 150 prix seront distribués aux vainqueurs des parties de cartes et aussi 3 pièces d'or seront données comme prix de présence. Tous les joueurs de baseball amateurs et professionnels de Montréal et environs de ces sports se feront un devoir d'assister et eucure et bal. M. X. Bourque, pharmacien bien connu de Saint-Henri et président honoraire du club St-Henri Amateur présentera aux champions de la saison 1920, une magnifique coupe en argent et or, emblème du championnat amateur de la province.

### La boxe

Roddy McDonnald et McLaughlin ont accepté de se battre en semi-finale à la séance de boxe de jeudi soir à l'Aréna Mont-Royal. On sait que le combat principal de cette séance sera celui de McTigue et de Bloomfield. McTigue fait des exercices à l'Académie Querbes et il est confiant dans l'issue de la rencontre.

### AILLEURS

New-York, 9. — Mike O'Dowd, ancien champion poids-moyen, se prépara actuellement à rencontrer Jeff Smith. Ils se rencontreront dans un combat de 15 rondes, au Madison Square Gardens, ce soir. Mike O'Dowd espère venir à bout de Smith et pouvoir ensuite se rencontrer avec Wilson qui lui a enlevé son titre.

### Notre domaine forestier

Québec, 9. — (D.N.C.) — Le service forestier a opéré de grands développements dans la région du Lac Saint-Jean.

Grâce aux hydroplanes, 1,000 milles carrés ont été photographiés ou dessinés. A Roberval a été établie la première station d'expérience, à la suite d'une entente entre le gouvernement provincial et le Bureau aérien canadien. Ce dernier fournit le personnel: aviateurs, mécaniciens, photographes, etc., et le gouvernement les observateurs, ingénieurs forestiers et un détachement de 10,000. A la suite d'une inspection faite récemment, M. G.-E. Piché, chef du service forestier, déclare que pour l'avenir le service des hydro-avions est indispensable surtout dans ces régions où les communications font défaut et où les lacs si nombreux rendent très difficiles les atterrissages.

### Inventeurs

La réunion mensuelle de l'Association des Inventeurs du Canada aura lieu ce soir mardi le 9, à l'École Polytechnique, 228, rue Saint-Denis, à huit heures précises.

Par ordre, le secrétaire, P. P. Le Coite, (Communiqué.)

### Accident de voiture

Sherbrooke, 9. — (D.N.C.) — M. Alphonse Benoit, de cette ville, a reçu une sérieuse blessure, à la tête, hier, dans un accident de voiture. Son cheval ayant pris le mors aux dents, angle des rues King et Queens, il a été projeté du véhicule sur la chaussée.

Le Dr Bégin lui a donné les premiers soins, en attendant son transport à l'hôpital Général Saint-Vincent-de-Paul, où il est à l'heure actuelle. On nous apprend que la vie de la victime est en danger.

## LA DANSE EN DÉFAVEUR

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE DE NE PLUS LOUER POUR DES BALS, LA SALLE DE L'HOTEL DE VILLE. — LE NETTOYAGE DES RUES LAISSE A DESIRER.

De même que le militarisme, la danse a reçu son coup de mort, à la séance du conseil de Verdun, hier soir.

Le conseil avait été saisi d'une résolution demandant qu'il soit défendu de danser dans la salle de l'hôtel-de-ville, parce que dernièrement des abus y avaient été faits, et que le bruit tenait les pompiers éveillés bien souvent jusqu'à trois heures du matin. L'échevin a de plus ajouté qu'il n'était pas juste de faire de la concurrence au propriétaire en louant celle de l'hôtel de ville \$15.

L'échevin Lanouette s'est opposé à l'adoption de cette résolution, disant que la location de la salle devrait être réservée aux associations et aux organisations de la ville de Verdun. Si quelqu'un s'est mal conduit, a-t-il déclaré, c'est lui seul qu'il faut rejeter.

De son côté l'échevin a proposé qu'il soit laissé à la discrétion du maire et du secrétaire-trésorier de louer la salle, en éliminant les soirées dansantes, où toute autre réunion qui exigerait un transport du mobilier. L'échevin Brennan s'est lui aussi prononcé en faveur de cet amendement qui a été adopté.

La seconde question sur le feuillet du conseil était celle du nettoyage des rues. L'échevin Cronier s'est plaint que bien des rues transversales n'avaient pas été nettoyées. Le maire Leclair a répondu que ceci était dû au manque d'hommes. Tout de même, a-t-il ajouté, vous ne voudriez pas que j'aie moi-même nettoyer les rues? Je ne dis pas non, répondit l'échevin Cronier, et j'aimerais vous voir à l'ouvrage. Mais aussi, a répliqué l'échevin Lanouette, car je sais que l'ouvrage serait bien fait. J'ai déjà fait des durs travaux, a rétorqué le maire, et celui-ci ne m'effraierait pas. Mais la séance a été ajournée avant que le maire n'ait promis de le faire.

## UN CAS DE FORCE MAJEURE

LE JUGE MARTINEAU MAINTIEN LE PRINCIPE QU'UNE GREVE D'EMPLOYES EST UNE RAISON POUR NE PAS TERMINER DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION A TEMPS.

Le juge Martineau en rendant jugement dans la cause de Marie Galarde contre Benoit Dépatie a maintenu le principe qu'une grève d'ouvriers constitue une force majeure et qu'elle libère un entrepreneur de la responsabilité des dommages résultant du non accomplissement d'un contrat dans l'intervalle spécifique.

M. Benoit Dépatie, entrepreneur, \$360 de dommages parce que ce dernier n'avait pas terminé à temps la construction d'un magasin et de deux logements qu'il s'était engagé à finir pour le 15 août 1919.

Le défendeur donnait comme première excuse que le travail supplémentaire qui avait été ordonné par la demanderesse avait retardé les travaux. Sur ce point le magistrat a déclaré que ces travaux supplémentaires ne justifiaient pas un retard pour l'exécution d'un contrat. La Cour d'appel a décidé en faveur de Benoit Dépatie, contre le défendeur H. K. B. 499; et dans la cause de Damphouse contre Valiquette, 24 K. B. L'entrepreneur était libre d'accepter ou de refuser ces travaux supplémentaires.

Le second point de défense du défendeur a été maintenu par le juge Martineau. Ce dernier a admis qu'une grève d'employés était un cas de force majeure. Dans l'espèce, le défendeur avait un contrat avec la "Phoenix Bridge Company" pour la fourniture d'une certaine quantité de métal. Les métallurgistes de l'établissement en question se sont mis en grève pendant un mois.

M. Benoit avait aussi commandé une consignment de briques en temps voulu, mais une malencontreuse collision a causé la perte de la brique. Encore un cas de force majeure.

Tous ces retards donnaient droit, d'après le magistrat, à 25 jours supplémentaires. Le défendeur ajoutait, pour sa défense, la grève des plombiers. Mais ce chômage ne s'est produit qu'après l'expiration des 25 jours de grâce. C'est pourquoi le juge Martineau a condamné le défendeur à payer \$100 de dommages à Mme Galarde.

## COURRIER DE LA RIVIERE-DU-LOUP

La Rivière du Loup, 8. — (D.N.C.) — Il nous fait plaisir de signaler un fait de grande générosité de la part de la puissante compagnie "Fraser, Lumber Co.", de Cabano, qui a souscrit \$5,000 à "L'Aide à Laval". C'est d'un beau geste dont il convient de féliciter.

Une décision a été donnée au sujet du bref d'injonction qui avait été pris par M. Arthur Pelletier contre la cité. Le juge Belleau a renvoyé l'injonction avec dépens. La Cité pourra continuer à collecter les taxes comme par le passé.

Le conseil a tenu une courte séance mardi le 2 du courant. Une requête de la Cité d'Auto de Rivière du Loup, demandant son incorporation a été accordée. La question de la poursuite intentée par M. Arthur Pelletier demandant l'annulation du rôle d'évaluation a été référée aux avocats de la cité.

L'échevin donné au profit de la chapelle des RR. FF. de Saint-François-Xavier a eu grand succès. De très jolis et nombreux prix ont été distribués.

## Avons-nous une littérature?

UNE LEÇON AUX AUTOMOBILISTES

Le juge Lafontaine a donné une leçon hier, en Cour supérieure, aux automobilistes qui font de la vitesse. Il a déclaré dans un jugement, que ceux qui conduisaient des automobiles ne devaient pas se prévaloir d'un règlement municipal pour aller dans les rues de la ville à l'allure maximum permise par la loi. On doit être prudent et tenir compte des conditions de trafic des rues, a fait remarquer le juge.

M. André Gendron réclamait de M. Alexandre McLennan la somme de \$243 de dommages résultant d'une collision survenue entre la voiture de livraison du demandeur et l'automobile du défendeur. Le juge a trouvé que les deux parties étaient en faute. Il a condamné le défendeur à payer \$122 de dommages.

## Assemblée

Ce soir, à 8 h. assemblée spéciale, convoquée par la section Saint-Edouard, de la Société Saint-Jean-Baptiste. Cette assemblée est sous la présidence d'honneur de M. le chanoine N.-A. Morin curé.

Porteront la parole: M. V.-E. Beaupré, représentant du Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste, dont il est le vice-président, M. le docteur Joseph Gauthier, ancien directeur de la Société, M. E.-J. Brossard et M. Fernand Villeneuve. (Communiqué.)

## Des inspecteurs d'écoles

Pour donner suite aux instances de M. Athanase David qui mène une campagne à l'effet de faire participer plus efficacement le gouvernement dans l'éducation de la province, on augmentera de deux le nombre des inspecteurs d'écoles, pour le district de Montréal et deux autres seront nommés pour les districts de campagne. Les nouveaux inspecteurs, pour le district de Montréal sont MM. P. Brionne et J. E. Longtin. Des deux autres, l'un sera nommé pour le district de LaSalle et Hull, et l'autre pour le district de Mataane.

## TRIBUNAUX CIVILS

Le juge Lafontaine a donné une leçon hier, en Cour supérieure, aux automobilistes qui font de la vitesse. Il a déclaré dans un jugement, que ceux qui conduisaient des automobiles ne devaient pas se prévaloir d'un règlement municipal pour aller dans les rues de la ville à l'allure maximum permise par la loi. On doit être prudent et tenir compte des conditions de trafic des rues, a fait remarquer le juge.

M. André Gendron réclamait de M. Alexandre McLennan la somme de \$243 de dommages résultant d'une collision survenue entre la voiture de livraison du demandeur et l'automobile du défendeur. Le juge a trouvé que les deux parties étaient en faute. Il a condamné le défendeur à payer \$122 de dommages.

## Une innovation sans précédent

Rotterdam 9. — (S.P.A.) — Les tramways électriques de Hambourg sont munis de boîtes à lettres pour accompagner les voyageurs. Ces boîtes sont aussi munies de dépôts de télégrammes en en payant le prix en timbres-postes.

L'affaire a un tel succès, que d'autres villes allemandes songent à établir ce système accommodant.

## CROQUIS DES ROCHEUSES

Banff! Un nom bizarre qui évoque les magnifiques distances de l'Ouest canadien et les pics enneigés des montagnes Rocheuses. La première impression, lorsque l'on descend du convoi qui nous a amenés au sein des gigantesques montagnes qui encerclent ce lieu enchanté, est faite de respect et de surprise. Beauté imposante du spectacle, blancheur inattendue des cimes s'étendant vers les flancs; sont-ce là vraiment les neiges éternelles, et ne vont-elles pas plutôt fondre demain, sous le soleil ou la pluie d'été? En tous cas, elles déconcertent un peu par leur omniprésence qui attire et obsède le regard tout autour de l'horizon. Inconscient, on voudrait que les grands monts se débarrassent de cette neige avant qu'on les examine en détail, avant qu'on entre en relations. Car ils en semblent un peu débouffés, à première vue, certaines masses grises et rudement éclatées nagent au fond des temps, par la brusque colère du volcan, sont maintenant striées d'un blanc tenace. Cette blancheur agace comme une intrusion.

Pourtant à nos pieds, toute la vallée sourit dans la verdure, cependant que là-haut, très haut, les grands sommets menacent, solennels, sous la leur mate de la neige. C'est sublime et contradictoire. La rivière Bow, que les sauvages considéraient avec raison à une suite d'écueils, coule à nos pieds, sous le joli pont de fer qui mène au village; celui-ci s'étend tout droit et droit, bâti comme une petite ville, de chaque côté de sa rue droite et large, et à peu près unique. Et tout le temps et partout, les montagnes nous regardent, nous dominent et nous écrasent, forçant tout de suite notre admiration. De même que les géants humains sont généralement doux et pacifiques, de même ces grands rochers nous deviennent bientôt tout à fait sympathiques et personne ne peut quitter Banff sans avoir noué des relations cordiales avec le mont Cascade, avec la chaîne de monts Sulphur, au pied de laquelle, au sein d'une forêt verdoyante, se dresse avec ses flèches flamboyantes, la superbe hôtellerie du Pacifique Canadien. Et l'irrésistible mont Rundel?

D'abord ce n'est pas une montagne, c'est un geste, un mouvement immense arrêté, c'est une vague gigantesque de rocher qui semble avoir été figée brusquement par la main du Créateur. Elle a conservé l'allure qui l'animal et voilà pourquoi le mont Rundel, d'où qu'on le regarde ressemble à un monstre mâle, à une vague qui va quelque jour continuer sa marche fatidique et irrésistible, et rouler dans la vallée. Son flanc d'un côté est en pente douce et apparemment facile à l'ascension, tandis que de l'autre il est coupé à pic. Quelles formidables convulsions notre planète a dû subir pour porter de pareilles cicatrices. Elle est partout, aussi haute que la vie peut embrasser, ouverte, déchirée, torturée.

Et dans ce décor dont chaque trait rappelle l'immaginable et terrifiant temple de soufre, de feu et de fracas qui fit éclater un jour ces vallées et lança au ciel ces amas de rocs dénués, vous voyez couler à vos pieds le feu limpide et froide qui vient des glaciers, et vous regardez venir au loin, comme un ruban qui accompagne un petit train, un petit train, tout petit tout écaillé, comme un serpent, et qui venant des rives lointaines du fleuve Saint-Laurent, s'en va, grinçant et poissant comme un léger jouet, vers les confins du continent, du côté de l'Océan Pacifique. (Communiqué.)

## Navire "Empress of Britain"

DE QUEBEC, MERCREDI LE 10 NOVEMBRE 1920

Le navire *Empress of Britain*, parti de Québec mercredi le 10 novembre, est plus de ses trains réguliers, le chemin de fer Pacifique Canadien fera circuler un train spécial pour le navire, lequel sera en wagons-lits modèles, parti de Montréal, gare Windsor, à 11 h. 45 a.m., et est attendu à Québec à 3 h. 25 p.m. et ils seront transportés au quai du navire dès leur arrivée. (rec.)

## Une course d'aéroplanes

New-York, 9. — (S.P.A.) — Toute une escadrille aérienne se prépare à concourir pour le trophée Pulitzer, au camp d'aviation Mitchell, de Mineola. Plus de quarante machines, volant à une vitesse de cent milles à l'heure prendront part à cette course triangulaire de 160 milles; il y aura quatre étapes de 40 milles dans trois directions différentes, avec Wantaga et Babulon (Long Island), comme points tournants.

Le club Aero de New-York, qui dirige la course, annonce que l'aviateur français Lecoigne, vainqueur de la dernière course Gordon-Burnett, s'est inscrit au nombre des concurrents ainsi que dix-huit pilotes d'avions ce l'armée américaine et huit autres de la marine.

Le trophée se compose de plaques commémoratives en or, en argent et en bronze pour les trois premiers vainqueurs avec une bourse de \$4,000, en bons de la Victoire, au pilote qui fera la meilleure démonstration.

## Accident du travail

Sherbrooke, 9. (D. N. C.) — Neil MacDonnell, cet employé de la *Brompton Pulp and Paper Co.*, qui a été blessé ces jours derniers, à East-Angus, alors qu'il était au travail, en train de décharger des wagons pour la pulperie Brompton, vient de mourir des suites de cet accident, au cours duquel il s'était fracturé le crâne. Il était âgé de quarante-cinq ans environ. On ne lui connaît pas de parents.

Une enquête doit être tenue aujourd'hui. Le corps est actuellement à la morgue.

## Décover!

Enfin, dans Zam-Buk, un puissant antiseptique végétal qui pénètre jusqu'à la racine de l'eczéma, des dartres, des ulcères, des plaies envahies, Zam-Buk dézeine littéralement le mal des tissus sous-cutanés. La première application rafraîchit la peau et allège l'irritation et l'inflammation causées. Puis, quand il est nettoyé et asséché les parties malades, les purgés extraits végétaux de Zam-Buk stimulent les tissus et produisent la guérison parfaite et la croissance d'une peau claire et saine. Il agit comme par magie. En voici une preuve.

## 50 Dollars

S'en étaient allés en remèdes et en frais de médecin, écrit M. Z. D. D'Muro, 722 avenue Papineau, Montréal, "sans obtenir de résultats de mon terrible eczéma. Pendant un an, je souffris intensément d'irritation et de douleur. Je crus que je n'obtiendrais pas de soulagement jusqu'au jour où, sur l'avis d'un médecin, j'essayai Zam-Buk. Dès le début, il me fit un bien merveilleux en calmant l'irritation et en asséchant les plaies. L'emploi continu de Zam-Buk fit disparaître toute trace de la désagréable maladie qui avait, jusque-là, défié tous les autres traitements."

## COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1920

De la Côte St-Paul, service de 10 min. à partir de 8.30 a.m.

De la Place d'Armes (bureau de poste), service de

10 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

10 min. de 8.30 a.m. à 12.00 a.m.

10 min. de 4.20 p.m. à 7.00 p.m.

10 min. de 6.00 p.m. à 12.00 a.m.

10 min. de 12.00 a.m. à 12.30 a.m.

Dernier tramway pour Lachine, à 12.40 a.m.

De Lachine (Stoney Point), service de

10 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.

10 min. de 8.30 a.m. à 4.30 p.m.

10 min. de 4.30 p.m. à 12.00 a.m.

10 min. de 12.00 a.m. à 12.30 a.m.

Dernier tramway de Lachine, à 1.30 a.m.

De Lachine (Stoney Point) à Montréal-Nord

SAULT-AUX-TRAVERSÉS (MONTREAL-NORD)

De chemin Crémazie (Youville) à Nord

10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

10 min. de 8.30 a.m. à 12.00 a.m.

10 min. de 4.45 a.m. à 7.00 p.m.

10 min. de 6.00 p.m. à 12.00 a.m.

10 min. de 12.00 a.m. à 12.30 a.m.

10 min. de 12.30 a.m. à 1.10 a.m.

Dernier tramway pour Montréal-Nord à 1.10 a.m.

De Montréal-Nord au chemin Crémazie (Youville), service de

10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

10 min. de 8.30 a.m. à 12.00 a.m.

10 min. de 4.45 a.m. à 7.00 p.m.

10 min. de 6.00 p.m. à 12.00 a.m.

10 min. de 12.00 a.m. à 12.30 a.m.

10 min. de 12.30 a.m. à 1.10 a.m.

Dernier tramway pour Montréal-Nord à 1.10 a.m.

De Lachine (Stoney Point) à Montréal-Nord

SAULT-AUX-TRAVERSÉS (MONTREAL-NORD)

De chemin Crémazie (Youville) à Nord

10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

10 min. de 8.30 a.m. à 12.00 a.m.

10 min. de 4.45 a.m. à 7.00 p.m.

10 min. de 6.00 p.m. à 12.00 a.m.

10 min. de 12.00 a.m. à 12.30 a.m.

10 min. de 12.30 a.m. à 1.10 a.m.

Dernier tramway pour Montréal-Nord à 1.10 a.m.

De Lachine (Stoney Point) à Montréal-Nord

SAULT-AUX-TRAVERSÉS (MONTREAL-NORD)

De chemin Crémazie (Youville) à Nord

10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

10 min. de 8.30 a.m. à 12.00 a.m.

10 min. de 4.45 a.m. à 7.00 p.m.

10 min. de 6.00 p.m. à 12.00 a.m.

10 min. de 12.00 a.m. à 12.30 a.m.

10 min. de 12.30 a.m. à 1.10 a.m.

Dernier tramway pour Montréal-Nord à 1.10 a.m.

De Lachine (Stoney Point) à Montréal-Nord

SAULT-AUX-TRAVERSÉS (MONTREAL-NORD)

De chemin Crémazie (Youville) à Nord

10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

10 min. de 8.30 a.m. à 12.00 a.m.

10 min. de 4.45 a.m. à 7.00 p.m.

10 min. de 6.00 p.m. à 12.00 a.m.

10 min. de 12.00 a.m. à 12.30 a.m.

10 min. de 12.30 a.m. à 1.10 a.m.

Dernier tramway pour Montréal-Nord à 1.10 a.m.

De Lachine (Stoney Point) à Montréal-Nord

SAULT-AUX-TRAVERSÉS (MONTREAL-NORD)

De chemin Crémazie (Youville) à Nord

10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

10 min. de 8.30 a.m. à 12.00 a.m.

10 min. de 4.45 a.m. à 7.00 p.m.

10 min. de 6.00 p.m. à 12.00 a.m.

10 min. de 12.00 a.m. à 12.30 a.m.

10 min. de 12.30 a.m. à 1.10 a.m.

Dernier tramway pour Montréal-Nord à 1.10 a.m.

De Lachine (Stoney Point) à Montréal-Nord

SAULT-AUX-TRAVERSÉS (MONTREAL-NORD)

De chemin Crémazie (Youville) à Nord

10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

10 min. de 8.30 a.m. à 12.00 a.m.

10 min. de 4.45 a.m. à 7.00 p.m.

10 min. de 6.00 p.m. à 12.00 a.m.

10 min. de 12.00 a.m. à 12.30 a.m.

10 min. de 12.30 a.m. à 1.10 a.m.

Dernier tramway pour Montréal-Nord à 1.10 a.m.

De Lachine (Stoney Point) à Montréal-Nord

SAULT-AUX-TRAVERSÉS (MONTREAL-NORD)

De chemin Crémazie (Youville) à Nord

10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

10 min. de 8.30 a.m. à 12.00 a.m.

10 min. de 4.45 a.m. à 7.00 p.m.

10 min. de 6.00 p.m. à 12.00 a.m.

10 min. de 12.00 a.m. à 12.30 a.m.

10 min. de 12.30 a.m. à 1.10 a.m.

Dernier tramway pour Montréal-Nord à 1.10 a.m.

De Lachine (Stoney Point) à Montréal-Nord

SAULT-AUX-TRAVERSÉS (MONTREAL-NORD)

De chemin Crémazie (Youville) à Nord

10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

10 min. de 8.30 a.m. à 12.00 a.m.

10 min. de 4.45 a.m. à 7.00 p.m.

10 min. de 6.00 p.m. à 12.00 a.m.

10 min. de 12.00 a.m. à 12.30 a.m.

10 min. de 12.30 a.m. à 1.10 a.m.

Dernier tramway pour Montréal-Nord à 1.10 a.m.

De Lachine (Stoney Point) à Montréal-Nord

SAULT-AUX-TRAVERSÉS (MONTREAL-NORD)

De chemin Crémazie (Youville) à Nord

10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

10 min. de 8.30 a.m. à 12.00 a.m.

10 min. de 4.45 a.m. à 7.00 p.m.

10 min. de 6.00 p.m. à 12.00 a.m.

10 min. de 12.00 a.m. à 12.30 a.m.

10 min. de 12.30 a.m. à 1.10 a.m.

Dernier tramway pour Montréal-Nord à 1.10 a.m.

De Lachine (Stoney Point) à Montréal-Nord

SAULT-AUX-TRAVERSÉS (MONTREAL-NORD)

De chemin Crémazie (Youville) à Nord

10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

10 min. de 8.30 a.m. à 12.00 a.m.

10 min. de 4.45 a.m. à 7.00 p.m.

10 min. de 6.00 p.m. à 12.00 a.m.

10 min. de 12.00 a.m. à 12.30 a.m.

10 min. de 12.30 a.m. à 1.10 a.m.

Dernier tramway pour Montréal-Nord à 1.10 a.m.

De Lachine (Stoney Point) à Montréal-Nord

SAULT-AUX-TRAVERSÉS (MONTREAL-NORD)

De chemin Crémazie (Youville) à Nord

10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

10 min. de 8.30 a.m. à 12.00 a.m.

10 min. de 4.45 a.m. à 7.00 p.m.

10 min. de 6.00 p.m. à 12.00 a.m.

10 min. de 12.00 a.m. à 12.30 a.m.

10 min. de 12.30 a.m. à 1.10 a.m.

Dernier tramway pour Montréal-Nord à 1.10 a.m.

De Lachine (Stoney Point) à Montréal-Nord

SAULT-AUX-TRAVERSÉS (MONTREAL-NORD)

De chemin Crémazie (Youville) à Nord

10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

10 min. de 8.30 a.m. à 12.00 a.m.

10 min. de 4.45 a.m. à 7.00 p.m.

10 min. de 6.00 p.m. à 12.00 a.m.

10 min. de 12.00 a.m. à 12.30 a.m.

10 min. de 12.30 a.m. à 1.10 a.m.

Dernier tramway pour Montréal-Nord à 1.10 a.m.

De Lachine (Stoney Point) à Montréal-Nord

SAULT-AUX-TRAVERSÉS (MONTREAL-NORD)

De chemin Crémazie (Youville) à Nord

10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

10 min. de 8.30 a.m. à 12.00 a.m.

10 min. de 4.45 a.m. à 7.00 p.m.

10 min. de 6.00 p.m. à 12.00 a.m.

10 min. de 12.00 a.m. à 12.30 a.m.

10 min. de 12.30 a.m. à 1.10 a.m.

Dernier tramway pour Montréal-Nord à 1.10 a.m.

De Lachine (Stoney Point) à Montréal-Nord

SAULT-AUX-TRAVERSÉS (MONTREAL-NORD)

De chemin Crémazie (Youville) à Nord

10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

10 min. de 8.30 a.m. à 12.00 a.m.

10 min. de 4.45 a.m. à 7.00 p.m.

10 min. de 6.00 p.m. à 12.00 a.m.

10 min. de 12.00 a.m. à 12.30 a.m.

10 min. de 12.30 a.m. à 1.10 a.m.

Dernier tramway pour Montréal-Nord à 1.10 a.m.

De Lachine (Stoney Point) à Montréal-Nord

SAULT-AUX-TRAVERSÉS (MONTREAL-NORD)

De chemin Crémazie (Youville) à Nord

10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

10 min. de 8.30 a.m. à 12.00 a.m.

10 min. de 4.45 a.m. à 7.00 p.m.

10 min. de 6.00 p.m. à 12.00 a.m.

10 min. de 12.00 a.m. à 12.30 a.m.

10 min. de 12.30 a.m. à 1.10 a.m.

Dernier tramway pour Montréal-Nord à 1.10 a.m.

De Lachine (Stoney Point) à Montréal-Nord

SAULT-AUX-TRAVERSÉS (MONTREAL-NORD)

De chemin Crémazie (Youville) à Nord

10 min. de 5.45 a.m. à 8.00 a.m.

10 min. de 8.30 a.m. à 12.00 a.m.

10 min. de 4.45 a.m. à 7.00 p.m.

10 min. de 6.00 p.m. à 12.00 a.m.

10 min. de 12.00 a.m. à 12.30 a.m.

10 min. de 12.30 a.m. à 1.10 a.m.

Dernier tramway pour Montréal-Nord à 1.10 a.m.

De Lachine (Stoney Point) à Montréal-Nord

SAULT-AUX-TRAVERSÉS (MONTREAL-NORD)

De chemin Crémazie (

LA POLITIQUE

UNE QUESTION PROVINCIALE

M. ARTHUR MEIGHEN DECLARE AUX ELECTEURS DE LETHBRIDGE QUE L'IRRIGATION DES TERRES DE L'ALBERTA EST DU RESSORT DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL. — LE CHOIX DES IMMIGRANTS.

Lethbridge, Alberta, 9 (S.P.A.) — M. Arthur Meighen, accompagné de M. J.-A. Calder, ministre de l'Immigration, a porté la parole pour la première fois, hier soir, devant un auditoire d'habitants. L'assemblée a eu lieu au théâtre Majestic. Environ un millier de personnes étaient présentes.

Lethbridge est composé de cinquante pour cent de fermiers, qui ont émigré des Etats-Unis. La région de Lethbridge possède un sol fertile, mais pour produire, il doit être arrosé. On dit qu'il y a quinze millions d'acres dans l'Alberta, qui ne demandent pour donner un rendement, que d'être arrosés par les eaux des Rocheuses.

Les fermiers de l'Alberta demandent l'aide du gouvernement fédéral pour l'irrigation de leurs terres. M. Meighen a déclaré à un lunch, qui a été donné en son honneur, que le gouvernement albertain devait assumer la tâche de construire un système d'irrigation dans l'Alberta. Le gouvernement fédéral a déjà fourni sa quote-part. C'est maintenant au tour du gouvernement provincial.

M. Meighen a critiqué les théories de M. T.-A. Crerar. Il s'est réservé d'autres arguments pour la grande assemblée qui aura lieu le lendemain soir, à Calgary. Le premier ministre et ses collègues exposeraient la politique du gouvernement.

M. J.-A. Calder a porté la parole hier. Il a parlé de l'immigration canadienne. Il a admis que par le passé le gouvernement canadien avait laissé la porte grande ouverte pour y laisser entrer les gens de tous les pays. Il a ajouté qu'à l'avenir les agents de l'immigration étaient plus sévères et qu'on opérerait une sélection minutieuse parmi les immigrants.

Le ministre de l'Immigration a passé en revue l'administration du gouvernement unioniste. Il l'a défendue contre les accusations portées contre elle.

M. Meighen a parlé de sa politique tarifaire. Il s'est déclaré protectionniste modéré. Le premier ministre a critiqué les théories de M. Crerar en matière de tarif.

LES PARTISANS DES SOVIETS

CELEBRATION DU TROISIEME ANNIVERSAIRE DE LA REVOLUTION RUSSE, HIÉR SOIR, A L'AUDITORIUM.

Les partisans de la république soviétique russe sont réunis à l'Auditorium, hier soir, pour célébrer le troisième anniversaire de cette administration en Russie. Bien que les orateurs aient dit que le monde entier soit contre eux, ils se sont déclarés en faveur de la révolution dans leur pays, et ont ajouté qu'ils espéraient que dans un avenir rapproché d'autres pays accepteraient cette forme de gouvernement.

Le principal orateur a été le professeur J. W. Hartmann, éditeur de la "Soviet Russia". Il a d'abord critiqué la Croix Rouge américaine pour sa campagne contre la Russie des soviets. Il a aussi déclaré que cette organisation avait dépensé en Russie une somme de \$14,000,000, seulement on se trouvait des soldats de Kolchack et de Denekine, ce qui revient à dire que cette organisation n'a secouru que ceux qui combattent les armées républicaines.

L'orateur a ensuite pris à parti la presse qui, dit-il, semble ignorer les nouvelles qui lui sont fournies par le bureau soviétique de New-York.

La question du commerce avec la Russie a été la suivante étudiée par le professeur Hartmann. Tous les gouvernements de la France, de l'Angleterre, des Etats-Unis, de la Suisse et de plusieurs autres pays, ont refusé d'ouvrir des relations commerciales avec la Russie, bien que ce pays ait besoin de machines, de combustibles et de produits manufacturés. Qu'est-ce que le gouvernement des soviets a donc fait pour être ainsi boycotté? La seule raison est que la classe ouvrière a pris l'administration de tout et que cela déplaît aux capitalistes. Le progrès du pays en sera considérablement retardé, mais le gouvernement n'en continuera pas moins à subsister.

L'orateur a terminé son discours en disant qu'il espérait qu'avant longtemps les ouvriers d'Italie suivraient l'exemple de ceux de la Russie. La réunion était sous la présidence de Morris Waldman, qui a fait une revue des trois dernières années en Russie. Des orateurs ont aussi porté la parole.

Le onze novembre

Le second anniversaire de la signature de l'armistice, qui a mis fin à la grande guerre le 11 novembre 1918, ne passera pas inaperçu au Canada. En effet, le gouverneur général, à la demande du roi George V, vient de lancer une proclamation invitant tous les citoyens à se rassembler, jeudi midi, deux minutes durant, pour honorer la mémoire des soldats.

Toutes les classes de la société sont priées d'observer ces deux minutes de silence, de façon à en faire une manifestation d'un caractère national. Le roi invite aussi ses sujets canadiens à célébrer par des cérémonies et des prières spéciales l'anniversaire de ce jour mémorable dans les annales de la nation.

Causerie à la Galerie des Arts

Jeudi prochain, le 11 novembre, à la Galerie des Arts, M. Jan G. Hanouah, M.A., donnera une conférence sur "les tapisseries de Bayeux". Cette conférence sera accompagnée de projections lumineuses.

Au Danemark

La Haye, 9. — Abraham Kuypers, autrefois premier ministre du Danemark, et chef d'un parti révolutionnaire, est mort. Il était âgé de 83 ans.

LA TOURNÉE DE M KING

M. MacKENZIE KING A TERMINE LA SERIE DE SES ASSEMBLÉES POLITIQUES DANS L'OUEST PAR UNE GRANDE ASSEMBLÉE A YORKTON. — UN REGARD EN ARRIERE.

Yorkton, Saskatchewan, 9. — (S.P.C.) — M. W.-L. Mackenzie-King vient de terminer sa tournée de l'Ouest par une assemblée publique hier soir, à l'hôtel de ville. La tournée a duré juste sept semaines et pendant ce laps de temps le chef de l'opposition a tenu 27 assemblées, a assisté à plusieurs réceptions publiques, a parlé aux enfants d'écoles et dans les salles de collège de quatre provinces, a fait l'inauguration de plusieurs édifices, en un mot s'est rendu à tous les devoirs de sa position, tout en passant des jours agréables. Son discours d'hier après-midi indiquait bien que sa tournée ne l'a pas trop fatigué. Il était plein d'entrain et sa voix ne laissait pas à désirer. Le procureur-général de la Saskatchewan l'accompagnait, de même que cinq députés au provincial dont une femme.

Le discours de M. King, qui fut précédé par une courte allocution du Dr Bélard, fut plutôt un résumé de sa tournée et des résultats ainsi que des expériences de son voyage. En passant en revue les impressions de sa tournée, M. King a dit qu'il avait constaté partout un sentiment hostile et une grande indignation envers le premier ministre Meighen et ses collègues parce qu'ils continuent de gouverner le Canada sans avoir un mandat du peuple. Il a ajouté que cette attitude était contraire à la constitution britannique qui veut que ce soit le peuple qui gouverne.

"Bien avant la démission de sir Robert Borden", a dit M. King, "ainsi que de son administration unioniste, on réclamait de partout une élection générale. La presse du pays, sans s'occuper de question de parti avait fait remarquer que le gouvernement unioniste n'avait obtenu un mandat que pour la durée de la guerre et qu'il ajoutait qu'il avait expiré à l'arrivée des soldats de retour du front. Aujourd'hui le Canada est la seule possession de l'Empire Britannique, et même le seul pays des nations libres, dont le peuple n'a pu avoir le droit d'élire un parlement pour s'occuper de faire revenir les conditions d'avant-guerre. La Grande-Bretagne a eu ses élections générales, ainsi que l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Sud-Africain. Il en fut de même en France, en Belgique, en Italie, ainsi qu'aux Etats-Unis.

"La vérité", a dit M. King, "c'est que M. Meighen et ses collègues ont oublié qu'on leur a donné un mandat pour l'amour du peuple et que ce n'est pas le peuple qui existe pour l'amour du gouvernement. Depuis que la guerre est terminée, le peuple a dû servir les exigences du ministère.

"Au sujet des chemins de fer, le gouvernement semble croire apparemment que le peuple existe pour les chemins de fer et non les chemins de fer pour le peuple. Les intérêts des capitalistes intéressés, tant en Europe qu'au Canada, ont été protégés mais encouragés par les garanties du gouvernement. Et les toujours aux dépens du peuple non seulement lorsqu'il s'agit de taxes mais aussi au sujet des chemins nationaux relativement au service.

Faisant allusion à la franchise, M. King a parlé "du sentiment qu'il avait observé dans l'ouest canadien au sujet du vote de la dernière session qui a enlevé aux femmes naturalisées, sujets britanniques, en vertu de leur mariage, leur droit de citoyen canadien, qu'elles avaient obtenu en mariant des sujets britanniques tout en étant de naissance étrangère.

En terminant M. King parla des réceptions dont il avait été l'objet, ainsi que ses collègues, à travers l'ouest canadien. Depuis sept semaines, a dit M. King, nous avons adressé la parole devant plus de 100,000 personnes et jamais nous avons reçu une interruption hostile. Partout notre message a été applaudi et le peuple y a répondu par un bel enthousiasme.

"Je m'en retourne", a-t-il dit, "avec la certitude que tout l'ouest est libéral. Je n'entretiens aucune crainte au sujet des nouveaux mouvements qui se sont présentés dans les centres fermiers. Tout ce qu'on a besoin pour obtenir le triomphe de la revanche des principes libéraux c'est l'union et l'effort de tous les groupes progressistes. Ce travail a été bien commencé. Par les assemblées tenues dans les provinces de l'ouest. Le prochain parlement du Canada verra l'est et l'ouest réunis dans un parlement représentant la pensée ainsi que le sentiment libéral. Ce sera le triomphe des principes libéraux qu'on attend depuis longtemps qui se produira aux prochaines élections lorsque nous en aurons."

M. King est parti pour Ottawa.

Le major Lewis est élu

Toronto, 9. — (S.P.C.) — Le major Alexander Cameron Lewis, un conservateur, a remporté les honneurs de l'élection partielle de Toronto-Nord-Est, à la législature provinciale. Il a battu son adversaire, le major William Harold Kippen, par une majorité de 3,622. Ce résultat n'a surpris personne, malgré que Kippen ait fait une lutte vigoureuse. Le major Lewis remplit la vacance créée au parlement provincial par la retraite du Dr Cody, ministre de l'Education.

Le nouveau député est secrétaire-trésorier de la "Canadian Deep Waterways and Power Association" et a autrefois occupé le poste de secrétaire de la commission du havre de Toronto.

Au Young Men's Canadian Club

Ce soir, à 6 h. 15, le Young Men's Canadian Club donnera un dîner-musique à la chambre Rose de l'hôtel Windsor. La conférence, qui a pour sujet "L'avenir du Canada", sera donnée par le lieutenant-colonel C. R. McCullough.

Une réception à Mgr O'Leary

Halifax, N.-E., 9. (S.P.C.) — Mgr McCarthy, archevêque d'Halifax, se rendra à la réception d'adieu de Mgr O'Leary à Charlottetown. Le Dr Prince-Edouard, avant le départ de ce dernier pour le siège archiepiscopal d'Edmonton, Mgr Louis O'Leary, frère du nouvel élu, le remplacera à Charlottetown.

Le R. P. Lalande fera l'allocution

Au concert de ce soir, à la salle Saint-Sulpice, sous les auspices de l'Association des Femmes d'Affaires de Montréal, c'est le R. P. L. Lalande qui prononcera l'allocution de circonstance à la place de M. Edouard Montpetit, retenu chez lui par la maladie.

LE TARIF

DES OPINIONS DIFFÉRENTES

LES COMMISSAIRES DU TARIF ONT ENTENDU, HIÉR, A HALIFAX, L'OPINION DE DIFFÉRENTES CATEGORIES DE CITOYENS DE LA NOUVELLE-ECOSSE, RELATIVEMENT AUX DROITS DE PROTECTION.

Halifax, N.-E., 9. (S.P.C.) — Sir Henry Drayton, ministre des Finances, et M. Gideon Robertson, ministre du travail, ont été très affairés, hier, au parlement provincial. Ils ont recueilli les opinions des citoyens de la Nouvelle-Écosse sur la question tarifaire. Des manufacturiers, des pêcheurs, des fermiers, des marchands, de gros et de détail, en présence des commissaires fédéraux. Les manufacturiers, par l'entremise de M. W. J. Piercy, ont déclaré qu'à leur avis, il est dans l'intérêt de la nation que la politique de protection de 1879 continue à être celle du gouvernement canadien. M. A.-H. Brittain, de Montréal, gérant et vice-président de la Maritime Fish Corporation, soutient qu'il est important pour le consommateur et le pêcheur canadiens que le tarif actuel sur les poissons frais, reste en vigueur. Les marchands de détail, représentés par leur comité du Board of Trade, ont protesté contre la taxe de luxe et suggéré qu'on la remplace par une taxe sur la production. C'est aussi le désir des marchands de gros. Les fermiers avaient délégué à la séance, Adam Burris, de Upper Musquodoboit; J. B. Archibald, de Middle Musquodoboit, candidat conservateur défait aux dernières élections provinciales, et John Eaton, l'un des fermiers les plus éminents du comté de King, et par M. D.-L. Taggart, président des fermiers-unis de la Nouvelle-Écosse. Ce dernier a demandé une réduction considérable du tarif sur les articles dont on a besoin des agriculteurs. Il attribue la langueur de l'industrie agricole et la dépopulation rurale indirectement au fait qu'un tarif de protection favorise certaines industries, ce qui leur permet d'offrir de plus hauts salaires et des heures plus alléchantes que les fermiers ne sont pas en mesure de donner.

M. Taggart est en faveur d'un degré modéré de protection là où il est convaincu que c'est une absolue nécessité pour diriger une industrie naturelle. Cependant, il croit que tous les appareils et instruments manufacturiers employés dans la production devraient être mis autant que possible sur la liste des articles francs de port, de façon que le coût en puisse être abaissé pour le consommateur et le coût de la production des vivres réduits.

Traitant de la question des ferblancs commerciaux, il a demandé l'abolition des droits de dix pour cent sur le phosphate dont se servent les fermiers sous sa forme brute.

M. Taggart a dit qu'il y a des producteurs de fruits dans la Nouvelle-Écosse qui sont opposés, à bon droit, à l'abolition du tarif sur les pommes et certains autres fruits.

En terminant, M. Taggart exprima certaines craintes sur la politique possible du parti républicain qui vient d'arriver au pouvoir aux Etats-Unis. "Les fermiers de la Nouvelle-Écosse croient que l'arrangement tarifaire entre les Etats-Unis et le Canada devrait être tel qu'ils puissent compter sur la continuation des conditions actuelles du commerce aux Etats-Unis par rapport aux produits alimentaires naturels. Nous craignons, cependant, que si le Canada persiste à garder les barrières entre les deux pays au sujet des questions tarifaires, il y ait tout danger que l'administration américaine remette en vigueur l'ancienne législation McKinley," dit-il.

La critique

New-York, 9. (S.A.) — M. A. Perival Monger, critique musical, a été mis sous arrêts à la suite d'un édit de la cour Suprême de New-York. C'est M. George Blumenthal, gérant du Manhattan Opera House, qui le poursuit pour une somme de \$100,000 de dommages pour un article soi-disant libelleux et une arrestation mal fondée.

Au monument Edouard VII

Ce matin, à l'occasion de l'anniversaire de naissance du feu roi Edouard, les sociétés anglaises de la ville ont venues en délégation nombreuse décorer son monument au square Phillip.

Une réception à Mgr O'Leary

Halifax, N.-E., 9. (S.P.C.) — Mgr McCarthy, archevêque d'Halifax, se rendra à la réception d'adieu de Mgr O'Leary à Charlottetown. Le Dr Prince-Edouard, avant le départ de ce dernier pour le siège archiepiscopal d'Edmonton, Mgr Louis O'Leary, frère du nouvel élu, le remplacera à Charlottetown.

Le R. P. Lalande fera l'allocution

Au concert de ce soir, à la salle Saint-Sulpice, sous les auspices de l'Association des Femmes d'Affaires de Montréal, c'est le R. P. L. Lalande qui prononcera l'allocution de circonstance à la place de M. Edouard Montpetit, retenu chez lui par la maladie.

ANGLETERRE

LE BILL SERA BIEN TÔT LOI

LE BILL DU HOME RULE IRLANDAIS A FRANCHI LES DERNIÈRES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE PARLEMENTAIRE ET SERA LOI DANS QUINZE JOURS. — LA CRÉATION DE SECONDES CHAMBRES EST CRITIQUÉE.

Londres, 9. — (S.P.A.) — Le bill du Home Rule pour l'Irlande a été adopté hier soir, à la Chambre des Communes, mais avant la prise du vote deux autres clauses y avaient été adjointes par le gouvernement et ces paragraphes nouveaux, au dire des politiciens irlandais et libéraux, ont pour ainsi dire le bill même, qui fut dit-on, avoir des difficultés à passer à la Chambre des Lords, car il est révélateur que les lords veulent que les six comtés de l'Ulster soient gouvernés séparément par Westminster, comme tous les autres. L'assistance était faible à la Chambre hier soir, mais les députés présents ont voté en grosse majorité pour ce bill, qui contient des clauses pourvoyant à la création de secondes Chambres et à la dissolution des parlements en Irlande, si on ne les trouve pas bien constitués. M. Asquith s'est élevé contre ces clauses additionnelles, qui tendent à réduire l'Irlande à l'état colonial comme auparavant, et enlèvent presque toute portée au projet de gouvernement autonome.

Si, par exemple, moins de la moitié des membres du Parlement sont valablement élus ou s'ils négligent de prêter le serment d'allégeance dans les quatorze jours qui suivent leur élection, le roi a tout pouvoir pour dissoudre les Chambres et mettre les rênes du gouvernement aux mains d'un comité choisi par le lord-lieutenant. Cette clause remplace celle qui voulait que les candidats prissent le serment d'allégeance le jour même de leur mise en nomination. Lord Hugh Cecil a déclaré que cette clause qui permet au roi de supprimer le gouvernement dans les conditions ci-dessus mentionnées contient la plus grande absurdité législative dont on ait jamais entendu parler. M. Asquith a fait remarquer qu'elle illustre bien le fait qu'on veut faire du Parlement du Sud de l'Irlande une véritable force. Néanmoins le paragraphe, si ridicule qu'il paraisse, a été inséré dans le bill par un vote de 137 à 11. La clause pourvoyant à la création de secondes Chambres a été adoptée par 175 à 21. Elle laisse aux Parlements irlandais le soin de dresser les plans. Le gouvernement avait tout d'abord proposé de se charger lui-même de la chose, et il a été fortement critiqué hier pour avoir éludé la tâche. Les adversaires du gouvernement sont d'avis que les Parlements irlandais ne réussissent point à élaborer un plan avec chance de succès. M. Bonar Law et sir Laming Worthington-Evans, ministre des pensions, ont répliqué qu'il est très difficile pour le Parlement britannique de se charger de ce travail. Sir Edward Carson prétend qu'il aurait été bien suffisant de donner le droit d'avoir une seconde Chambre au Sud seulement et que même sans secondes Chambres les Parlements irlandais pourraient procéder. Un autre amendement au bill a été adopté, plaçant sur le Parlement méridional la responsabilité de fournir des fonds aux universités d'Irlande.

Londres, 9. — Le bill du Home Rule sera referé à la Chambre Haute à la fin de la semaine, ce qui veut dire que dans une quinzaine de jours, il sera tout probablement devenu loi. Le premier ministre Lloyd George a été interpellé sur les événements d'Irlande, entre autres sur le cas de Mme Ellen Quinn, qui, au dire des Sinn Féiners, a été tuée à Keltaran, comté de Galway, par un constable anglais le 1er novembre, alors qu'elle tenait dans ses bras un enfant de neuf mois et qu'elle était enceinte. Le premier ministre a déclaré que c'est un malheureux accident et que personne n'oserait insinuer de bonne foi qu'un policier ait pu agir ainsi de propos délibéré. Il arrive toujours des choses déplorables en temps de guerre ou de rébellion.

L'HISTOIRE DE MONTREAL

UN COURS DE M. CAMILLE BERTRAND, SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE.

M. Camille Bertrand a donné dimanche, au Monument National, sa deuxième conférence sur les annales de Montréal. A la demande de plusieurs, les cours d'histoire du Canada auront lieu désormais le dimanche après-midi. On pourrait souhaiter qu'un auditoire plus nombreux profitât de ces études sur l'époque de fondation du Canada français.

ELECTRICITE

Continuation de notre vente de FERS ELECTRIQUES, garantis pour un an. Ces fers sont irréprochables sous tous rapports : beau fini nickelé, 7 pieds de corde. Notre prix régulier est de 7.50, spécial, demain... 5.89

LAMPES TUNGSTEN, 40 watt, chacune... .35 Ou 3 pour... 1.00

Pas de commandes par téléphone, poste ou P.S.L.

Optique

Notre service d'optique est sous la direction d'op tométristes et d'opticiens diplômés.

Venez consulter notre spécialiste. — Au premier

Occasions pour Mercredi

LA VENTE DE BAS QUE VOUS ATTENDIEZ

Voici une vente qui vient bien en temps : vous songez, n'est-ce pas, à vous procurer pour la saison rigoureuse votre approvisionnement de bas. Nous aussi nous y avons songé pour vous et afin de vous aider, nous nous sommes procuré à un prix ridicule



2,500 PAIRES DE BAS GOLF

de fabrication anglaise, pour hommes et garçons. Notez bien que nous ne vous offrons pas de la marchandise endommagée ni imparfaite, mais bien des bas de toute première qualité et qui vous fourniront le meilleur usage et le plus grand confort.

Couleurs : brun, gris et bruyère pâle ou foncé, avec le haut de couleurs variées. Pointures : 7 à 11. Ces bas valent au moins 2.00 la paire. Nous sommes en mesure de vous les offrir à... 1.19

Au rez-de-chaussée.

Sous-Vêtements pour Dames

- CAMISOLES en coton ouaté de qualité pesante, pour dames. Encolure haute, devant boutonné, manches longues, pantalons pour assorti. Rég. 1.49 pour... 98
- CAMISOLES en coton à côtes fines, pour fillettes. Encolure haute, devant boutonné, manches longues, fines avec bordure au crochet. Rég. 75 à 98 pour... 69
- PANTALONS bouffants en coton ouaté gris, pour dames. Élastique à la taille et aux genoux. Rég. 2.49 pour... 1.98
- PANTALONS bouffants noirs, laine et coton, longueur aux genoux. Rég. 1.98 pour... 1.79
- CAMISOLES de laine pour dames. Encolure V, manches courtes, tricot à côtes fines, bordure au crochet. Prix... 5.49
- CAMISOLES en coton ouaté, pour dames. Encolure haute, manches longues. Rég. 1.59 pour... 1.39
- CAMISOLES en coton ouaté, pour dames. Tricot à côtes fines, encolure basse, manches courtes ou pas de manches. Rég. 1.98 pour... 1.75
- PANTALONS bouffants en coton ouaté, pour dames. Élastique à la taille et aux genoux. Rég. 1.98 pour... 1.75
- PANTALONS bouffants en laine et coton, pour dames. Tricot à côtes fines, élastique à la taille et aux genoux. Rég. 2.75 pour... 2.49
- CAMISOLES suisses laine et coton, pour dames. Encolure basse, pas de manches, longueur aux genoux, haut fini avec bordure au crochet. Prix... 5.49 à 7.98

Mercredi, Troisième Jour de la plus Grande Vente D'ETOFFES TOUT LAINE, pour manteaux, robes et costumes que Montréal ait jamais vue.

- Les économies à réaliser sont tout simplement extraordinaires.
- 2.500 verges d'étoffes tout laine, pour robes et costumes, grand choix de nouvelles textures. Valeurs jusqu'à 5.95 pour... 1.69
- 500 verges de PAILLETTE noire tout soie, 36 pouces de largeur, qualité forte et durable; cette soie est garantie pour ne pas se couper ni se froisser. Rég. 2.95 pour... 1.98
- 1.200 verges d'étoffes pour manteaux d'hiver, valeurs jus- qu'à 10.00 la verge pour... 2.89

Mesdames, voici une offre qui vous intéressera : une nouvelle vente de la Fameuse Peluche Lister Noire "Sealette"

- à des prix grandement réduits
- PELUCHE salette noire Lister, 50 pouces, ou imitation de phoque (seal). Rég. 11.95, prix de vente... 8.95
- PELUCHE salette noire Lister, 50 pouces, ou imitation de phoque (seal). Rég. 12.50, prix de vente... 9.50
- PELUCHE salette noire Lister, 50 pouces, ou imitation de phoque (seal). Rég. 15.00, prix de vente... 14.95
- PELUCHE salette noire Lister, 50 pouces, ou imitation de fourrure. Rég. 25.00, prix de vente... 20.95
- SOIE HABITAI 250 verges de SOIE HABITAI de 36 pouces, couleurs : rose, chair etivoire seulement, qualité so lavant parfaitement bien pour sous-vêtements, blouses ou robes. Rég. 1.50 pour... 69

NOUS VENDONS LES PATRONS BUTTERICK Au rez-de-chaussée.

PANTOUFLES ET GUETRES

- PANTOUFLES en feutre vert, rouge, gris ou brun, pour hommes. Semelle en peau de chèvre, coussinets à l'intérieur, talon de caoutchouc. Pointures : 6 à 10. Prix de Dupuis, la paire... 1.95
- GUETRES en drap brun, Belge ou taupe, pour hommes. Modèle : 4 boutons, très bon ajustement. Prix de Dupuis, la paire... 1.75

JUPES JUPES

Nous vous invitons cordialement à venir voir notre bel assortiment de jupes de qualité supérieure.

TISSUS : serge, tricolette, satin, taffetas, etc., à des prix variant de... 9.98 à 39.50

Au premier.

Tissus Lavables

FRAPPE blanc mercerisé, avec dessins en pareil, un joli tissu pour blouses, etc. Spécial, la verge... 79

INDIENNE de couleurs pâles ou foncées pour chemises de messieurs, robes de maison. Spécial, la verge... 35

PERCALE à rayures, très bonne qualité pour chemises de messieurs, teintes durables. Qualité de 1.00 la verge pour... 69

Dupuis Frères LIMITEE LE MAGASIN DU PEUPLE 447 à 449 Est, rue Sainte-Catherine